

4



REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil d' Echallens.

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE.

déclare

que le présent registre renferme *deux cents* pages.

Lausanne, le *26 janvier 1906.*

Le Chef de service du Département.

L. Favre



Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions sont
du N° 21 de l'année 1897 au N° 18 de l'année 1905.



Ce que nous certifions. _____
Echallens, le 26 janvier 1906. _____
L'Officier de l'Etat Civil. _____

J. Jacques

N^o 1.
Albinet-Rochat

Aujourd'hui **vingt-dix janvier** mil neuf cent ~~quatre-vingt~~ **dix**

Nom et profession de l'époux :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1^o **Albinet Jean Pierre, Chef de cuisine,**

Lieu d'origine et de domicile :

de **Entremont-le-Vieux (Savoie), domicilié à Landanne,**

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Entremont-le-Vieux
le dix-huit avril mil huit cent **septante-trois.**

Noms, profession et

fil de **Jean Pierre Albinet,**

domicile des parents :

et de **Annette Gandy, sa veuve, cultivatrice, à Entremont-le-Vieux.**

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Rochat, Aline-Françoise-Victoire, sans profession,**

Lieu d'origine et de domicile :

de **L'Abbaye et du Lieu, domiciliée à Echallens.**

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à **Burigney, le quatre janvier** mil huit cent **septante-huit,**

Noms, profession et

fille de **Friedrich-John Rochat,**

domicile des parents :

et de **Fanny-Françoise née Decollogny, caftetiers, à Echallens.**

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Entremont-le-Vieux, le vingt-quatre, à**
Echallens le vingt, à L'Abbaye et au Lieu, le vingt-deux &
à Landanne, le vingt-trois décembre mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Une autorisation de l'Officier de l'Etat-Civil de Landanne,

Signatures des époux :

Jean Pierre Albinet
Aline Rochat

Signatures des témoins :

John Pochat
Jean L.

Communiqué : aux **Etats Civils de Landanne, de L'Abbaye et du Lieu &**
à la Chancellerie d'Etat.

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N^o 2.
Gariglio Despont.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-neuf février

mil neuf cent six.
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Gariglio, Pierre Antoine, maçon, _____
de Trofarello, Italie, _____ domicilié à Echallens. _____
célibataire. _____

né à Trofarello, le quatorze avril mil huit cent septante-six, _____
fils de défunts Antoine Gariglio, _____
et de Constance Montaldo. _____

2^o Despont, Adélaïde Agnès, couturière. _____
de Biolley, Orjulaz, _____ domiciliée à Echallens. _____
célibataire. _____

née à Echallens, le vingt-un janvier mil huit cent soixante-treize, _____
fille de défunts Jean-François Martin Despont, _____
et de Emilie Nicolette née Dalluges, sa femme. _____

Les publications ont eu lieu à Echallens & Biolley, Orjulaz, le
quatorze décembre mil neuf cent cinq & à Trofarello,
conformément aux prescriptions des lois italiennes & des traités.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Les actes de naissances des fiancés.
Un permis de mariage délivré par
le Département de Justice & Police.

Signatures des époux:

Gariglio Antoine
Adélaïde Gariglio

Signatures des témoins:

Henri Gatti
Jules Despont

Communiqué: à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil:

J. Jacques

N^o 3.
Chapuis-Holly.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deize mars _____ mil neuf cent six,
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Chapuis, Armand Louis, tuilier,
de Oulens & d'Éclagnens, domicilié à Oulens.
célibataire.

né à Oulens, le huit décembre mil huit cent septante-cinq.
fils de François Chapuis,
et de Louise née Mottet, sa femme, agriculteur, à Oulens
2^o Holly, Marie-Faustine, ménagère,
de Édect (Saine), domiciliée à Laudanne,
célibataire.

née à Cugy (Fribourg), le dix octobre mil huit cent septante-neuf.
fille de Jésuits Etienne Holly,
et de Philippine née Berdier.

Les publications ont eu lieu à Éclagnens & à Oulens, le dix sept
février mil neuf cent dix, à Édect & à Laudanne,
le vingt dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les actes de naissances
des fiancés.

Signatures des époux :

Armand Chapuis,
Marie Faustine Chapuis

Signatures des témoins :

J. Liguot Vicomte
A. Jumeau.

L'officier de l'état civil :

J. Liguot

Communiqué : aux Etats Civils
de Laudanne & Creyvaux.

N^o 4.
Casin-Goumaz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trente-neuf mars _____

mil neuf cent six,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Casin, Aloïs-Eugène, domestique de campagne,
de Vulliens, domicilié à Goumoens-la-Ville,
célibataire.

né à Syens, le dix-sept août mil huit cent quatre-vingt-sept,
fils de J-Benji Casin, agriculteur, à Bredonnaz, près Vulliens,
et de Justine née Motta, sa femme.
2^o Goumaz, Alice-Marie, domestique,
de Sedeilles & de Roddens, domiciliée à Goumoens-la-Ville,
célibataire.

née à Laudanne, le sept décembre mil huit cent quatre-vingt-huit,
fille de Elide-Victorine Goumaz, fille elle-même de Jules-César
Goumaz & de Jeannette-Louise Roddier.
Les publications ont eu lieu à Goumoens-la-Ville, le neuf, à
Vulliens, le douze, à Sedeilles & à Roddens, le treize
mars mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les actes de naissances des fiancés.
L'autorisation du père de l'époux.
Le consentement du tuteur de l'épouse mineure.

Communiqué: aux Etats Civils
de Mézières & Villazet.

Signatures des époux:

Aloïs Casin
Alice Marie Casin

Signatures des témoins:

Faux
Faux Louis

L'officier de l'état civil:

Jacques

N^o 5.
Codandey-Mayor.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril _____

mil neuf cent dix,
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Codandey Charles**, boulanger,

de **Sassel**, domicilié à **Echallens**.

célibataire.

né à **Echallens**, le vingt-dix août mil huit cent septante,

fil de **Jaques Codandey**, boulanger, à **Echallens**.

et de **Resunte Jeannette-Louise** née **Duc**,

2^o **Mayor Cécile**, ménagère,

de **Echallens**, domiciliée à **Echallens**.

célibataire.

née à **Echallens**, le trente juin mil huit cent dix-neuf,

filles de **Jules Samuel Mayor**, tourneur,

et de **Louise Chapuis**, sa femme, à **Echallens**.

Les publications ont eu lieu à **Echallens**, le cinq mars mil neuf cent dix & à **Sassel**, le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les actes de naissances, non extraits, sont inscrits au volume A et au Registre ancien

Communiqué : à l'Etat civil de **Granges**.

Signatures des époux :

Charles Codandey

Cécile Codandey

Signatures des témoins :

Marcus J. Piquet

L'officier de l'état civil :

J. Piquet

N° 6
Basset-Ducrod.

Aujourd'hui vingt Avril

mil neuf cent dix,
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Basset Jean Daniel Edouard, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Goumoëns-la-Ville, domicilié à Goumoëns-la-Ville.

Etat civil :

veuf en 1^{ères} noces de Lucie-Louise née Basset, dès le
quatorze mars mil neuf cent quatre.

Lieu et date de la naissance :

né à Goumoëns-la-Ville, le douze avril mil huit cent dixante-dix,

Noms, profession et

filz de défunt Daniel Basset

domicile des parents :

et de la veuve Marie Sophie née Maquenat, ménagère, à Goumoëns-la-Ville.

Nom et profession de l'épouse :

2° Ducrod Eugénie, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Forel & de Sarigny, domiciliée à Sarigny.

Etat civil :

veuve en 1^{ères} noces de Adrien Ducrod, dès le vingt-neuf avril
mil neuf cent un.

Lieu et date de la naissance :

née à Landanne, le vingt septembre mil huit cent septante-un,

Noms, profession et

fille de Jules Imhoff, menuisier,

domicile des parents :

et de Franquette Jenny, née Odchiger, à Sarigny.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Goumoëns-la-Ville et à Sarigny, le
deux avril mil neuf cent dix et à Forel, le dix dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées ou non extraites.

Les actes de naissances des fiancés.
Les actes de décès :
de Lucie-Louise Basset
de Adrien Ducrod.

Signatures des époux :

J. Basset
Eugénie Basset

Signatures des témoins :

Joux Ls
Piquet Jules

Communiqué : aux États civils
de Sarigny & de Forel.

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 7
Basset Roulin.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui Vingt Arsil _____ mil neuf cent dix,
~~mil huit cent quatre-vingt~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Basset, J. Gentil Eugène, agriculteur,
de Goumoens-la-Ville, _____ domicilié à Goumoens-la-Ville.
célibataire. _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Goumoens-la-Ville, le cinq novembre mil huit cent septante quatre,
fils de désunis Jacob Basset,
et de M^{lle} Marie Rodine née Oguillard, sa femme. _____

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Roulin, Emma, ménagère,
de Lailly, _____ domiciliée à Goumoens-la-Ville.
célibataire. _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née au Coudray, cière Basois, le cinq décembre mil huit cent septante sept.
fille de Jean Louis Roulin
et de Françoise Louise née Verly, agriculteurs, au Coudray, cière Basois.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Goumoens-la-Ville, le vingt un mars
mil neuf cent dix & à Lailly, le lendemain. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Les actes de naissances des
fiancés. _____

Signatures des époux :
Eugène Basset
Emma Basset.

Signatures des témoins :
Faux Lo
Duché Ucar

Communiqué : à l'Etat-Civil
de Guarrens

L'officier de l'état civil :
J. Jacques

N^o 8
Magnenet-Rolaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui **vingt-sept avril** _____ mil neuf cent **six**,
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Magnenet Jules-François-Gabriel**, négociant,

de **Vaulion**, _____ domicilié à **Echallens** _____

célibataire _____

né à **Echallens** le cinq juillet _____ mil huit cent **huitante-neuf** _____

fil de **Gabriel & Louis Magnenet** _____

et de **Rodine Adèle** née **Dupont**, négociants à **Echallens** _____

2^o **Rolaz Ida-Hélène**, couturière, _____

de **Rolle**, _____ domiciliée à **Lenthéraz** _____

célibataire _____

née à **Lenthéraz** le cinq septembre _____ mil huit cent quatre **vingt-quatre**, _____

fille de **Charles Alexis Rolaz** _____

et de **Louise Fanchette** née **Conod**, agriculteurs, à **Lenthéraz** _____

Les publications ont eu lieu à **Echallens** le **vingt-sept** à **Rolle**,
 le **vingt-huit** à **Vaulion** & à **Lenthéraz** le **vingt-neuf** mars
 mil neuf cent **six** _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les actes de naissances des fiancés

Signatures des époux :

Magnenet Jules
Ida Hélène Magnenet

Signatures des témoins :

Robert Serr
Magnenet

Communiqué : aux **États civils**
 de **Rolle, Vaulion & Cossigny**

Officier de l'état civil :

J. Dupuis

N° 9
Faste - Juriens.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze mai _____

mil neuf cent dix,
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Faste, Jules Léon, agriculteur, _____
de Bretigny-Saint-Barthélemy, _____ domicilié à Bretigny-S^t-Barthélemy.
célibataire. _____

né à Bretigny-S^t-Barthélemy le vingt-cinq décembre mil huit cent soixante dix-neuf.
fils de réservés Louis Julien Faste, _____
et de Marie Angélique Carrard, _____

2° Juriens, Augustine Marie, ménagère, _____
de Villard-le-Terroir, _____ domiciliée à Bretigny-S^t-Barthélemy.
célibataire. _____

née à Villard-le-Terroir le deux septembre mil huit cent quatre vingt-deux,
fille de Auguste Marcel Juriens, _____
et de Marie Genesvière née Vully, agriculteur, à Bretigny-S^t-Barthélemy.

Les publications ont eu lieu à Bretigny-Saint-Barthélemy et à Villard-le-Terroir, le vingt-quatre avril mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées : non extraites :
Les actes de naissances des fiancés. _____

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Jules Faste

Marie Faste

Signatures des témoins :

Jules L.

Auguste Juriens

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N^o 10
Favre-Despont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Singl. dix mai

mil neuf cent dix,
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Favre, Marcel-Alexandre, charretier,de Bretigny, Saint-Barthélemy, domicilié à Chailly / Landanne,

célibataire

né à Bretigny, Saint-Barthélemy,le dix-neuf décembre mil huit cent soixante-trois,fils de Auguste Ignace Favre, agriculteur,et de Rosalie Augustine Béline Limal, sa femme, à Bretigny, S^t Barth^o,2^o Despont, Emilie-Antoinette, couturière,de Bioley, Ojulaž, domiciliée à Bioley, Ojulaž,

célibataire

née à Bioley, Ojulaž, le singl-huit-juin mil huit cent septante-dix,fille de Valentin Despont, agriculteur, à Bioley, Ojulaž,et de Marie-Victorine-Julie Davio, sa femme,Les publications ont eu lieu à Bretigny, Saint-Barthélemy & Bioley,Ojulaž, le neuf mai mil neuf cent dix & à Landanne,le onze dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Une autorisation de l'Officier
de l'Etat-Civil de Landanne.

Communiqué : à l'Etat-Civil
de Landanne.

Signatures des époux :

Favre Marcel
Emilie Antoinette Favre

Signatures des témoins :

Lanchard Jules
Favre Ida

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N^o 11.
Littel, Littel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui singl. dix mai ~~mil neuf cent dix,~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Littel Jules. Jean. Etienne. Auguste, agriculteur,
de Villard. le. Terroir, domicilié à Villard. le. Terroir,
célibataire.

né à Villard. le. Terroir, le quinze février mil huit cent dixante huit,
fils de défunt. Francois. Théodore Littel,
et de Helène. Philomène. Joséphine née Littel, du seuse, ménagère, à Villard. le. Terroir.

2^o Littel, Sylvie. Caroline, ménagère,
de Villard. le. Terroir, domiciliée à Villard. le. Terroir.
célibataire.

née à Villard. le. Terroir, le singl. cinq avril mil huit cent dixante dix neuf,
fille de défunt. Nicolas. Lambert. Littel
et de Marie. Henriette Littel.

Les publications ont eu lieu à Villard. le. Terroir, le onze mai
mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les actes de naissances des fiancés.

Signatures des époux :

Littel Auguste
Littel Sylvie

Signatures des témoins :

M. Taccottet
Littel Etienne

Communiqué : _____

Officier de l'état civil :

J. Jacques

N^o 12.
Fasre: Riton.

Aujourd'hui deux juin _____ mil neuf cent six,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Fasre, Joseph, négociant, _____
de Bretigny, S^t Barthélemy, _____ domicilié à Schallens, _____
célibataire.

né à Lyon, _____ le treize août mil huit cent soixante six-sept,
fils de Désunte Marie Fasre, _____
et de _____

2^o Riton, Amélie-Françoise, _____
de Villars de Land (Ardère), _____ domiciliée à Abbens, _____
célibataire.

née à Genève, _____ le trois juillet mil huit cent quatre vingt-un
fille de Désunt Eugène-Constantin Riton, _____
et de Joséphine née Belletot, _____

Les publications ont eu lieu à Schallens, Abbens & Bretigny, S^t-
Barthélemy, le dix mai 1906, et à Villars de Land
les dimanches vingt et vingt-sept mai mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les actes de naissances des fiancés.
(celui de l'époux inscrit à Vol III, f. 116.)
Les actes de décès des père & mère
de l'épouse.

Signatures des époux :

Jos. Fasre
Françoise Fasre

Signatures des témoins :

Vicor Dur
Fasre Louise

Communiqué : à la Chancellerie
à l'état, à Landanne.

L'officier de l'état civil :

Jacques

N^o 13
Nicod, Bossel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui *dix-huit juin* _____ *mil neuf cent six,*
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Nicod, Eugène-Joseph, négociant en vins,* _____

de *Malapalud,* _____ domicilié à *Echallens,* _____

célibataire. _____

né à *Bottend, le vingt-sept août* _____ *mil huit cent soixante dix-neuf,*

fil de *défunts Gustave-Eugène-Emanuel Nicod,* _____

et de *Marie née Chiffelle, sa femme,* _____

2^o *Bossel, Marie-Cécile, sans profession,* _____

de *Françères et Bedencens,* _____ domiciliée à *Echallens.* _____

célibataire. _____

née à *Echallens, le treize septembre* _____ *mil huit cent quatre-vingt-un,*

fille de *François-Alfred Bossel, maître secondaire, à Echallens,*

et de *défunte Marie-Emilie Rodalie Lamy née Gottofrey.* _____

Les publications ont eu lieu à *Echallens, le vingt-deux mai* _____ *mil*
neuf cent dix, à Malapalud, à Françères & à
Bedencens, le dimanche demain _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Nicod Eugène

Cécile Nicod

Signatures des témoins :

Bosset inst

Dr Pitteloud

Communiqué : *aux États Civils*
de Bottend & de St. Martin.

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N^o 14.
Faste-Bezencou

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit août _____ mil neuf cent dix,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Faste, Jules Auguste, agriculteur, _____
de Goumoens-la-Ville, _____ domicilié à Goumoens-la-Ville,
célibataire. _____

né à Goumoens-la-Ville, le treize janvier mil huit cent quatre-vingt-deux,
fils de Jean-François Samuel Faste, agriculteur, à Goumoens-la-Ville,
et de Désirée Adèle Hubattel. _____

2^o Bezencou, Rosine Elise, ménagère, _____
de Goumoens-la-Ville et de Belagnens, domiciliée à Goumoens-la-Ville.
célibataire. _____

née à Goumoens-la-Ville, le cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-sept,
fille de François Alfred Bezencou, agriculteur, _____
et de Adèle Elise née Marquerat, à Goumoens-la-Ville.

Les publications ont eu lieu à Belagnens & Goumoens-la-Ville,
le trois août mil neuf cent dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées ou non extraites.

Les actes de naissances des fiancés. _____
L'autorisation écrite du père de l'épouse mineur. _____

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Jules Faste
Rosine Elise Faste

Signatures des témoins :

Aug. Lejay
Ch^o H. Piquet

L'officier de l'état civil :

J. Piquet

N° 15.
Chambettaz-Cherpit.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre _____ mil neuf cent six,
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chambettaz, Marc-Joseph, agriculteur, _____

de Addens, _____ domicilié à Addens _____

célibataire. _____

né à Addens, le trente-un janvier mil huit cent soixante-dix-huit,

fils de François-Victor Chambettaz, _____

et de Marie-Virginie Despont, da femme, agriculteur, à Addens

2° Cherpit, Marie-Azéle, ménagère, _____

de Stagnières, _____ domiciliée à Stagnières, _____

célibataire. _____

née à Stagnières, le vingt-sept mai mil huit cent quatre-vingt-deux,

fille de Désiré Jean-Pierre Cherpit, _____

et de Marie-Lucie née Despont, da veuve, ménagère, à Stagnières

Les publications ont eu lieu à Addens & Stagnières, le vingt-deux
avril mil neuf cent six. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'extrait de naissance de l'épouse.
Celui de l'époux, inscrit à Vol. A.

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Marc Chambettaz
Marie Azéle Chambettaz

Signatures des témoins :

Eduard Chambettaz
Ch. H. Vigant

l'officier de l'état civil :

J. J. J.

N^o 16
Littel Littel

Aujourd'hui *Vingt-deux octobre*

mil neuf cent dix,
~~mil huit cent quatre-vingt~~

Nom et profession de l'époux :

1^o *Littel, Nicolas Adolphe, agriculteur,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Villard-le-Terroir,* domicilié à *Villard-le-Terroir,*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à *Villard-le-Terroir, le deux juin mil huit cent dix-neuf?*

Noms, profession et

fil de *Albert Charles Hyppolite Littel,*

domicile des parents :

et de *Marie Julie Claudine née Littel, agriculteur, à Villard-le-Terroir.*

Nom et profession de l'épouse :

2^o *Littel, Marie Joséphine, ménagère.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Villard-le-Terroir,* domiciliée à *Villard-le-Terroir,*

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à *Villard-le-Terroir, le sept mars mil huit cent quatre vingt,*

Noms, profession et

fille de *Chadée Nicolas Xavier Littel, agriculteur, à Villard-le-Terroir.*

domicile des parents :

et de *Reine Benoitte Félicite née Littel.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Villard-le-Terroir, le premier octobre mil neuf cent dix.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*L'acte de naissance de l'époux.
L'extrait de naissance de l'épouse,
non déposé, est inscrit à Vol. A. p. 232.*

Signatures des époux :

*Nicolas Littel
Marie Littel*

Signatures des témoins :

*Xavier Littel
Charles feu Olivier Littel*

Communiqué :

Officier de l'état civil :

J. J. J. J. J.

N° 17.
Chatelanaul-Lelel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre _____ mil neuf cent six,
 mil-huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chatelanaul Emile**, agriculteur, _____
 de **Dompierre et de Mondon**, _____ domicilié à **Stagnières**. _____
 célibataire. _____

né à **la Roche à Roux, rière Oyens**. _____

le vingt-huit mai _____ mil huit cent septante-sept, _____

fil de **Aimé Chatelanaul**, agriculteur, à **Stagnières**, _____

et de **résuite Louise Adaline née Freymond**. _____

2° **Lelel Louise**, ménagère, _____

de **Leyres et Loddens**, _____ domiciliée à **Loddens**. _____

célibataire. _____

née à **Loddens**, le vingt-quatre janvier mil huit cent huitante-trois, _____

fille de **Samuel Lelel**, agriculteur, _____

et de **Jenny née Laurent**, à **Loddens**. _____

Les publications ont eu lieu à **Stagnières et à Mondon**, le vingt-neuf septembre mil neuf cent dix, à **Dompierre & à Leyres & Loddens**, le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les actes de naissances des fiancés.

Signatures des époux :

Emile Chatelanaul
Louise Chatelanaul

Signatures des témoins :

E. Monachon
S. Felet

Communiqué : aux **Etats Civils de Mondon, Lucens & Cierges**.

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N^o 18.
Zwahlen: LogoZ

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Au moment de la célébration
du mariage, inscrit ci-contre
sous N^o 18, les époux ont
déclaré reconnaître pour
leur enfant et vouloir
légitimer Berthe Germaine
fille de Berthe Jenny LogoZ,
née le quatre octobre mil
neuf cent six à Goumoens-
la-Ville, inscrite sous
N^o 68, à folio 96, dans le
Registre A de l'Etat civil d'Échallens,
ce qui attestent les déclarants
par leurs signatures.

Zwahlen
Berthe Jenny Zwahlen
L'Officier de l'Etat Civil.

Aujourd'hui dix novembre

mil neuf cent six.
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Zwahlen, Gottlieb, Fromager,

de Guggisberg (Berne), domicilié à Goumoens-la-Ville,

veuf de Marie-Laure Joséphine née Minary, née le neuf novembre 1890,

né à Ladenschneerboden, Commune de Guggisberg,

le douze août mil huit cent soixante-trois,

fils de Christian Zwahlen,

et de Anna Linden, décédés.

2^o LogoZ, Berthe, Jenny,

de Goumoens-la-Ville, domiciliée à Goumoens-la-Ville,

célibataire.

née à Goumoens-la-Ville le vingt-un mars mil huit cent quatre-vingt-huit,

fille de Auguste LogoZ,

et de Jenny Marie née Pogel, agriculteurs, à Goumoens-la-Ville.

Les publications ont eu lieu à Goumoens-la-Ville le dix-neuf

octobre mil neuf cent six et à Guggisberg le vingt-

deux dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Les actes de naissance des fiancés.

L'autorisation du père de

l'épouse mineure.

L'acte de décès de Marie-Laure

Joséphine née Minary.

Communiqué: à l'Etat Civil

de Guggisberg.

Signatures des époux:

Zwahlen
Berthe Jenny Zwahlen

Signatures des témoins:

Ch. H. Piguet
David Agassis

L'officier de l'état civil:

J. Piguet

N^o 19.
Dutoit - Juriens.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre _____ mil neuf cent dix,
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Dutoit, Félix-Casimir, agriculteur,
 de Villard-le-Terroir, domicilié à Villard-le-Terroir.
 célibataire.

né à Villard-le-Terroir, le deux novembre mil huit cent soixante dix neuf,
 fils de feu Jean-Stienne Dutoit,
 et de la veuve Marie-Alexandrine-Honorine Meltraux, à Villard-le-Terroir.

2^o Juriens, Marie-Rosine, ménagère,
 de Villard-le-Terroir, domiciliée à Villard-le-Terroir.
 célibataire.

née à Villard-le-Terroir, le vingt-dix janvier mil huit cent huitante un,
 fille de Emile-Fabien Juriens,
 et de Marie-Lucie-Georgie Pittel, agriculteurs, à Villard-le-Terroir.

Les publications ont eu lieu à Villard-le-Terroir, le dix-neuf
octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées : non extraites
deux actes de naissance inscrits
à Volume A.

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Dutoit Félix Casimir
Marie Rosine Dutoit

Signatures des témoins :

Ette Casimir
Euphrasie Allaz

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

No 20.
Pittel = Allaz

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent dix
mil-huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Pittel, Cadimir J. Genri, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Villard-le-Terroir, domicilié à Villard-le-Terroir.

Etat civil:

célibataire.

Lieu et date de la naissance:

né à Villard-le-Terroir, le sept. août mil huit cent huitante,

Noms, profession et

fil de M. Marc Jacques André Pittel,

domicile des parents:

et de M. Marie Claire Dubois, agriculteurs, à Villard-le-Terroir.

Nom et profession de l'épouse:

2° Allaz, Euphrasie, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile:

de Villard-le-Terroir, domiciliée à Villard-le-Terroir.

Etat civil:

célibataire.

Lieu et date de la naissance:

née à Triddens, le dix octobre mil huit cent huitante-trois.

Noms, profession et

fille de Jacques Emile Allaz,

domicile des parents:

et de M. Martine née Chaudron, agriculteurs, à Villard-le-Terroir.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Villard-le-Terroir, le dix-neuf

Le 20, à la page 20,
est celui de la dernière
inscription faite dans l'année
1906. Les deux doubles
du précédent registre sont
conformes. Ce que nous certifions
Ce 31 décembre 1906.
L'Officier de l'Etat-Civil de
l'Arrondissement d'Echallens

octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

L'extrait de naissance de l'époux.
Celui de l'épouse, non extrait,
est inséré au Vol. B.

Signatures des époux:

Pittel Cadimir
Euphrasie Pittel

Signatures des témoins:

Dubois Félix Casimir
Marie Rosine Dubois

Communiqué: _____

L'officier de l'état civil:

Jacques

Un double a été transmis
le 10 janvier 1907, à
l'autorité cantonale, en
vertu de l'article 2 de la loi.
L'Officier de l'Etat-Civil.



1.
Desolz-Gottsfrey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt-un janvier mil neuf cent sept,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Desolz Gustave J. Henri-Marie, commerçant,

de Villars-le-Terroir, domicilié à Echallens.

célibataire.

né à Echallens, le Vingt octobre mil huit cent huitante-un.

fil de défunts Casier-Léon Desolz,

et de Marie-Félicite née Littel-

2° Gottsfrey Louise Agathe, ménagère,

de Echallens, domiciliée à Echallens.

célibataire.

née à Echallens, le sept octobre mil huit cent soixante-treize,

filles de défunts Baptiste-Joseph Gottsfrey

et de Jeanne-Françoise née Bergeaud, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Echallens & à Villars-le-Terroir,

le cinq janvier mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées ou moy extraites.
Les actes de naissances des fiancés.

Signatures des époux :

Desolz Gustave
Agathe Desolz Gottsfrey

Signatures des témoins :

J. Desolz
Marcel Gottsfrey Sica

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

N° 2
Lilloud, Geniez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois février*~~mil neuf cent sept~~
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Lilloud, Ernest, agriculteur*de *Addend* domicilié à *Addend**célibataire*né à *Addend le vingt-neuf août* mil huit cent *septante huit*fils de *défunt François Lilloud*et de *Fanny Liaget*2° *Geniez, Hélène, couturière*de *Chierrens* domiciliée à *Etaquières**célibataire*née à *Fey le vingt-sept novembre* mil huit cent *quatre-vingt-trois*fille de *défunt François Geniez*et de *Lidette née Despierraz, da veuve, ménagère, à Etaquières*Les publications ont eu lieu à *Addend & Etaquières le premier*
février mil neuf cent sept & à *Chierrens le quatre dit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances

Signatures des époux :

*Ernest Lilloud**Hélène Lilloud*

Signatures des témoins :

*Gustave Lilloud**H. Naether*Communiqué : à l'Etat Civil
de *St-Cierges*

L'officier de l'état civil :

J. Dupuis

N° 3.
Vittoz-Crotta

Aujourd'hui lun- mardi mil neuf cent sept-
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Vittoz, Emile, Employé de poterie,

Lieu d'origine et de domicile :

de Froidesille, domicilié à Charames.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à la Papeterie, rière Bière,
le trente novembre mil huit cent huitante deux,

Noms, profession et

de défunt Louis-Frédéric Vittoz,

domicile des parents :

et de Marie-Beniette née Foretay, ménagère, à Ecublens.

Nom et profession de l'épouse :

2° Crotta, Marguerite, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bretigny-S^t. Barthélemy, domiciliée à Biolley, Orjulaz,

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à S^t. Barthélemy, le neuf août- mil huit cent huitante-cinq,

Noms, profession et

de défunt Emile-Samuel Crotta,

domicile :

et de Elide née Wittwer, ménagère, à Montendrey, Villars-le-Verrois.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Biolley-Orjulaz, Bretigny-S^t. Barthélemy,
le onze, à Charames, le quatorze & à Froidesille, le quinze
février mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Une autorisation de l'Officier de
l'Etat Civil d'Ecublens.

Signatures des époux :

Emile Vittoz

Marguerite Vittoz

Signatures des témoins :

Crotta Gustave

Gachet Ami

Communiqué : aux Etats Civils
de Ecublens & d'Ecublens

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 4.

Neuenschwander-Curchod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Avril mil neuf cent sept.
mil huit cent quatre-vingt.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Neuenschwander, Louis, agriculteur,

de Langnan (Berne), domicilié à Echallens.

célibataire.

né à Echallens, le trente décembre mil huit cent septante-cinq,

fils de Auguste Neuenschwander, agriculteur, à Echallens,

et de défunte J. Henriette Jenny née Mayor.

2° Curchod, Julia-Éléonore, ménagère,

de Dommartin & Villars-Viercelin, domiciliée à Echallens.

célibataire.

née à Treytorrens, le trente-un août mil huit cent quatre-vingt-dix,

fille de Daniel Curchod,

et de Anna Schmid, agriculteur, à Echallens.

Les publications ont eu lieu à Echallens, le dix-neuf mars

mil neuf cent sept, à Langnan, Dommartin &

Villars-Viercelin, le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'acte de naissance de l'épouse
L'autorisation donnée par son père
L'extrait de naissance de l'épouse
et inséré sous N° 1 du Vol: A.

Signatures des époux :

Louis Neuenschwander

Julia Neuenschwander

Signatures des témoins :

Daniel Curchod.

Maccani Albert.

Communiqué : aux Etats civils
de Langnan & Poliez-le Grand.

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 2
Littel Fuste.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quin- Avril mil neuf cent sept,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Littel, Auguste-Ididore-Maurice, agriculteur,

de Villars-le-Terroir, domicilié à Echallens.

célibataire.

né à Bottend, le dix-neuf juin mil huit cent huitante-un,

fil de Alphonse-Cadimir-Zacharie Littel, agriculteur,

et de Marie-Anastadie-Simma née Littel, à Villars-le-Terroir.

2^o Fuste, Albertine-Augustine, ménagère,

de Bretigny-Saint-Barthélemy, domiciliée à Bretigny-S^t-Barthélemy

célibataire.

née à Bretigny-S^t-Barthélemy, le trois juillet mil huit cent dixante-dix-huit,

fille de Saints Louis-Julien Fuste,

et de Marie-Angélique née Carrard,

Les publications ont eu lieu à Echallens, Villars-le-Terroir &
Bretigny-Saint-Barthélemy, le vingt-deux mars mil
neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Littel Auguste

Augustine Albertine Littel

Signatures des témoins :

Lion Fuste

Marcus Littel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 6.
Littel - Littel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Avril mil huit cent sept
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Littel Marc Etienne, agriculteur,

de Villard-le-Terroir, domicilié à Villard-le-Terroir.

célibataire

né à Villard-le-Terroir, le premier juin mil huit cent soixante-dix-sept,

fils de défunt Nicolas Auguste Littel,

et de Josephine Clémentine née Allaz, sa sœur ménagère, à Villard-le-Terroir.

2° Littel Françoise Marie Rodalie, ménagère,

de Villard-le-Terroir, domiciliée à Villard-le-Terroir.

célibataire

née à Villard-le-Terroir, le vingt-deux février mil huit cent soixante-dix-huit,

fille de défunts François Théodore Littel

et de Thérèse Philomène Josephine Littel.

Les publications ont eu lieu à Villard-le-Terroir, le vingt-

huit mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances

Signatures des époux :

Rosalie Littel

Marc Littel

Signatures des témoins :

Henri Littel

Auguste Littel

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 7
Mermoud-Fazan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vingt-neuf avril*

mil neuf cent sept,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mermoud, Ernest, Cafetier,*

de *Toliez-le-Grand,* domicilié à *Schallens.*

célibataire.

né à *Toliez-le-Grand, le dix-huit juin mil huit cent quatre-vingt-un,*

fils de *désunt Auguste Mermoud,*

et de *Louise-Julie née Chaillet, d. s. s. ménagère, à Schallens.*

2° *Fazan, Lucie-Adele, ménagère,*

de *Apples,* domiciliée à *Bournens.*

célibataire.

née à *Apples, le vingt-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-*

fille de *Emile-Louis Fazan,*

et de *Jenny-Louise-Rodine Guyaz, d. s. s. femme, agriculteurs, à Bournens.*

Les publications ont eu lieu à *Schallens, le vingt-cinq mars*
mil neuf cent sept, à Toliez-le-Grand, le sur-
lendemain, à Bournens & à Apples le vingt-huit dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Ernest Mermoud.

Adele Mermoud

Signatures des témoins :

Harrissier

Chas Casanary.

Communiqué : aux *Etats civils*
de Toliez, Schallens & Apples,
le Grand

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 8.
Despont-Despont.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize mai mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Despont, Edouard-Emile, agriculteur,
de Biolley-Ozularz-et-Malapsalud, domicilié à Addens,
célibataire

né à Addens, le vingt-cinq octobre mil huit cent septante-sept,
fils de François-Xavier Despont, agriculteur, à Addens,
et de Désunte Virginie Antoinette Chambard.
2° Despont, Hélène-Marie, ménagère,
de Addens & Biolley-Ozularz, domiciliée à Addens,
célibataire

née à Addens, le quatorze mars mil huit cent quatre-vingt,
fille de Jules-Frédéric Despont,
et de Marie-Françoise-Joséphine Mathéy, agriculteurs, à Addens.
Les publications ont eu lieu à Addens & Biolley-Ozularz, le
vingt-six avril mil neuf cent sept & à Malapsalud
le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces ~~déposées~~ non extraites
deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Despont Edouard
Despont Hélène

Signatures des témoins :

Dominique Grognez
Pauline Despont.

Communiqué : à l'Etat-Civil
de Bottend, à Dolzig-le-Grand

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 9
Grognez Despont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui treize mai mil neuf cent sept, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grognez Pierre Dominique, agriculteur, de Poliez-Littel, domicilié à Poliez-Littel, célibataire.

né à Poliez-Littel le vingt-trois janvier mil huit cent septante-dix, fils de Adrien Simon Grognez, agriculteur, à Poliez-Littel, et de défunte Félicie née Tabud.

2° Despont Pauline Constance, ménagère, de Biolley-Orjulaz et Malapalud, domiciliée à Alassand, célibataire.

née à Alassand le dix-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt, fille de François Marie Despont, agriculteur, à Alassand, et de défunte Virginie Antoinette Chambard.

Les publications ont eu lieu à Alassand + Biolley-Orjulaz, le vingt-dix avril mil neuf cent sept, à Poliez-Littel + Malapalud, le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Une autorisation de l'Officier de l'Etat civil de Bottend.

Signatures des époux :

Dominique Grognez.
Pauline Grognez.

Signatures des témoins :

Despont Edouard
Despont Helene

Communiqué : à l'Etat-Civil de Bottend, à Poliez-le-Grand.

L'officier de l'état civil :

Jacques

N° 10
Catti-Merini.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt mai ~~mil neuf cent sept~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Catti, Henri, maçon,

de Bridino, Varese, Italie, domicilié à Schallens.

célibataire.

né à Leggiano, Como, Italie,

~~le~~ le vingt-dix septembre mil huit cent septante-cinq,

fil de Agnace Catti, maçon,

et de Maria Besilacqua, domiciliés à Bridino.

2° Merini, Thérèse, Dominica-Maria, couturière,

de Trobasso et Cambiasca, Italie, domiciliée à Schallens.

célibataire.

née à Cambiasca, le vingt-huit septembre mil huit cent soixante-cinq,

filles de défunt Jean-Louis Merini,

et de Céleste née Ferini, ménagère, à Schallens.

Les publications ont eu lieu à Schallens, le premier mars
mil neuf cent sept et à Bridino et Cambiasca,
dernière résidence des époux, en Italie.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.
Un permis de mariage délivré
par le Département de Justice et Police.

Signatures des époux :

Henri Catti

Thérèse Catti

Signatures des témoins :

Stélie Mergèze

Jules Despont

Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

J. Jaques

N° 11.
Faste = Faste.

Aujourd'hui Vingt-sept mai _____ mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Faste, Francois-Nazaire, agriculteur, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Bretigny, S^t Barthélemy, _____ domicilié à Bretigny, S^t Barthélemy,

Etat civil :

célibataire. _____

Lieu et date de la naissance :

né à Bretigny, S^t Barthélemy, _____
né le deux décembre _____ mil huit cent septante-trois, _____

Noms, profession et

_____ fils de défunt Pierre Francois Faste, _____

domicile des parents :

et de la veuve Jeanne née Blanchard ménagère, à Bretigny, S^t Barthélemy.

Nom et profession de l'épouse :

2° Faste, Angéline-Victorine, ménagère, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Bretigny, S^t Barthélemy, _____ domiciliée à Bretigny, S^t Barthélemy,

Etat civil :

célibataire. _____

Lieu et date de la naissance :

née à Bretigny, S^t Barthélemy, _____
née le vingt six janvier _____ mil huit cent huitante-un, _____

Noms, profession et

_____ fille de Francois-Michel Faste, _____

domicile :

et de Marie-Libre Martin, agriculteur, à Bretigny, S^t Barthélemy.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bretigny, S^t Barthélemy, le dix
mai mil neuf cent sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Naivie Faste

Angéline Faste

Signatures des témoins :

Faire Fernand

Etienné Faste

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 12.
Faste-Bezençon

Aujourd'hui trente un mai mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Faste, Samuel-Henri, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Goumoëns-la-Ville, domicilié à Goumoëns-la-Ville.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Goumoëns-la-Ville, le vingt-trois avril mil huit cent soixante dix-neuf.

Noms, profession et

fils de Jean-Henri-Samuel Faste, agriculteur, Juge au Tribunal.

domicile des parents :

et de Désunte Adèle Rubattel

Nom et profession de l'épouse :

2° Bezençon, Laure, ménagère.

Lieu d'origine et de domicile :

de Eclagnens, domiciliée à Eclagnens.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Eclagnens, le vingt-quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Noms, profession et

fille de Benjamin-Jules Bezençon,

domicile des parents :

et de Lina-Georgine née Bezençon, agriculteurs à Eclagnens.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Goumoëns-la-Ville & Eclagnens le onze mai mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Faste

Laure Faste

Signatures des témoins :

Faux-L

Bloux Jules

Communiqué :

Officier de l'état civil :

J. Jacques

N^o 13.
Cloux Maccand.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui huit-juillet mil neuf cent sept-
mil-huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Cloux, Jules Alexandre, détenteur du Café-chocolat,

de L'Isle, domicilié à Echallens.

célibataire.

né à Goumoens-la-Ville, le deux mars mil huit cent quatre-vingt-quatre,

fils de Jules Louis Cloux, journalier,

et de Léa-Lucie née Basset, d'age-femme, à Echallens.

2^o Maccand, Lucie-Éléonore-Victoire, couturière.

de Echallens, domiciliée à Echallens.

célibataire.

née à Echallens, le vingt-deux juin mil huit cent soixante-dix sept,

fille de David Louis Maccand, agriculteur, à Echallens.

et de Désunte Jeannette-Émilie née M'rayoz.

Les publications ont eu lieu à Echallens, le dix-neuf juin
mil neuf cent sept, à L'Isle, le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Jules Cloux.

Adèle Cloux

Signatures des témoins :

Paul L.

de Vaudrey

Communiqué : à l'Etat-Civil
de L'Isle.

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 14.
Roulin-Cassin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept juillet mil neuf cent dix-sept.
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roulin, Gustave-Emile, agriculteur,

de Lailly, domicilié à Chapelle.

célibataire.

né à Bettens, le dix octobre mil huit cent huitante-cinq.

fils de Henri Roulin,

et de Henriette née Dubuis, décédée.

2° Cassin, Eugénie,

de Tulliens, domiciliée à Chapelle.

célibataire.

née à Chapelle, le dix-neuf avril mil huit cent huitante-huit.

fille de Emma Cassin, décédée.

et de

Les publications ont eu lieu à Chapelle, le treize, à Lailly, le quatorze et à Tulliens, le seize juin mil neuf cent dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Une autorisation de l'Officier de l'Etat-Civil de St-Cierges.

Signatures des époux :

Gustave Roulin
Eugénie Roulin

Signatures des témoins :

Alphonse Martin
Lia Gavillet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats Civils de Tulliens, St-Cierges & Mézières.

Par jugement du Tribunal du diocèse de Moudon, rendu en date du 16 juin 1921, déclaré définitif et exécutoire le 26 septembre 1921, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage et a prononcé le divorce en application de l'article 138 du code Civil Suisse.

Inscrit le 10 octobre 1921.

L'Officier de l'Etat civil:
[Signature]

9^{me} au Département de Justice et Police, à Louvain.

N^o 15.
Gachet-Hänni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept juillet

mil neuf cent sept.
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gachet, Gustave, agriculteur,
de Biolley-Vajulaz & Boudsens, domicilié à Biolley-Vajulaz
célibataire.

né à Landanne, le vingt-huit janvier mil huit cent quatre-vingt-dix,
fils de défunte Elide Gachet
et de

2^o Hänni, Bertha, ménagère,
de Toffen (Berne), domiciliée à Villars-Viercelin.
célibataire.

née à Mordens, le cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf,
fille de défunts Frédéric Hänni,
et de Marie née Blader.

Les publications ont eu lieu à Biolley-Vajulaz, le neuf juillet
mil neuf cent sept à Boudsens, Belp et Villars-
Viercelin, le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances
+ une autorisation du tuteur
de l'épouse mineure.

Signatures des époux :

Gachet Gustave,
Bertha Gachet.

Signatures des témoins :

J. Liguot Vincent
Berth. Hänni

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

Communiqué : aux Etats Civils
de Sullens, Poliez-le-Grand
& Belp.

N° 16.
Equey, Mettraux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq septembre ^{mil neuf cent sept,}
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Equey, Francois-Joseph, agriculteur,
de Villariaz (Fribourg), — domicilié à Villard-le-Terroir,
veuf de Louise Marie Anna née Dutoit, des le dix
décembre mil neuf cent dix,

né à Villariaz, le dix-sept mai mil huit cent quarante-cinq,

fil de Jean Equey,

et de Marie Reine Dey, célibataire,

2° Mettraux, Marie-Lucie, ménagère,

de Villard-le-Terroir, domiciliée à Villard-le-Terroir.

veuve en secondes noces de Henri-François-Joseph Mettraux,
des le douze janvier mil neuf cent-quatre,

née à Bettend, le deux août — mil huit cent cinquante,

fille de Constantin Justin Lanchaux,

et de Marie-Elisabeth Brouty, célibataire,

Les publications ont eu lieu à Villard-le-Terroir le vingt-trois
août mil neuf cent-sept et à Villariaz, le sur-
lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées : non extraites :

1° Extraits de naissances mentionnés
aux Vol: A & B des mariages.
2° Actes de décès inscrits à V:A.

Signatures des époux :

Equey Francois
Lucie Equey

Signatures des témoins :

Petit Auguste sur Jean
Ch^e H Piguet

Communiqué à l'Etat-Civil
de Villariaz.

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 17.
Tellerin-Mathey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre

mil neuf cent sept.
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1° Tellerin, Francois. Joseph, agriculteur,

de Assens. domicilié à Assens.

célibataire.

né à Assens, le vingt-cinq octobre mil huit cent septante-quatre,

fils de Henri Auguste Tellerin,

et de Louise Joséphine née Chambetta, sa femme, agriculteur, à Assens.

2° Mathey, Virginie Louise, ménagère,

de Assens. domiciliée à Assens.

célibataire.

née à Assens, le dix mars mil huit cent quatre-vingt-cinq.

fille de Aimé Victor Mathey,

et de Agathe Marie née Meyer, agriculteur, à Assens.

Les publications ont eu lieu à Assens, le vingt-trois septembre
mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées : *Prima*

*Les actes de naissances
deux inscrites au Vol. A*

Signatures des époux :

Joseph Tellerin

Virginie Tellerin

Signatures des témoins :

Alfred Chambetta

Lucie Faore

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 18.
Martin-Mayor

Aujourd'hui douze octobre ^{mil huit cent quatre-vingt-}
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Martin, Constant, parqueteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Froidesville, domicilié à Echandens.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Echandens, le dix septembre mil huit cent quatre-vingt-dix,

Noms, profession et

fil(s) de défunt Louis Eugène Martin,

domicile des parents :

et de Anna Marie Guézel née Gerber, ménagère, à Echandens.

Nom et profession de l'épouse :

2° Mayor, Sophie, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Oulens, domiciliée à Oulens.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Oulens, le dix-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre,

Noms, profession et

fil(le) de défunt St. Louis Mayor,

domicile des parents :

et de Helène Janny née Clavel, ménagère, à Oulens.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oulens, le dix-sept, à Froidesville
le dix-huit & à Echandens, le dix-neuf septembre
mil huit cent quatre-vingt-

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

une autorisation de l'Officier
de l'Etat-Civil de Louvain.

Signatures des époux :

Constant Martin

Sophie Martin

Signatures des témoins :

Louis Gogozat

Alice Gogozat

L'officier de l'état civil :

Jacques

Communiqué : aux Etats Civils
à Echandens & Tolly-le-Grand

N° 19.
Chambettaz-Faste

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Quinze octobre

mil neuf cent sept,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chambettaz, Germain-Marius, agriculteur,
de Ussens, domicilié à Ussens,
célibataire.

né à Ussens, le vingt-huit décembre mil huit cent soixante-un,
fils de Louis Ignace Chambettaz,
et de Louise Agathe Faste, agriculteur, à Ussens.

2° Faste, Emilie-Célestine, ménagère,
de Bretigny-S^t-Barthélemy, domiciliée à Bretigny-S^t-Barthélemy,
célibataire.

née à Bretigny-S^t-Barthélemy, le sept-sept mil huit cent dix-neuf,
fille de Desmets Elie-Jean-Baptiste Faste,
et de Marie-Cirine Augustine Faste.

Les publications ont eu lieu à Ussens & à Bretigny-Saint-
Barthélemy, le vingt-cinq septembre mil neuf cent-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Germain Chambettaz

Emilie Célestine Chambettaz

Signatures des témoins :

Joseph Luvée

Olivier Pittet

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

J. Luvée

N^o 20.
Lelet-Borgeaud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit octobre _____ mil neuf cent sept,
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Lelet, Francois-Auguste, agriculteur,** _____

de **Leytes & Loddens,** _____ domicilié à **Loddens.** _____

célibataire. _____

né à **Loddens, le dix-sept-janvier** _____ mil huit cent quatre-vingt-un,

fil de **défunt Georges Lelet,** _____

et de **la veuve Elise née Gachet, ménagère, à Loddens.**

2^o **Borgeaud, Hortense Anna, ménagère,** _____

de **Mozrens,** _____ domiciliée à **Stagnières.** _____

célibataire. _____

née à **Stagnières, le quatre juillet** _____ mil huit cent quatre-vingt-un,

fille de **défunt Constant Borgeaud,** _____

et de **la veuve Jenny Anna née Oppeliquet, ménagère, à Stagnières.**

Les publications ont eu lieu à **Loddens et Stagnières le trois,**
à Mozrens, le cinq et à Leytes & Loddens, le dix
octobre mil neuf cent sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Auguste Lelet
Hortense Lelet

Signatures des témoins :

Berthe Lelet
Aug Borgeaud

L'officier de l'état civil :

Aug. Lambert

Communiqué : aux États Civils
à Lohic-le-Grand & St-Cerges.

N^o 21.
Dutoit-Littel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq novembre _____ mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Dutoit, J^r Geni-Louis, menuisier, _____

de Villard-le-Terroir, _____ domicilié à Villard-le-Terroir.

célibataire. _____

né à Villard-le-Terroir, le treize juillet mil huit cent quatre-vingt-deux,

fils de défunt Jean Etienne Dutoit, _____

et de sa sœur Joséphine Augustine Honorine née Mettraux, à Villard-le-Terroir.

2^o Littel, Eulalie, ménagère, _____

de Villard-le-Terroir, _____ domiciliée à Villard-le-Terroir.

célibataire. _____

née à Villard-le-Terroir, le huit juillet mil huit cent soixante dix huit

filles de Vincent Emile Littel, _____

et de Marie Marthe née Martin, agriculteurs, à Villard-le-Terroir.

Les publications ont eu lieu à Villard-le-Terroir, le premier
octobre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux actes de naissances.

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Louis Dutoit

Eulalie Dutoit

Signatures des témoins :

Ernest Mettraux

Valentin Wulz

Officier de l'état civil :

Juques

N^o 22.
Miséla Z. Saucher.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf* novembre *mil neuf cent sept*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Miséla Z. Paul-Basile*, agriculteur.

de *Poliez-Littel*, domicilié à *Udden*.

célibataire.

né à *Stagnières*, le *quatre* avril *mil huit cent septante-huit*,

fil de *M^r Henri Valentin Miséla Z. agriculteur, à Poliez-Littel*,

et de *d^efunte Marie-Florence Weber*.

2^o *Saucher, Louise Jeanne*, ménagère,

de *Vauderens (Fribourg)*, domiciliée à *Vauderens*.

célibataire.

née à *Vauderens*, le *vingt-trois* juin *mil huit cent quatre-vingt-dix*,

filles de *Pierre-Joseph-Eugène dit Alphonse Saucher, à Vauderens*,

et de *d^efunte Julie née Richoz*.

Les publications ont eu lieu à *Udden*, le *treize*, à *Poliez-Littel*,
le *quinq* & à *Vauderens* le *seize* novembre *mil*
neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.
L'autorisation écrite du père
de l'épouse mineure.

Signatures des époux :

Paul Miséla

Jeanne Miséla

Signatures des témoins :

J. Piquet

Jules Roux

Communiqué : aux *Etats Civils*
de *Poliez-le-Grand & Moudy*.

L'officier de l'état civil :

J. Piquet

N^o 23
Littel-Franzini.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt-neuf novembre mil neuf cent Sept
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Littel, Gustave-Siscin, charpentier,

de Villard-le-Terroir, domicilié à Villard-le-Terroir.

célibataire.

né à Villard-le-Terroir, le vingt-deux juillet mil huit cent Septante-neuf

fils de Vincent-Marie-Ididore Littel, charpentier,

et de Marie-Anastadie née Littel, ménagère, à Villard-le-Terroir.

2^o Franzini, Hélène-Maria-Eugénie, ménagère,

de Togogna Pallanza, Vosare, Italie, domiciliée à Soliez-le-Grand.

célibataire.

née à Soliez-le-Grand, le vingt-huit janvier mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Jules-Antoine Franzini, agriculteur,

et de Ermine-Antoinette née Menétray, femme, ménagère, à Soliez-le-Grand.

Les publications ont eu lieu à Villard-le-Terroir, le trois novembre

mil neuf cent sept et à Soliez-le-Grand, le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances
déclaration du Consul de
S. M. le Roi d'Italie,
à Genève.

Signatures des époux :

Gustave Littel

Maria Littel

Signatures des témoins :

J. Littel

E. Franzini

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat et à l'Officier de
l'Etat-Civil, à Soliez-le-Grand

N^o 24
Magnenet-Guex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le N^o 24, à la page 44,
est celui de la dernière
inscription faite dans l'année
1907. Les deux doubles du
présent registre sont conformes.
Ce que nous certifions,
le 31 décembre 1907.
L'Officier de l'Etat-Civil de
l'arrondissement d'Échallens.

J. Jacques

Un double a été remis
le 6 janvier 1908, à l'autorité
cantonale, en vertu de l'article
2 de la loi.

L'Officier de l'Etat-Civil.

J. Jacques

Aujourd'hui trente novembre _____ mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Magnenet, Henri-Louis, agriculteur, _____
de Taulion, _____ domicilié à Chapelle. _____
célibataire. _____

né à Mosille, le dix septembre _____ mil huit cent septante huit,
fils de Louis-Henri-David Magnenet, _____
et de Julie-Sylvie Gailloud née Crodet, décédée. _____
2^o Guex, Rosa Eugénie, _____
de Boulens & Moudon, _____ domiciliée à Boulens. _____
célibataire. _____

née à Boulens, le quatre février _____ mil huit cent quatre vingt-cinq,
fille de Constant Guex, agriculteur, _____
et de Emma née Vulliens, à Boulens. _____

Les publications ont eu lieu à Chapelle, à Boulens et à Moudon
le quatorze novembre mil neuf cent sept et à
Taulion, le lendemain. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Une autorisation de l'Officier
de l'Etat-Civil de St-Cierges.

Signatures des époux :

Henri Magnenet
Rosa Magnenet

Signatures des témoins :

Eugène Vulliens
Léa Guex

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

Communiqué : aux Etats Civils
de St-Cierges, Moudon & Taulion.



N° 1.
Clavel - Cottaz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui huit-mai mil neuf cent huit, mil huit-cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Clavel, Edouard, agriculteur,
de Bettend et de Bournend, domicilié à Bettend.
célibataire.

né à Bettend, le trois janvier mil huit cent quatre-vingt-deux,
fils de défunt Jean-François Clavel,
et de sa veuve Rodine Elisier, ménagère, à Bettend.
2° Cottaz, Marie, couturière,
de Bretigny-S^t Barthélemy, domiciliée à Bioley-Orjulaz.
célibataire.

née à Bretigny-S^t Barthélemy, le seize décembre mil huit cent quatre-vingt-
fille de défunt Emile-Samuel Cottaz,
et de Elide Witzler, sa veuve, ménagère, à Bioley-Orjulaz.

Les publications ont eu lieu à Bioley-Orjulaz et à Bretigny-S^t Barthélemy, le quatre avril mil neuf cent huit, à Bettend et à Bournend le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Une autorisation de l'Officier de l'Etat-Civil de Sullend.

Communiqué : à l'Etat-Civil de Sullend.

Signatures des époux :

Edouard Clavel
Marie Clavel

Signatures des témoins :

Ch^r H Rigaud
Jean Lo

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 2.
Littel-Mettraux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt mai ^{mil neuf cent huit,}
^{mil huit cent quatre-vingt-}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Littel Joseph Cadimir, agriculteur,de Villard-le-Terroir, domicilié à Villard-le-Terroir.célibataire.né à Bottens, le huit septembre mil huit cent quatre-vingt-trois.fils de Alphonse Cadimir Zacharie Littel, agriculteur,et de Marie Anastasie Emma née Littel, da femme, à Villard-le-Terroir.2° Mettraux, Nina Maria, couturière,de Villard-le-Terroir, domiciliée à Villard-le-Terroir.célibataire.née à Villard-le-Terroir, le sept juin mil huit cent soixante dix huit.fille de Saints Pierre Celestin Mettraux,et de Marie Ida Blondine née Chaudron.Les publications ont eu lieu à Villard-le-Terroir, le vingt-
quatre Aout mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les actes de naissances
des fiancés.

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Joseph Littel
Nina Maria

Signatures des témoins :

C. Littel, not.
Paul Littel

L'officier de l'état civil :

J. Littel

N° 3
 Mathey - Faste.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mai mil huit cent huit, mil huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mathey, Elie-Gustave, agriculteur.

de Addend. domicilié à Addend.

célibataire.

né à Addend, le douze décembre mil huit cent dix-neuf.

fils de François-Casimir Mathey,

et de Emilie-Josephine Faste, agriculteur, à Addend.

2° Faste, Victoire, ménagère,

de Bretigny-S^t-Barthélemy, domiciliée à Bretigny-S^t-Barthélemy.

célibataire.

née à Lolie-Littel, le vingt-quatre mai mil huit cent dix-neuf.

fille de Désiré Barthélemy, Théodore Faste,

et de Julie-Félicité Lahud, ménagère, à Bretigny-S^t-Barthélemy.

Les publications ont eu lieu à Addend & à Bretigny-S^t-Barthélemy, le premier mai mil huit cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les actes de naissances des fiancés.

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Mathey Elie

Mathey Victoire

Signatures des témoins :

Marc Fave

Marc Mathey

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 4.
Jaccard-Lelet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt-deux mai mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaccard, William Eugène, agriculteur,
de Villars-Tiercelin & Chardonmay, Montaubion, domicilié à Turrens.
célibataire.né à Turrens, le vingt-un novembre mil huit cent quatre-vingt-deux,
fils de désuents Pierre Jaccard,
et de Elise Marie née Obierzy.2° Lelet, Anna, ménagère,
de Peyres-Loddens. domiciliée à Ussens.
célibataire.née à Ussens, le trente-un mai mil huit cent quatre-vingt-deux,
fille de Louis Lelet,
et de Anna née Gaudard, agriculteur, à Ussens.Les publications ont eu lieu à Ussens le deux, à Turrens &
Villars-Tiercelin, le quatre, à Peyres-Loddens & Montaubion,
Chardonmay, le cinq mai mil neuf cent huit.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Une autorisation de l'Officier
de l'Etat-Civil de Turrens.

Signatures des époux :

Eugène Jaccard
Anna Jaccard

Signatures des témoins :

Henri Lelet
Ch^e Hⁱ PignatCommuniqué : aux Etats Civils
de Turrens, Bottend &
S^t-Cierges.

L'officier de l'état civil :

J. Pignat

N° 5.
Littel - Allaz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui seize juin mil neuf cent huit
mil-huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Littel, Marie-Joseph, agriculteur,

de Villard-le-Terroir, domicilié à Villard-le-Terroir.

célibataire.

né à Villard-le-Terroir, le quatorze avril mil huit cent dixante dix.

fils de défunts Henri-Mélieodore Littel

et de Marie-Madeleine dite Floripe, née Sully.

2° Allaz, Marie-Lucie, couturière.

de Villard-le-Terroir, domiciliée à Villard-le-Terroir.

célibataire.

née à Suiddens, le dix-huit février mil huit cent quatre-vingt-deux,

fille de Jacques-Emile Allaz.

et de Martine, née Chaudron, ménagère, à Villard-le-Terroir.

Les publications ont eu lieu à Villard-le-Terroir, le vingt-neuf mai mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'acte de naissance de l'époux.
Celui de la fiancée est inscrit à
folio 183 des naissances 1898

Communiqué :

Signatures des époux :

Marie Joseph Littel
Marie Littel

Signatures des témoins :

Auguste Beltroux
Jules Allaz

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 6.
Allaz-Bucher.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juillet mil neuf cent huit,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Allaz, Charles, Édouard, boulanger,

de Villars-le-Terroir, domicilié à Villars-le-Terroir.

célibataire.

né à Villars-le-Terroir, le dix-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-trois,

fil de Marc-Léonard Allaz,

et de Marie-Angélique-Hélène née Pittel, agriculteur, à Villars-le-Terroir.

2° Bucher, Bertha, repasseuse,

de Zurich, domiciliée à Laudanne, rue de l'Halle, 23.

célibataire.

née à Zurich, le vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-trois,

fille de Rodolphe Bucher, négociant,

et de Elisabeth née Biggeli, divorcée Wiener, domiciliés à Zurich,

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, le dix, à
Laudanne, le neuf et à Zurich, le neuf juillet mil neuf
cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les actes de naissances des
fiancés.

Signatures des époux :

Édouard Allaz

Bertha Allaz

Signatures des témoins :

Ernest Allaz

Constant Allaz

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

Communiqué : aux États Civils
de Laudanne + Zurich.

Par jugement rendu le 10 avril 1915, déclaré définitif et exécutoire le même jour, le tribunal du district de Zurich, (1^{re} section) a dissous par le divorce le mariage Allaz-Bucher désigné ci-contre. Le divorce a été prononcé contre Dame Allaz en vertu de l'article 142 du C.C.S. et a fixé à un an et demi le délai pendant lequel elle ne peut contracter un nouveau mariage.

Zurich le 17 mai 1915.

Au nom du Tribunal du district, 1^{re} section :

Le substitut du greffier : —

— Signé : — D^r Kuecht. —

Indret le 25 mai 1915.

L'officier de l'état civil de l'arrondissement d'Échallens :

J. Jacques

Communiqué au département de Justice et Police, à Lausanne.

N° 7
 Bezençon Gaudard.

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile :
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux juillet

~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent huit.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bezençon, Edmond, agriculteur,
 de Eclagnens, domicilié à Goumoëns-la-Ville,
célibataire.

né à Goumoëns-la-Ville, le vingt-sept octobre mil huit cent septante-neuf,
 fils de Aimé Bezençon, agriculteur, à Goumoëns-la-Ville,
 et de désunte Jenny Bourgeaud dit Uveca,
 2° Gaudard, Alice-Elise, ménagère, de Landanne, à Echallens,
 de Bioley, Orjulaz et St-Barthélemy, domiciliée à Boudens,
célibataire.

née à Boudens, le deux mai mil huit cent quatre-vingt-trois,
 fille de désunt Gustave Gaudard,
 et de de veuve Lina Bally, ménagère, à Boudens.

Les publications ont eu lieu à Goumoëns-la-Ville, Eclagnens,
Echallens, Bioley, Orjulaz et St-Barthélemy, le dix, à Boudens
le neuf et à Landanne, le neuf juillet mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les actes de naissances
des fiancés.

Signatures des époux :

Edmond Bezençon
Alice Bezençon

Signatures des témoins :

David Paul
Faux Ls

Communiqué : aux Etats civils
de Landanne & Dullens.

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

f 52. N. 8.
Jaquier-Jaquier

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :
Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :
Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Date des publications :

Aujourd'hui Vingt-quatre juillet mil neuf cent huit,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Jaquier, Marc Eugène, agriculteur,
de Goumoëns-la-Ville, domicilié à Goumoëns-la-Ville,
veuf de Lina née Logo, d'ed le quinze août mil
neuf cent sept,

né à Goumoëns-la-Ville, le dix décembre mil huit cent soixante-quatre,
fils de désunts Emmanuel Jaquier,
et de Suzette née Basset,

2^o Jaquier née Carrel, Marie-Joséphine, ménagère,
de Goumoëns-la-Ville, domiciliée à Goumoëns-la-Ville,
veuve de Charles Lucien Jaquier, d'ed le dix-huit avril
mil neuf cent sept,

née à Courtion, le dix février mil huit cent soixante-cinq,
fille de désunts Louis-Paul Carrel,
et de Elisabeth-Antoinette née Trogin.

Les publications ont eu lieu à Goumoëns-la-Ville, le dix juillet
mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées non extraites:
deux actes de naissances.
deux actes de décès des précédents
conjoints.

Signatures des époux :
Marc Jaquier
Joséphine Jaquier

Signatures des témoins :
J. Faly
Henri Basset

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :
J. Jaques

N° 9.
Jordan-Buttel-

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un août ~~_____~~ ^{mil neuf cent huit,}
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jordan, Auguste, agriculteur, _____

de Boulend, _____ domicilié à Boulend, _____

célibataire. _____

né à Boulend, le trente-un mars mil huit cent huitante-un. _____

fils de Justase Jordan, agriculteur, _____

et de Elide née Dedarzend, à Boulend. _____

2° Buttel-Adèle, ménagère, _____

de Ferlend, _____ domiciliée à Boulend. _____

célibataire. _____

née à Boulend, le vingt juillet mil huit cent huitante-huit, _____

fille de Jules Buttel- agriculteur, _____

et de Marie Louise dite Elide née Guex, à Boulend. _____

Les publications ont eu lieu à Boulend, le vingt-deux juillet mil neuf cent huit et à Ferlend, le vingt-cinq dit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Une autorisation de l'Officier
de l'Etat-Civil de S^t-Eierges.

Signatures des époux :

Auguste Jordan
Adèle Jordan

Signatures des témoins :

J. Piquet & Vincent
Salomon Wylere

Communiqué : aux Etats Civils
de S^t-Eierges & Oron-la-Ville.

L'officier de l'état civil :

J. Piquet

N° 10.
Gaillard: Gu-

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un août ~~mil neuf cent huit-~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gaillard, Emile-François, négociant,
de Schallend, domicilié à Bioley, Orjulaz.veuf de Maria-Cäzilia née Michel, des le vingt-huit-
janvier mil neuf cent huit-né à Schallend le quinze septembre mil huit cent septante-huit-fils de Amédée-Emile Gaillard,et de Maria-Julie née Faste, négociants, à Schallend.2° Guil. Thérèse, modiste,de Stand (Obwalden), domiciliée à Sarnen (Obwalden)célibataire.née à Sarnen, le dix juin mil huit cent quatre-vingt-fille de Wilhelm Guil, décédéet de Maria née Vogel, sa veuve, à Sarnen.Les publications ont eu lieu à Schallend & Bioley, Orjulaz, le
premier, à Stand, le trois & à Sarnen, le sept-août mil neuf
cent huit.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances
l'acte de décès de Maria-Cäzilia
Gaillard née Michel.Communiqué : aux Etats Civils
de Stand & Sarnen.

Signatures des époux :

Emile Gaillard fils
Thérèse Gaillard

Signatures des témoins :

Emile Gaillard
Louis Dory

L'officier de l'état civil :

J. Jaques

N° 11.
Allaz-Martin.

Aujourd'hui sept- septembre mil neuf cent huit.
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Nom et profession de l'époux :

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Allaz, Joseph. Adrien, agriculteur,
de Villars-le-Terroir, _____ domicilié à Villars-le-Terroir.

Etat civil :

célibataire. _____

Lieu et date de la naissance :

né à Prez (Fribourg), le dix-neuf septembre mil huit cent septante-dix.

Noms, profession et

_____ fils de Romain Allaz, agriculteur, à Villars-le-Terroir.

domicile des parents :

et de désunte Cécile Marie née Littel. _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Martin, Cécile Louise, ménagère. _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Stagnières, _____ domiciliée à Villars-le-Terroir.

Etat civil :

célibataire. _____

Lieu et date de la naissance :

née à Villars-le-Terroir, le sept- septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq,

Noms, profession et

_____ fille de désunt Clair Joseph Martin,

domicile :

et de sa veuve Marie Julie Augustine née Meltraux ménagère, à Villars-le-Terroir.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir & Stagnières.

le vingt-neuf août mil neuf cent huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées non extraites

Les actes de naissances des fiancés, inscrites à Vol: A & B.

Signatures des époux :

Joseph Allaz.
Cécile Allaz

Signatures des témoins :

Champer
C. Littel just

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

Jacques

N° 12.
Birn-Walkenhüt.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf septembre mil neuf cent huit.
mil huit cent quatre-vingt.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Birn, Jean, maître d'hôtel,de Adelboden (Berne), domicilié à Paris, rue Joanès, 8, (14^e arr^t)veuf de Constance-Octavie née Rogé, née le dix-neuf mai
mil neuf cent sept.né à Adelboden, le vingt-cinq juillet mil huit cent quarante-trois,fils de défunt Abraham Birn,et de Sudanne née Däpp.2° Walkenhüt, Fanny, ménagère,de Wömersberg (Wurtemberg), domiciliée à Adens.célibataire.née à Adens, le quatorze avril mil huit cent cinquante-neuffille de défunt Jacob-Frédéric Walkenhüt,et de Louise-Marguerite née Reutter, de femme.

Les publications ont eu lieu à Adens, le quatre, à Adelboden,
le cinq, à Wömersberg, le neuf juin mil neuf cent huit
à la porte de la mairie du 14^e arr^t de Paris, du sept au seize juin 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Une promesse de mariage.2 actes de naissances.L'acte de décès de Constance-OctavieBirn née Rogé.4 publications.

Communiqué à l'Etat-civil

de Adelbodenà la Chancellerie d'Etat,à Landsanne.

Signatures des époux :

Jean BirnFanny Birn

Signatures des témoins :

Fanny BirnSilvanus L. Aguel

L'officier de l'état civil :

J. Aguel

N^o 13
Schneussly, Frioud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt septembre mil neuf cent huit
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Schneussly, Pierre, domestique de campagne,
de Fribourg et Wimmiswil, domicilié à Staquières,
célibataire.

né à Dietisberg, le neuf janvier mil huit cent huitante-cinq,
fils de Philippe Schneussly, agriculteur, à Dietisberg,
et de defunte Barbara J. Conegger.

2^o Frioud, Marie Philomène, couturière,
de Roddens (Fribourg), domiciliée à Staquières,
célibataire.

née à Staquières, le vingt-dix septembre mil huit cent quatre-vingt-trois,
fille de Theodore Frioud,

et de Angélique Eugénie née A. Soudo, agriculteur, à Staquières.

Les publications ont eu lieu à Staquières, le quatre, à Roddens
et Fribourg, le cinq et à Wimmiswil, le dix août
mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Pierre Schneussly
Marie Schneussly

Signatures des témoins :

Pierre Schneussly
Marie Despont
de Casimir.

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

Communiqué : aux Etats Civils
de Roddens, Fribourg
et Wimmiswil

N^o 14.
Borgeaud = Janin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Douze Septembre

mil neuf cent huit
~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Borgeaud, Henri Auguste, agriculteur,

de M^o Borrens, domicilié à Stagnières.

célibataire.

né à Stagnières, le vingt-quatre février mil huit cent quatre vingt-cinq.

fils de défunt J^o Léon Borgeaud,

et de Marie Louise dite Elise née Dufey.

2^o Janin, Hélène, ménagère,

de M^o Borrens, domiciliée à M^o Borrens.

célibataire.

née à M^o Borrens, le premier août mil huit cent quatre vingt-deux.

filles de Jean Victor Janin, syndic, à M^o Borrens.

et de défunte Aline née Chatelay.

Les publications ont eu lieu à Stagnières, le dix août mil neuf cent huit et à M^o Borrens, le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Henri Borgeaud
Hélène Borgeaud

Signatures des témoins :

Elise Janin
Henri Borgeaud

Communiqué : à l'Etat Civil
de M^o Borrens, Dolig-le-Grand.

L'officier de l'état civil :

Jacques

N° 15
Littel-Basaud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf septembre

~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent huit

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Littel, Felix Auguste, conducteur d'automobile,

de Villard-le-Terroir, — domicilié à Villard-le-Terroir,

célibataire.

né à Villard-le-Terroir, le douze janvier mil huit cent dix-neuf,

fils de défunts Alphonse-Eldore-Nicolas Littel,

et de Adabelle-Euphrodine-Marie Littel,

2° Basaud, Céline-Julia, couturière,

de Echallens & de Bottens, — domiciliée à Echallens,

célibataire.

née à Echallens, le seize avril mil huit cent quatre-vingt-sept,

fille de défunt François Auguste Basaud,

et de Julie-Lina née Allaz, du souse, ménagère, à Echallens.

Les publications ont eu lieu à Echallens et à Villard-le-Terroir,

le quatre septembre mil neuf cent huit et à Bottens,

le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Felix Littel
Céline Pittet

Signatures des témoins :

Auguste Basaud
Jules Dupont

Communiqué : à l'Etat-Civil

de Bottens,

à Poliez-le-Grand.

Officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 16.
Despont-Littel-

Aujourd'hui douze octobre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Despont, Joseph-Joséph, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bioley-Orjulaz, domicilié à Bioley-Orjulaz

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Bioley-Orjulaz, le treize octobre mil huit cent huitante-un.

Noms, profession et

de défunt Emile Despont,

domicile des parents :

et de sa veuve Elida Anna Despont, ménagère, à Bioley-Orjulaz.

Nom et profession de l'épouse :

2° Littel, Agathe-Alphonsine-Thérèse, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Terroir, domiciliée à Villars-le-Terroir.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Villars-le-Terroir, le trois septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Noms, profession et

de Thadée-Nicolas-Navier Littel, agriculteur, à Villars-le-Terroir.

domicile des parents :

et de défunte Henriette-Félicité née Littel.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bioley-Orjulaz & Villars-le-Terroir, le dix-sept septembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Joseph Despont
Agathe Despont

Signatures des témoins :

Navier Littel
L. Cuenna

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 17
 Juriens: Despont.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent huit
 mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Juriens, Olivier-Cadimir, agriculteur,
 de Villard-le-Terroir, domicilié à Briquigny-S^t-Barthélemy,
 célibataire.

né à Villard-le-Terroir, le vingt-quatre octobre mil huit cent huitante.
 fils de Auguste-Marcel Juriens, agriculteur, à Briquigny-S^t-Barthélemy,
 et de défunte Marie-Genesière Tully.

2^e Despont, Marie-J. Concorine, ménagère,
 de Biolley-Orjulaz, domiciliée à Echallens,
 célibataire.

née à Ormens, le huit-novembre mil huit cent quatre-vingt,
 fille de Cadimir-Auguste Despont,
 et de Clémentine née Littel, sa femme, agriculteurs, à Echallens.

Les publications ont eu lieu à Echallens, Biolley-Orjulaz,
 Briquigny-S^t-Barthélemy et Villard-le-Terroir, le
 dix-neuf octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Olivier Juriens
 Marie Juriens

Signatures des témoins :

Sauz Ls
 Despont P.

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N^o 18
Gachet-Jaquier.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze novembre

mil neuf cent huit,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gachet, Ulysse, agriculteur,

de Biolley, Ojulaz et Boudens, domicilié à Echallens,

célibataire.

né à Biolley, Ojulaz, le vingt-sept mars mil huit cent huitante-un,

fils de Edouard Gachet,

et de Thérèse Marie Pellet, agriculteurs, à Echallens.

2^o Jacquier, Thérèse, ménagère,

de Leytes & Lodsens, domiciliée à Leytes & Lodsens.

célibataire.

née à Sugnens, le vingt-cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq,

fille de Edouard Jacquier,

et de Eugénie née Jaccoud, agriculteurs, à Leytes & Lodsens.

Les publications ont eu lieu à Echallens, le neuf octobre mil neuf cent quatre-vingt-huit, ainsi qu'à Biolley, Ojulaz, à Boudens, le onze & à Leytes & Lodsens, le douze dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Ulysse Gachet
Thérèse Jacquier

Signatures des témoins :

Emmanuel
C. Pellet

Communiqué : aux Etats civils
de Sullens & St-Cierges.

L'officier de l'état civil :

J. Jaques

N° 19.
Chapuis-Mottel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un novembre mil neuf cent huit,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chapuis Jules, agriculteur,
de Oulens & Eclagnens, domicilié à Oulens,
célibataire.

né à Oulens, le vingt-huit-janvier mil huit cent soixante dix neuf,
fils de Jules Auguste Chapuis, agriculteur, à Oulens,
et de défunte Marie Chabot.

2° Mottel Marie, ménagère,
de Bennezy, domiciliée à Bennezy,
célibataire.

née à Bennezy, le vingt-un septembre mil huit cent septante huit,
fille de Philippe Mottel, agriculteur, à Bennezy,
et de défunte Rodine née Clot, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Oulens et Eclagnens, le vingt-trois octobre mil neuf cent huit et à Bennezy le vingt-dix dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances

Signatures des époux :

Chapuis Jules
Marie Chapuis

Signatures des témoins :

Chapuis Paul
Jeanne Vaney

Communiqué : à l'Etat-Civil
de Bennezy
Arrondissement de Granges

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

N° 20.
Baudet-Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf décembre

~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent huit

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baudet, J. Louis, agriculteur,

de Stagnières, domicilié à Stagnières

célibataire.

né à Stagnières, le vingt-dix mai mil huit cent septante-neuf,

fils de Henri Baudet,

et de Adèle Baudère, agriculteurs, à Stagnières.

2° Rochat, Marie-Louise, garde-malades.

de Bionx, Commune de l'Abbaye, domiciliée à Stagnières.

célibataire.

née à Allierend, près Moudon, le douze septembre mil huit cent septante-neuf.

filles de Ami Louis Rochat,

et de Lucie née d'Ingard, agriculteurs, à Stagnières.

Les publications ont eu lieu à Stagnières, le vingt-sept novembre mil neuf cent huit & à l'Abbaye le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Louis Baudet
Marie Louise Rochat

Signatures des témoins :

Jules Grusse
Cécile Rochat.

Communiqué : à l'Etat-Civil
de l'Abbaye.

l'officier de l'état civil :

Jacques

*N° 20
L. J. Baudet
M. L. Rochat*

N° 21.

Glauder Baltensperger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Le N° 21, à la page 65 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1908.

Les deux doubles du précédent registre sont conformes.

Ce que nous certifions.

Le 31 décembre 1908.

L'Officier de l'Etat-Civil de l'Arrondissement d' Echallens

J. Jaques

Un double a été remis le 9 janvier 1909, à l'autorité cantonale en exécution de l'article 2 de la loi. L'Officier de l'Etat-Civil.

J. Jaques



Aujourd'hui trente-un décembre

mil neuf cent huit, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Glauder Charles Alfred, agriculteur, de Fraubrunnen, (Berne) domicilié à Bottend, célibataire.

né à La Chaux-de-Fonds, le vingt-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-un, fils de Alfred Glauder, commerçant, et de Marie née Graf, de femme, à Bottend. 2° Baltensperger Lina, ménagère, de Bratten (Zurich), domiciliée à Fontaine, célibataire.

née à Fiez, le huit octobre mil huit cent quatre-vingt-trois, fille de Gottfried Baltensperger, tonnelier, et de Roda née Zurcher, de femme, à Fontaine. Les publications ont eu lieu à Bottend, le dix-huit, à Bratten et Grafenried, le dix-neuf et à Fontaine, le vingt-neuf novembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Une autorisation de l'Officier de l'Etat-Civil de Bottend

Signatures des époux :

Charles Glauder, Lina Glauser

Signatures des témoins :

Jules Piquet, Louis Gottfrey

Communiqué : aux Etats-Civils de Bottend, Bratten, Grafenried et Fiez

L'officier de l'état civil :

J. Jaques

N° 1.
Rümo-Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deize février _____ mil neuf cent neuf,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rümo, Pierre, agriculteur, _____de Oberdshrot (Fribourg), domicilié à Schallens. _____célibataire. _____né à Ried, près Oberdshrot, _____le quatre novembre _____ mil huit cent soixante-huit,fils de défunts Jean-Joseph Rümo, _____et de Anna-Maria-Elisabeth née Gobel, _____2° Dutoit, Emélie-Marie-Henriette, repasseuse, _____de Villars-le-Terroir, domiciliée à Schallens. _____célibataire. _____née à Schallens, le vingt-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-dix,fille de Hypolite-Cadimir Dutoit, _____et de Léontine-Françoise-Marie née Fayre, agriculteurs, à Schallens.Les publications ont eu lieu à Schallens, à Villars-le-Terroirle dix-huit janvier mil neuf cent neuf et à Oberdshrotle dimanche. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées ou non extraites.

deux actes de naissances.

Communiqué : à l'Etat-Civil
de Maffeyen.

Signatures des époux :

Pierre RümoEmélie Rümo.

Signatures des témoins :

Henri JaccottetMartin Joseph

L'officier de l'état civil :

Jacques

N° 2.
Mettreaux-Jorand.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf février _____ mil neuf cent neuf,
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mettreaux, Joseph Maurice, agriculteur,

de Villars-le-Terroir, domicilié à Villars-le-Terroir.

célibataire.

né à Villars-le-Terroir, le vingt-quatre juin mil huit cent quatre-vingt-

fil de François Auguste Etienne Mettreaux,

et de Marie-Victorine Mettreaux, agriculteur, à Villars-le-Terroir.

2° Jorand, Joséphine Marie Agathe, couturière.

de Bottens, domiciliée à Bottens.

célibataire.

née à Schallens, le dix-neuf mai mil huit cent septante-cinq.

fille de François Elavier Jorand,

et de Séraphine Ludirine née Mettreaux, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir et à Bottens,
le trois février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Mettreaux Maurice
Joséphine Mettreaux

Signatures des témoins :

Mettreaux Alfred.
Stenice Mettreaux

Communiqué : à l'Etat Civil.
à Loliez-le-Grand.

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 3.
Tardy Bini.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Artil _____ mil neuf cent neuf.
mil huit-cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tardy Albert, cafetier, _____

de Sampigny, _____ domicilié à Oulens. _____

veuf de Marie Angèle née Morand, dès le neuf janvier
mil neuf cent huit, _____

né à Stampalais (Genève), le trente janvier mil huit cent huitante-deux.

fil de Marie Fanny Tardy, ménagère, à La Chaix de Fonds

et de _____

2° Bini Marguerite, ménagère, _____

de Teccana, Tarze, Italie, _____ domiciliée à Oulens. _____

célibataire. _____

née à Basois, le singl. trois mars mil huit cent quatre singl. sept.

filles de Salvatore Bini, cordonnier, _____

et de Caroline Françoise née Baillif, sa femme, ménagère, à Basois

Les publications ont eu lieu à Oulens, le premier à Sampigny,
le quatre février mil neuf cent neuf, & à Teccana, les dimanches
singl. huit février mil neuf cent neuf & sept mars suivants.

Après avoir examiné, les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.
L'acte de décès de Marie Angèle
Tardy n'a pas été extrait.

Signatures des époux :

Albert Tardy
Marguerite Tardy

Signatures des témoins :

A. Moimoz député
Jules Tiquet

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

Communiqué : aux États Civils
de Sampigny & Teccana
Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

N^o 4.
Henriod: Maccand.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Avril mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Henriod, Louis-Charles, mécanicien,
de Sullens, domicilié à Schallens.
célibataire.

né à Schallens, le dix-sept-avril mil huit cent huitante-deux,
fils de J. Benri-François J. Benriod, mécanicien,
et de Louise J. Benriod née Failletta Z, à Schallens.

2^o Maccand, Fanny, ménagère,
de Schallens, domiciliée à Schallens.
célibataire.

née à Schallens, le neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq,
fille de Emile-Antoine-Louis Maccand,
et de Anna-Fanny née Mabile, agriculteurs, à Schallens.

Les publications ont eu lieu à Schallens, le vingt-neuf mil
neuf cent neuf & à Sullens, le vingt-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances

Signatures des époux :

L. Henriod

F. Maccand

Signatures des témoins :

Paul L.

Jules Tiquet

L'officier de l'état civil :

J. Tiquet

Communiqué : à l'Etat Civil
de Sullens.

N° **5.**
Mettreaux-Mathey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui **deize Avril** mil neuf cent **neuf**
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mettreaux, Auguste-Victor, maréchal,**

de **Villars-le-Terroir,** — domicilié à **Bioley-Orjulaz.**

célibataire.

né à **Villars-le-Terroir, le huit-novembre mil huit cent quatre-vingt-trois**

fil de **Auguste-Alfred Mettreux charroy,**

et de **Marie-Louise née Allaz, à Villars-le-Terroir.**

2° **Mathey, Marie-Cyrine, blanchisseuse,**

de **Assens,** — domiciliée à **Bioley-Orjulaz.**

célibataire.

née à **Bioley-Orjulaz, le singt-sept-juin mil huit cent quatre singt-cinq.**

fille de **Francois-J-Benoit Mathey, charroy,**

et de **Julie-Clémentine Martin, à Bioley-Orjulaz.**

Les publications ont eu lieu à **Assens, Bioley-Orjulaz & Villars-le-Terroir, le trente mars mil neuf cent-neuf.**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées non extraites

inscrites à Vol: A.
deux actes de naissances.

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Auguste Mettreux Maréchal.

Marie Cyrine Mettreux

Signatures des témoins :

Constant Perchet

Jules Desfont

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J. J.

N° 6.
Mermoud-Faste.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt-trois Aout

~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent neuf.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mermoud, Robert, agriculteur,
de Poliez-le-Grand, domicilié à Eclagnens.
célibataire.

né à Eclagnens le treize mai — mil huit cent quatre vingt-dix,
fils de Elie Mermoud
et de Méty née Chabot, de femme, agriculteur, à Eclagnens.
2° Faste, Louise-Dina, ménagère.
de Goumoëns-la-Ville, domiciliée à Goumoëns-la-Ville.
célibataire.

née à Goumoëns-la-Ville, le sept août — mil huit cent quatre vingt-cinq.
fille de J. Léon-Louis Faste,
et de Louise née Vollet, agriculteur, à Goumoëns-la-Ville.
Les publications ont eu lieu à Eclagnens & à Goumoëns-la-Ville
le sept aout mil neuf cent neuf & à Poliez-le-Grand
le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Robert Mermoud
Louise Dina Mermoud

Signatures des témoins :

Jean Le
Jules Piquet

Communiqué : à l'Etat-Civil
à Poliez-le-Grand.

L'officier de l'état civil :

Jacques

N° 7
Guibat-Clavel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui, vingt-quatre avril mil neuf cent neuf, mil-huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Guibat, Juste-Aldrien, instituteur,

de Bière, domicilié à Corcelles-le-Jorat.

célibataire.

né à Bière, le vingt-quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq,

fils de Charles-Daniel-Frédéric Guibat, agriculteur,

et de Fanchette née Chandon, sa femme, domiciliés à Bière.

2° Clavel, Marie-Elise,

de Oulens (Schallens), domiciliée à Oulens.

célibataire.

née à Oulens, le trente mars mil huit cent quatre-vingt-deux,

filles de Auguste-François Clavel, agriculteur,

et de Marie-Louise née Mayor, sa femme, domiciliés à Oulens.

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat & à Bière, le dix avril mil neuf cent-neuf et à Oulens, le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Une autorisation de l'Officier de l'Etat-Civil de Corcelles-le-Jorat.

Signatures des époux :

Guibat
Marie Guibat

Signatures des témoins :

Littoré
Chapuis Laure

Communiqué : aux Etats Civils de Bière & Corcelles-le-Jorat, à Rozpraž.

L'officier de l'état civil :

Jaques

N° 1.
Münster-Vauthey.

Aujourd'hui trente Avril _____ mil neuf cent neuf.
mil-huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Münster, Ernest, Ingénieur, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Coire et de St-Gall, _____ domicilié à St-Gall, _____

Etat civil :

célibataire. _____

Lieu et date de la naissance :

né à Coire, le dix février _____ mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

_____ fils de Ernest-Charles-Léon Münster, Ingénieur, _____

domicile des parents :

et de Marie née Schlegel, les deux à St-Gall. _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Vauthey, Vilma, Vêlo, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Sugnens, _____ domiciliée à Echallens. _____

Etat civil :

célibataire. _____

Lieu et date de la naissance :

née à Sugnens, le neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

_____ fille de Désiré Alfred Vauthey, _____

domicile :

et de Marie Eugénie née Chesalloy, à Echallens. _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St-Gall et à Coire, le dix,
à Sugnens, le douze et à Echallens, le treize avril
mil neuf cent neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Une autorisation de l'Officier
de l'Etat-Civil de St-Gall.

Signatures des époux :

Münster
Vilma Münster

Signatures des témoins :

Clavel
Vauthey

Communiqué : aux Etats-Civils
de St-Gall, Coire & Fey.

L'officier de l'état civil :

Jacques

N° 9
Pittel-Magnin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mai _____ mil huit cent neuf, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pittel, Jean-Stienne-Joseph, agriculteur,
de Villard-le-Terroir, domicilié à Villard-le-Terroir,
célibataire.

né à Villard-le-Terroir, le quatre décembre mil huit cent dix-neuf,
fils de Vincent-Emile Pittel,
et de Marie-Marthe Martin, agriculteur, à Villard-le-Terroir.
2° Magnin, Marie-Josephine, ménagère,
de Gillarend (Fribourg), domiciliée à Layern, rue de la gare.
célibataire.

née à Edchiens, le deux janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf,
fille de Pierre-Antoine Magnin, à Gillarend,
et de Marie-Louise Boyet, décédée.

Les publications ont eu lieu à Villard-le-Terroir, le vingt-trois,
à Layern, le vingt-quatre et à Gillarend, le vingt-cinq
avril mil huit cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'acte de naissance de l'épouse.
Celui de l'époux est inscrit à
Volume A.

Communiqué : aux Etats civils
de Layern & Gillarend.

Signatures des époux :

Etienne Pittel
Josephine Pittel

Signatures des témoins :

Jurien Auguste,
Lutoit Louis

L'officier de l'état civil :

Agnes

N° 10.
 Mayot-Fanchette

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Quinze mai mil neuf cent neuf.
mil huit cent quatre-vingt-

sept heures du soir, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mayot, Edouard-Urichs, menuisier,

de Schallend, domicilié à Schallend.

divorcé de Céline née Meyzel, dès le trente octobre
mil neuf cent dix.

né à Schallend, le vingt-quatre mai mil huit cent cinquante-quatre.

fil de défunt Idace Louis Mayot,

et de Françoise Antoinette née Mayot.

2° Fanchette, née Boulet, Julie-Magdelaine,

de Moudon, domiciliée à Laudanne.

divorcée de Marius Fanchette, dès le cinq juin mil
neuf cent huit.

née à Montagny, le quinze juin mil huit cent cinquante-neuf.

fille de Jean Louis Boulet,

et de Henriette Marianne née Cornu, décédée.

Les publications ont eu lieu à Schallend, le premier, à Moudon,
 le trois & à Laudanne, le quatre mai mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° L'acte de naissance de l'épouse.
 - 2° Copie du jugement du divorce.
- Les pièces concernant l'époux, inscrites aux volumes A & B, ne sont pas extraites.

Signatures des époux :

E. Mayot
F. Mayot

Signatures des témoins :

Mayot Beguin
Superson Heusser

Communiqué : aux Etats civils
 de Moudon & Laudanne.

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 11.
Coeytaux-Obélin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Quatre juin _____ mil neuf cent neuf,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Coeytaux, Alfred-Aloys-Benri, agriculteur,
de Daillens, _____ domicilié à Bettens, _____
célibataire. _____

né à Bettens, le quinze décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux,
fils de Fr. Henri Coeytaux, décédé, _____
et de Anna-Madeleine née Gerbet, sa sœur, ménagère, à Bettens.
2° Obélin, Henriette-Charlotte, ménagère, _____
de Biolley-Ozullaz, _____ domiciliée à Biolley-Ozullaz.
célibataire. _____

née à Biolley-Ozullaz, le sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-huit,
fille de défunt Jules Obélin, _____
et de Aimée née Gachet, _____
Les publications ont eu lieu à Biolley-Ozullaz, le quinze mai
mil neuf cent neuf, à Daillens & à Bettens, le
surlendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Une autorisation de l'Officier
de l'Etat-Civil de Daillens.

Communiqué : à l'Etat-Civil
de Daillens.

Signatures des époux :

Alfred Coeytaux
Charlotte Coeytaux

Signatures des témoins :

L. F. F. F.
Bally Ouzar

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 12
Gardaz-Allaz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui le vingt-juin

mil neuf cent neuf,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gardaz, Innocent-Joseph-Emmanuel agriculteur,

de Villars-le-Terroir, domicilié à Villars-le-Terroir.

célibataire.

né à Villars-le-Terroir, le vingt-huit décembre mil huit cent septante-quatre.

fils de deffunt Pierre-Nicolas-Gregoire Gardaz

et de Françoise-Josephine née Littel, sa femme.

2° Allaz, Marie-Agnès, ménagère,

de Villars-le-Terroir, domiciliée à Villars-le-Terroir.

célibataire.

née à Villars-le-Terroir, le quinze février mil huit cent quatre vingt-quatre,

filles de Fabien-Sébastien Allaz

et de Marie-Poloméne née Mettraux, agriculteur, à Villars-le-Terroir.

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, le vingt-un mai
mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées : non extraites

inscrites à Volume A.

deux actes de naissances.

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Emmanuel Gardaz

Marie Gardaz

Signatures des témoins :

Jules Fiquet

Casimir Allaz

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

N° 13

Aigroz Chantaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier juillet _____ mil huit cent neuf,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Aigroz Aimé-Ulysse, tuilier, _____

de Combremont-le-Petit, _____ domicilié à Bière. _____

célibataire. _____

né à Fey, le dix octobre _____ mil huit cent dix-sept.

fils de Jacques-Louis Aigroz _____

et de Marie née Stelz _____

2° Chantaz Louise Eugénie, ménagère, _____

de Stagnières, _____ domiciliée à Bottens. _____

célibataire. _____

née à Stagnières, le vingt-cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-huit.

fille de Jean Chantaz, _____

et de Rodine née Quédon. _____

Les publications ont eu lieu à Stagnières le trois, à Bière, le quatre,
à Bottens, le cinq et à Combremont-le-Petit, le dix mai
mil neuf cent neuf.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Une autorisation de l'Officier
de l'Etat Civil de Bière.

Signatures des époux :

Ulysse Aimé Aigroz
Louise Aigroz

Signatures des témoins :

Paul Ls
Henri VerbeCommuniqué : aux Etats Civils
de Bière, Bottens &
Combremont-le-Grand.

L'officier de l'état civil :

Jacques

N° 14
 Mettraux-Allaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt juillet mil neuf cent neuf,
mil-huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mettraux Hippolyte Joseph, agriculteur,

de Villars-le-Terroir, domicilié à Villars-le-Terroir.

célibataire.

né à Villars-le-Terroir, le sept-mars mil huit cent quatre-vingt-trois,

fil de Auguste Nicolas Nemi Mettraux,

et de Jeanne Marie Philomène née Bersand, décédés.

2° Allaz Françoise Anna, couturière.

de Villars-le-Terroir, domiciliée à Villars-le-Terroir.

célibataire.

née à Villars-le-Terroir, le dix-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq.

filles de Jacques Emile Allaz,

et de Marie Martine née Chaudron, à Villars-le-Terroir.

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, le premier
juillet mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées non extraites :

deux actes de naissances inscrits
à Vol: A

Signatures des époux :

Joseph Mettraux

Anna Mettraux

Signatures des témoins :

E. Gillard-Froz

Benoit Genta

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

Jacques

N° 15
Mettraux-Mathey

Aujourd'hui Vingt-trois juillet mil neuf cent ~~neuf~~ ^{neuf},
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Mettraux Gustave-Alphonse, charbon,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Terroir, domicilié à Adens.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Villars-le-Terroir, le vingt-deux octobre mil huit cent quatre-vingt-un,

Noms, profession et

fil de Auguste-Alfred Mettraux, charbon,

domicile des parents :

et de Marie-Louise Allaz, de femme, à Villars-le-Terroir.

Nom et profession de l'épouse :

2° Mathey Cécile ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Adens, domiciliée à Bioley-Orjulaz.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Bioley-Orjulaz, le onze décembre mil huit cent quatre-vingt-six.

Noms, profession et

filie de François-Denis Mathey, charbon,

domicile des parents :

et de Julie-Éléonore née Martin, de femme, à Bioley-Orjulaz.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Adens, Bioley-Orjulaz & Villars-le-Terroir, le sept juillet mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces ~~déposées~~ ^{non} ~~extraites~~

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Gustave Mettraux charbon
Cécile Mathey ménagère

Signatures des témoins :

Salomon Wyss
Louis Zurlauben

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

J. Jaques

N° 16.
 Bezençon-Jaquiet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un juillet

mil neuf cent neuf,
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bezençon Georges agriculteur,

de Belagnens, domicilié à Belagnens.

célibataire.

né à Belagnens, le premier août mil huit cent quatre-vingt-huit,

fils de Benjamin Jules Bezençon,

et de Lina Georgine née Bezençon, sa femme, agriculteurs à Belagnens.

2° Jaquiet Laure, ménagère,

de Goumoens-la-Ville, domiciliée à Goumoens-la-Ville.

célibataire.

née à Goumoens-la-Ville, le premier février mil huit cent quatre-vingt-neuf,

fille de Edouard Jaquiet, syndic,

et de Fanny-née Jaquiet, sa femme, ménagère, à Goumoens-la-Ville.

Les publications ont eu lieu à Belagnens & Goumoens-la-Ville,
 le seize juillet mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées non extraites :

deux extraits de naissances

Signatures des époux :

Bezençon Georges

Bezençon Laure

Signatures des témoins :

A. Moimny

Louis Zalluff

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

J. Jaques

N° 17
Juriens Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix août mil neuf cent neuf
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Juriens, Marc Ignace, agriculteur,

de Villars-le-Terroir, domicilié à Villars-le-Terroir

célibataire.

né à Villars-le-Terroir, le vingt-deux avril mil huit cent quatre vingt deux,

fil de Emile Fabien Juriens

et de Marie-Lucie-Georgie née Littel, sa femme, agriculteur, à Villars-le-Terroir.

2° Dutoit, Marie Marceline, repasseuse,

de Villars-le-Terroir, domiciliée à Villars-le-Terroir.

célibataire.

née à Villars-le-Terroir, le vingt-cinq avril mil huit cent quatre vingt-neuf,

fille de Jésus Victor-Clément Dutoit

et de sa femme Cyrille-Nicolette née Mathey, ménagère, à Villars-le-Terroir.

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, le vingt
juillet mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Marc Juriens

Marie Juriens

Signatures des témoins :

Juriens François

Trubaty Alphonse

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 18
 Mettraux-Curtal

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre mil neuf cent neuf, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mettraux Felix Auguste, agriculteur,

de Villard-le-Verrois, domicilié à Villard-le-Verrois.

veuf de Louise Mettraux née Party, né le vingt-un janvier mil neuf cent neuf.

né à Villard-le-Verrois le vingt-un décembre mil huit cent soixante-neuf.

fil de défunt Joseph Seraphim Mettraux,

et de Marie Euphrodine née ChambettaZ.

2° Curtal Marie-Fanchette, ménagère,

de Fiangères, Bedencens & Progens, domiciliée à La Corbazz.

célibataire.

née à Fiangères le dix juillet mil huit cent quatre-vingt-trois,

filles de défunt Pierre Curtal,

et de Catherine née Boseral.

Les publications ont eu lieu à Villard-le-Verrois, La Corbazz & Progens le vingt-cinq août mil neuf cent neuf, à Fiangères & Bedencens, le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.
 L'acte de décès de Louise Mettraux née Party.

Signatures des époux :

Auguste Mettraux
 Marie Mettraux

Signatures des témoins :

Ernest Mettraux
 Marcel Gotsfreu

Officier de l'état civil :

Jacques

Communiqué : aux Etats Civils de Belfaux, S. Martin & Progens.

N° 19.
Clément-BezencouAujourd'hui deize Septembre _____ mil neuf cent neuf,
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° Clément Eugène François, instituteur, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Quarnens et L'Isle, _____ domicilié à Bettend. _____

Etat civil :

célibataire. _____

Lieu et date de la naissance :

né à Quarnens le premier mai mil huit cent soixante-un, _____

Noms, profession et

fils de défunts Charles François Louis Clément, _____

domicile des parents :

et de M^{lle} Marie Nanette née Chappuis. _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Bezencou Céline, ménagère, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Oulens et Belagnens, _____ domiciliée à Oulens. _____

Etat civil :

célibataire. _____

Lieu et date de la naissance :

née à Oulens le huit juillet mil huit cent soixante-deize, _____

Noms, profession et

fille de Jean Frédéric Bezencou, agriculteur, à Oulens.

domicile des parents :

et de défunte Anna née Bastian. _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oulens et Belagnens le trente août
mil neuf cent neuf, à Bettend, L'Isle et Quarnens
le lendemain. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Une autorisation de l'Officier
de l'Etat Civil de Sullens.

Signatures des époux :

Eug. Clément
Céline Clément

Signatures des témoins :

L. Follig
J. Tiquet VincentCommuniqué : aux Etats Civils
de L'Isle & Sullens.

L'officier de l'état civil :

J. Tiquet

N° 20.
Juriens-Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Singl. Octobre _____ mil neuf cent neuf ;
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Juriens, Francois. Arrien, agriculteur, _____
de Villars-le-Terroir, _____ domicilié à Villars-le-Terroir,
célibataire. _____

né à Villars-le-Terroir, le singl. sept. jansier mil huit cent huitante-cinq, _____
fils de Emile-Fabien Juriens, _____
et de Marie-Lucie-Georgie née Littel, agriculteur, à Villars-le-Terroir
2° Dutoit, Cygne-Honorine, ménagère, _____
de Villars-le-Terroir, _____ domiciliée à Villars-le-Terroir.
célibataire. _____

née à Villars-le-Terroir, le neuf février mil huit cent quatre-vingt-sept, _____
fille de désunt Charles-Celestin Dutoit, _____
et de Reine-Françoise-Philomène née Meltraux, à Villars-le-Terroir
Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, le cinq octobre
mil neuf cent-neuf. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'acte de naissance de l'époux.
Celui de l'épouse, non extrait
est inséré à Volume A.

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Juriens Francois
Cygne Honorine Juriens

Signatures des témoins :

Dutoit Joseph
Dutoit Casimir

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 21.
Fasse Despont.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept novembre mil neuf cents neuf.
mil-huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° FASSE, Jacques Auguste, agriculteur,
de Bretigny-S^t Barthélemy, domicilié à Bretigny-S^t Barthélemy,
célibataire.

né à Sabut (France) le dix août mil huit cent septante-neuf,
fils de Victor FASSE,
et de Antoinette née Jaquet, d'homme, agriculteur, à Bretigny-S^t Barthélemy.
2° Despont, Marie Louise, ménagère,
de Bioley-Ojulaz, domiciliée à Bioley-Ojulaz
célibataire.

née à Bioley-Ojulaz, le vingt-trois mai mil huit cent dix-neuf,
fille de Désiré Emile Despont,
et de Elida Anna née Despont, d'homme, ménagère, à Bioley-Ojulaz.
Les publications ont eu lieu à Bretigny-S^t Barthélemy & à Bioley-Ojulaz,
le deux novembre mil neuf cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées non extraites.

deux actes de naissances
inscrits à Vol. A + B

Communiqué :

Signatures des époux :

Jacques Fasse
Marie Favre

Signatures des témoins :

Jules Dupont
Jules Despont fils d'Emile

L'officier de l'état civil :

J. Fasse

No 6 5.1. 1910
Le Juge
J. Guivill
 N° 22.
 Feste = Martin.

Aujourd'hui *Vingt-trois novembre*

mil neuf cent neuf,
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

1° *Feste, Jules Paul, agriculteur,*
 de *Bretigny-Saint-Barthélemy,* domicilié à *Bretigny-S^t-Barthélemy,*
 veuf de *Félicite née Feste,* née le *sept-Septembre*
mil neuf cent sept-
 né à *Bretigny-S^t-Barthélemy,* le *neuf avril* mil huit cent *soixante-trois,*
 fils de *défunts Nicolas Felix Feste,*
 et de *Rodine née Despons.*

2° *Martin, Adèle Louise, ménagère,*
 de *Bretigny-Saint-Barthélemy,* — domiciliée à *Bretigny-S^t-Barthélemy,*
 célibataire.

née à *Bretigny-S^t-Barthélemy,* le *vingt-trois mars* mil huit cent *soixante dix-huit*
 fille de *Henri Emile Martin, cordonnier,* à *Bretigny-S^t-Barthélemy,*
 et de *défunte Marie Clementine née Martin.*

Les publications ont eu lieu à *Bretigny-Saint-Barthélemy,*

le *cinq novembre mil neuf cent-neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces ~~déposées~~ non extraites.

inscrites aux Vol. A
deux actes de naissances.
L'acte de décès de Félicite Feste

Signatures des époux :

Paul Feste
Adèle Feste.

Signatures des témoins :

Henri Foug
Casimir Martin.

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

J. Guivill

Le N° 22, à la page 87, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1909. Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions.

Le 31 décembre 1909.

L'Officier de l'Etat-Civil.

J. Guivill

Un double a été remis le janvier 1910, à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.

L'Officier de l'Etat-Civil.

J. Guivill



N^o 1.
Logoz-Basset.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf février mil neuf cent dix,

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Logoz, François, maréchal,**
de **Goumoëns-la-Ville,** — domicilié à **Goumoëns-la-Ville.**
célibataire.

né à **Goumoëns-la-Ville, le neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-**
fils de **Eugène Logoz, maréchal, à Goumoëns-la-Ville**
et de **désunte Elise Météraux.**

2^o **Basset, H. Hélène, ménagère,**
de **Goumoëns-la-Ville,** — domiciliée à **Goumoëns-la-Ville.**
célibataire.

née à **Goumoëns-la-Ville, le vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-onze.**
fille de **Etienne fils de Louis Basset, cantonnier, à Goumoëns-la-Ville**
et de **désunte Jenny Louise née Gétaz.**

Les publications ont eu lieu à **Goumoëns-la-Ville, le quinze**
janvier mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

une autorisation du père de
l'épouse mineure.

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Logoz, François
Logoz, Hélène

Signatures des témoins :

Bejard, Eugène
Logoz, Eugène

L'officier de l'état civil :

Duques

N° 2
 Villiamy-Wagnières

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt-Dix Février mil neuf cent dix, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Villiamy, Ami-Auguste, agriculteur.

de Oulens, domicilié à Oulens.

célibataire.

né à Oulens, le trente mai mil huit cent quatre-vingt-

filz de Auguste Villiamy,

et de Françoise-Sophie née Martin, agriculteurs, à Oulens.

2° Wagnières, Elise-Lina, ménagère,

de Rueyres, domiciliée à Oulens.

célibataire.

née à Oulens, le Vingt-Deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-

fille de Jules-François Wagnières,

et de Louise-Suzette née Burnens, agriculteurs, à Oulens.

Les publications ont eu lieu à Oulens, le douze Février mil neuf cent dix & à Rueyres, le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'acte de naissance de l'époux.
Celui de l'épouse est inscrit
à Vol. A, folio 64.

Communiqué : à l'Etat-Civil
 à Fey.

Signatures des époux :

Villiamy Ami
Villiamy Elise

Signatures des témoins :

Villiamy Benjamin
Wagnières Alfred

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 3
 Coeytaux-Mayot.

Aujourd'hui Quatre mars _____ mil neuf cent dix.
 mil-huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Coeytaux Charles-Louis, agriculteur, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Dailend, _____ domicilié à Bettend, _____

Etat civil :

célibataire. _____

Lieu et date de la naissance :

né à Bettend, le cinq juillet _____ mil huit cent septante-six.

Noms, profession et

_____ fils de Emile Alexandre Coeytaux, _____

domicile des parents :

et de Lina Fontana, agriculteur, à Bettend, _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Mayot, Rose Pauline, ménagère, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Oulend, _____ domiciliée à Oulend, _____

Etat civil :

célibataire. _____

Lieu et date de la naissance :

née à Oulend, le vingt-dix janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-trois,

Noms, profession et

_____ fille de défunt Henri Samuel Paul Mayot, _____

domicile des parents :

et de sa veuve Louisa née Bezençon, à Oulend, _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oulend, Bettend & Dailend
 le seize février mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Une autorisation de l'Officier de l'Etat-Civil de Dailend.

Signatures des époux :

Louis Coeytaux
 Rose Coeytaux

Signatures des témoins :

Henri Mayot
 Louis Zulauff

Communiqué : à l'Etat-Civil de Dailend.

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 11
Dupretre-Drapel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit mars mil neuf cent dix, mil huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupretre, Louis, benêt, gendarme,

de Rougemont, domicilié à Echallens.

célibataire.

né à Bière, le huit août mil huit cent quatre-vingt-

fil de Frédéric-Glauc Dupretre, employé à l'arsenal, à Bière,

et de Désunte Louise, née Baudin.

2° Drapel, Jeanne, cuisinière,

de Aigle et Leyzin, domiciliée à Olloy.

célibataire.

née à Olloy, le onze juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

filles de Louis-Jean-François Drapel, agriculteur,

et de Marie-Lina, née Joyet, domiciliées à Olloy.

Les publications ont eu lieu à Echallens, Rougemont & Olloy, le premier février mil neuf cent dix, à Leyzin, Aigle & Quémont, le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les actes de naissances des fiancés.

Signatures des époux :

L. Dupretre

Jeanne Drapel, f. Dupretre

Signatures des témoins :

Faux Lo

meulétiez

Communiqué : aux Etats Civils de Rougemont, Olloy, Leyzin & Aigle

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J. J.

N° 5
Despont-Lanchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Avril _____ mil neuf cent dix,
mil-huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Despont, François-Armand, agriculteur,
de Uddens & Biolley-Ozulaz, domicilié à Uddens.
célibataire.né à Uddens, le neuf mars mil huit cent quatre-vingt-un,
fils de Jules-Henri Despont,
et de Marie-Henriette-Joséphine née Mathbey, à Uddens.
2° Lanchaud, Carole-Augustine, ménagère,
de Bottens, domiciliée à Bottens.
célibataire.née à Bottens, le huit-juin mil huit cent quatre-vingt-cinq,
fille de Henri-François-Casimir Lanchaud,
et de Marie-Antoinette-Philomène née Lanchaud, à Bottens.
Les publications ont eu lieu à Bottens, le quinze mars mil
neuf-cent-dix, à Uddens & à Biolley-Ozulaz, le
lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Armand Despont
Carole Despont.

Signatures des témoins :

J. Despont.
Henri LanchaudCommuniqué : à l'Etat-Civil
de Bottens.

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N^o 6.
Dubauloz-Badan.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Avril mil neuf cent dix,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Dubauloz, Gustave, agriculteur,

de Sullens et de Landanne, domicilié à Sullens.

célibataire.

né à Sullens, le dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt-un,

fil de Louis Dubauloz, décédé,

et de Emma née Badan, sa sœur, à Sullens.

2^o Badan, Emilie-Constance,

de Sullens, domiciliée à Sullens.

célibataire.

née à Sullens (Schallens) le trente-un mai mil huit cent quatre-vingt-sept,

filles de Louis Jules Badan, agriculteur,

et de Idaline née Villiamy, sa femme, les deux à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Sullens, le quatre avril mil neuf
cent dix & à Landanne, le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Une autorisation de
l'Officier de l'Etat-Civil
de Sullens.

Signatures des époux :

Gustave Dubauloz
Emilie Dubauloz

Signatures des témoins :

Louis Raymond
F. Dubauloz Grollot

Communiqué : aux Etats
Civils de Sullens & Landanne

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 7.
Fatio = Motel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit avril mil neuf cent dix,
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fatio, Louis-Stanislas, préposé aux poursuites judiciaires,

de Orbe, domicilié à Rolle.

célibataire.

né à Laudannet, le dix-huit décembre mil huit cent septante-dix,

fil de défunts Victor Fatio,

et de Louise Jeannette Frédérique née Rappaz,

2° Motel, Alice-Marie, sans profession,

de Monticher, Schallens.

célibataire.

née à Schallens, le trois juillet mil huit cent septante-dix,

fille de Marc-Louis Motel,

et de Rodine Feidly, négociants, à Schallens.

Les publications ont eu lieu à Schallens, le vingt-neuf mars
mil neuf cent dix, à Orbe et à Rolle, le trente-un
dit et à Monticher, le premier avril suivant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Une autorisation de
l'officier de l'état civil de Rolle.

Communiqué : aux Etats civils
de Rolle, Orbe & L'Isle.

Signatures des époux :

C. Fatio

Marie Fatio

Signatures des témoins :

L. Bolomey.

J. B. B.

L'officier de l'état civil :

J. B. B.

N° 1.
Chuard = F. Lüdig.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre mai* _____ *mil neuf cent dix,*
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chuard, Ami-Fritz, agriculteur,* _____
 de *Corcelles près Sayeme,* _____ domicilié à *Goumoëns-la-Ville,*
célibataire. _____

né à *Chabrey, le vingt-novembre* mil huit cent quatre-vingt-sept,
 fils de *Albert Chuard,* _____
 et de *Marie-Cécile née Obeso, agriculteurs, à Chabrey.*

2° *F. Lüdig, Emma, cuisinière,* _____
 de *Audoldingen (Berne),* _____ domiciliée à *Schallens.* _____
célibataire. _____

née à *Montel-Broyer, le huit octobre* mil huit cent quatre-vingt-sept,
 fille de *Christian F. Lüdig, agriculteur, à Chabrey,* _____
 et de *défunte F. Céline née Rapin,* _____

Les publications ont eu lieu à *Schallens & Goumoëns-la-Ville,*
le sept mai mil neuf cent dix, à Audoldingen le neuf dit
et à Corcelles près Sayeme, le quatorze courant. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Chuard Ami

Chuard Emma

Signatures des témoins :

Marie Juriens

Clair Juriens

Communiqué : aux *Etats civils*
de Corcelles & d'Audoldingen,

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 9
Limal - Faste.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt-quatre mai mil neuf cent ix
mil-huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Limal, Barthélemy-Joseph, agriculteur,
de Bretigny-Saint-Barthélemy, domicilié à Bretigny-S^t Barthélemy
célibataire.

né à Bretigny-S^t Barthélemy, le vingt-trois août mil huit cent soixante dix-huit,
fils de défunt Maurice Limal,
et de Laurette née Limal.

2° Faste, Berthe-Louise-Maria, ménagère,
de Bretigny-S^t Barthélemy, — domiciliée à Bretigny-S^t Barthélemy
célibataire.

née à Longevilles (France), le vingt-deux juillet mil huit cent huitante-cinq,
fille de Jacques-Emilien-Joseph Faste,
et de Louise-Félicia née Ferraux, agriculteur, à Bretigny-S^t Barthélemy.

Les publications ont eu lieu à Bretigny-Saint-Barthélemy,
le neuf mai mil neuf cent ix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances

Signatures des époux :

Barthélemy Limal

Berthe Limal

Signatures des témoins :

Alaude Limal

Alaude Faste

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

Jacques

N^o 10.
Dutoit-Virel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *Singt. Dix mai*

mil neuf cent dix.
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Dutoit, Félix-Constant, commerçant,*
de *Villars-le-Terroir,* domicilié à *Schallens,*
célibataire.

né à *Schallens, le quatorze juillet* *mil huit cent soixante-dix,*
fils de *défunt Jérémie-Blaise-Ignace Dutoit,*
et de *la veuve Benoîte née Balandra, ménagère, à Schallens.*

2^o *Virel, Adèle-Aimée, ménagère,*
de *Villars-Tiercelin,* domiciliée à *Schallens,*
célibataire.

née à *Adens, le onze mars* *mil huit cent quatre singt-dix,*
fille de *Louis-Eugène Virel,*
et de *Blide née D'epieraz, agriculteur, à Villars-Tiercelin.*

Les publications ont eu lieu à *Schallens et à Villars-le-Terroir,*
le onze avril mil neuf cent dix et à *Villars-Tiercelin,*
le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Félix Dutoit
Adèle Dutoit

Signatures des témoins :

Jean Li
L. Lanchaud

Communiqué : à l'Etat-Civil
à *Poliez-le-Grand.*

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 11.
Littel Littel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier juin _____ mil neuf cent dix.
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Littel, Victor-Constant, agriculteur, _____
de Villars-le-Terroir, _____ domicilié à Villars-le-Terroir.
célibataire.

né à Villars-le-Terroir, le treize décembre mil huit cent dix-sept, _____
fils de défunt Nicolas-Lambert Littel, _____
et de Marie-Joséphine née Littel, da femme, _____

2° Littel, Albertine-Valentine-Agnès, ménagère, _____
de Villars-le-Terroir, _____ domiciliée à Villars-le-Terroir.
célibataire.

née à Villars-le-Terroir, le vingt-deux janvier mil huit cent quatre-vingt-
fille de défunt Nicolas-Auguste Littel, _____
et de Joséphine-Éléonore Allaz, ménagère, à Villars-le-Terroir.

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, le dix-sept-
mai mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées ou non extraites :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Constant Littel

Albertine Littel

Signatures des témoins :

Marie Juvens

Ally Widat

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 12.
 Laurent-Thomas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Quatre juin

mil neuf cent dix,
 mil huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Laurent, Henri-François, agriculteur,
 de Fey, domicilié à Fey,
 célibataire.

né à Fey, le neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-onze,
 fils de Etouard-Louis Laurent, agriculteur,
 et de Aline née Dupuis, les deux domiciliés à Fey.
 2^e Thomas, Albina-Jenny, ménagère,
 de Fey, domiciliée à Fey,
 célibataire.

née à Fey, le vingt-quatre juin mil huit cent quatre-vingt-douze,
 fille de Louis Thomas, agriculteur,
 et de Lina née Dupuis, les deux domiciliés à Fey.
 Les publications ont eu lieu à Fey, le dix-sept mai mil neuf
 cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Une autorisation de l'Officier
 de l'Etat Civil de Fey.

Signatures des époux :

Henri Laurent
 Albina Laurent

Signatures des témoins :

E. Laurent
 Louis Thomas

Communiqué : à l'Etat Civil
 de Fey.

L'officier de l'état civil :

Jacques

N^o 13.
Grussel-Senn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juillet _____ mil neuf cent dix,
mil huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Grussel, Ernest, agriculteur, _____

de Bettens, _____ domicilié à Bettens, _____

célibataire _____

né à Bettens, le treize novembre mil huit cent septante-trois,

fils de George Grussel, _____

et de Jeanne-Georgette née Chapuis, sa femme, les deux décédés.

2^o Senn, Louisa, gérante d'hôtel, _____

de Belpberg, (Beune), _____ domiciliée à Demoret, _____

célibataire _____

née à Chêne-Bagnier, le premier juillet mil huit cent septante-cinq,

filles de François-Daniel Senn, agriculteur, à Demoret,

et de Louise née Guillet, sa femme, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Bettens le seize, à Belp, le
dix-huit et à Demoret, le dix-neuf juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Une autorisation de l'Officier
de l'Etat-Civil de Sullens.

Communiqué : aux Etats-Civils
de Sullens, Belp & Mollondin.

Signatures des époux :

Ernest Grussel

Louise Senn

Signatures des témoins :

Henri Clavel

Gustave Liniger

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

N° 114.
Jaquier-Pottetaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *deize juillet* _____ *mil neuf cent dix*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaquier Benjamin Louis*, agriculteur, _____
 de *Goumoens-la-Ville*, _____ domicilié à *Goumoens-la-Ville*,
célibataire. _____

né à *Goumoens-la-Ville*, le *huit fésiez* mil huit cent quatre-vingt-trois.
 fils de *Louis Benjamin Jaquier*, agriculteur, _____
 et de *Marquerite Charlotte née Lamy*, de femme, à *Goumoens-la-Ville*
 2° *Pottetaz Elise*, ménagère, _____
 de *Donneloye*, _____ domiciliée à *Lenthèriaaz*,
célibataire. _____

née à *Lenthèriaaz*, le *vingt-trois fésiez* mil huit cent quatre-vingt-huit.
 fille de *défunt Lucien Pottetaz*, _____
 et de *Adèle née Mercier*, de veuve, ménagère, à *Lenthèriaaz*.
 Les publications ont eu lieu à *Goumoens-la-Ville*, le *vingt-*
huit juin mil neuf cent dix & à *Donneloye* &
Lenthèriaaz, le *sur l'endemain*. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Benjamin Jaquier
Elise Jaquier

Signatures des témoins :

Constant Basset
Houri Pottetaz

Communiqué : aux *Etats civils*
de Mollondin & Lenthèriaaz.

L'officier de l'état civil :

J. Jaques

N° 15
Porchet-Luthod.

Aujourd'hui vingt-neuf juillet mil neuf cent dix
mil huit-cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

1° Porchet Ernest-Léon, agriculteur,
de Corcelles-le-Jorat, domicilié à Bourneus.
célibataire.

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Bourneus le vingt-quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-dix,
fils de Eugène Porchet, agriculteur,
et de Julie née Dubril, sa femme, les deux domiciliés à Bourneus.

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Luthod Marie, couturière,
de Sullens, domiciliée à Sullens.
célibataire.

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Sullens le vingt-quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf,
fille de François Luthod, agriculteur,
et de Louise Jenny née Laurent, sa femme, domiciliés à Sullens.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sullens & à Bourneus, le treize
juillet mil neuf cent dix & à Corcelles-le-Jorat, le
dix-huit de demain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Une autorisation de l'Officier
de l'Etat-Civil de Sullens.

Signatures des époux :

Ernest Porchet
Marie Porchet

Signatures des témoins :

Ch. Laurent
Arnot Porchet

Communiqué : aux Etats Civils
de Sullens & Corcelles-le-Jorat.

L'officier de l'état civil :

Jacques

N° 16.
Pittel, Longchamp.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui **quatorze septembre**

~~mil huit cent quatre-vingt~~
mil neuf cent dix.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pittel, Gustave-François, notaire,**

de **Villars-le-Terroir,** domicilié à **Schallens.**

célibataire.

né à **Bottens, le vingt-neuf janvier** mil huit cent quatre-vingt-

fil de **Alphonse-Eudimie-Zacharie Pittel,**

et de **Marie-Anastasia née Pittel, sa femme, agriculteur, à Villars-le-Terroir.**

2° **Longchamp, Cécile-Albertine-Alphonsine-Joséphine, ménagère,**

de **Bottens,** domiciliée à **Schallens.**

célibataire.

née à **Schallens, le vingt-deux février** mil huit cent quatre-vingt-

fille de **défunt Ernest-François-Nazaire Longchamp,**

et de **sa veuve Marie-Augustine Adèle née Panchaud, à Schallens.**

Les publications ont eu lieu à **Schallens & Villars-le-Terroir,**

le vingt-neuf soir mil neuf cent dix & à Bottens

le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances & l'autorisation de la mère de l'épouse mineure.

Communiqué : à l'Etat-Civil de **Bottens.**

Signatures des époux :

G. Pittel
 G. Pittel

Signatures des témoins :

François Pittel
Auguste Pittel

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 17.
Lequatre = Duc.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois septembre mil neuf cent dix,
mil-huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lequatre, Louis conducteur-postal, _____

de Goddens, _____ domicilié à Echallens, _____

célibataire, _____

né à Genève, le vingt-cinq mai mil huit cent septante-trois,

fil de Maria Lequatre, fille elle-même de Jean-Louis Lequatre,

et de Fanchette née Perret, à Genève, _____

2° Duc, Ida Marguerite, ménagère, _____

de Goddens, _____ domiciliée à Echallens, _____

célibataire, _____

née à Bercher, le vingt-cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-sept,

fille de Emile Duc, agriculteur, _____

et de Alice née Kottaz, à Echallens, _____

Les publications ont eu lieu à Echallens, le vingt-cinq septembre
mil neuf cent dix et à Goddens, le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances

Signatures des époux :

Louis Lequatre

Ida Lequatre

Signatures des témoins :

L. Dupuis

H. Jovan

Communiqué : à l'Etat-Civil
Médard

L'officier de l'état civil :

J. Jaques

Littel Marcel &
Littel Marguerite,
N° 18.
fille de Littel Mettraux.

Aujourd'hui dix Octobre _____ mil neuf cent dix.
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Littel Marcel Alphonse, agriculteur, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Terroir, _____ domicilié à Villars-le-Terroir.

Etat civil :

célibataire. _____

Lieu et date de la naissance :

né à Bottens, le dix-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-trois,

Noms, profession et

fils de Alphonse Cadimir-Jacques Littel, _____

domicile des parents :

et de Marie Anastasie Littel, da femme, agriculteur, à Villars-le-Terroir.

Nom et profession de l'épouse :

2° Littel Marguerite Marie-Joséphine, ménagère, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Terroir, _____ domiciliée à Villars-le-Terroir.

Etat civil :

célibataire. _____

Lieu et date de la naissance :

née à Villars-le-Terroir, le onze mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Noms, profession et

fille de François Gustave Olsier Littel, _____

domicile :

et de Emma Anastasie née Mettraux, da femme, agriculteur, à Villars-le-Terroir.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, le vingt-trois de septembre mil neuf cent dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux actes de naissances.

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Marcel Littel _____

Marguerite Littel _____

Signatures des témoins :

Olivier Pillet
Gustave Dubois

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 19.
Hänny, Thuillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois novembre* mil neuf cent dix, ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hänny, Frédéric, charpentier,*

de *Goffen (Berne)* domicilié à *Goumoens-la-Ville,*

veuf de *Marie Julia née Beroud,* dès le treize
janvier mil neuf cent huit.

né à *Romont,* le *trente septembre* mil huit cent *septante-cinq,*

fil de *Christian Hänny, décédé,*

et de *Elide née Mercier, da Sause, à Goumoens-la-Ville.*

2° *Thuillard, Alice, ménagère,*

de *Froidesille,* domiciliée à *Goumoens-la-Ville.*

célibataire.

née à *Urdins,* le *vingt-deux août* mil huit cent *quatre-vingt-dix,*

fille de *Constant Thuillard,*

et de *Sudame née Briard, da femme, agriculteurs, à Tharrens.*

Les publications ont eu lieu à *Goumoens-la-Ville* le *douze octobre*
mil neuf cent dix, à *Froidesille & à Belp.* le
lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.
l'acte de décès de Marie-
Julia Hänny née Beroud.

Signatures des époux :

Frédéric Hänny
Alice Hänny

Signatures des témoins :

L. Meyer
V. Vaillard

Communiqué : *aux États civils*
de Bottens & Belp.

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 20.

Pittel-Neuenschwander.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile ;
Etat civil :

Aujourd'hui quatre novembre mil neuf cent dix, ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pittel, Edouard-Isidore, agriculteur,*
de *Villars-le-Terroir,* domicilié à *Schallens,*
célibataire.

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à *Villars-le-Terroir, le quatorze juin mil huit cent quatre-vingt-cinq,*
fils de *Antoine-Jean-Eulysite Pittel,*
et de *Augustine-Marie-Anne Allaz née Métraux, à Villars-le-Terroir.*

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° *Neuenschwander, Elise-Lina, ménagère,*
de *Langnan (Berne),* domiciliée à *Schallens,*
célibataire.

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile :

née à *Schallens, le treize septembre mil huit cent septante-deux,*
fille de *défunts Auguste Neuenschwander,*
et de *Henriette Jenny née d'Arayoz, de femme.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Villars-le-Terroir, le vingt-deux septembre mil neuf cent dix* à *Langnan, le lendemain.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
deux actes de naissances

Signatures des époux :
Pittel Edouard
Pittel Elise

Signatures des témoins :
Faux J.
Vicod

Communiqué : à l'Etat civil
de *Langnan.*

L'officier de l'état civil :
J. Jacques

N° 21.
Basset-Faste.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept novembre mil neuf cent dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Basset, Alfred, agriculteur, de Goumoëns-la-Ville, domicilié à Goumoëns-la-Ville, veuf de Zélie née Lezret, d'ès le vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-douze, né à Goumoëns-la-Ville, le vingt mai mil huit cent cinquante-sept, fils de défunt Daniel Basset et de Marie-Sophie née Magnenat, daseuse, à Goumoëns-la-Ville.

2° Faste née Dellaux, Adèle, ménagère, de Corcelles-sur-Chasornay, domiciliée à Goumoëns-la-Ville, veuve de Auguste Faste, d'ès le dix octobre mil neuf cent huit, née à Tomy, le vingt-huit janvier mil huit cent dixante-deux, fille de défunts François Dellaux et de Rodine née Correçon.

Les publications ont eu lieu à Goumoëns-la-Ville, le trente un octobre mil neuf cent dix, et à Corcelles-sur-Chasornay le quatre novembre duisant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées non extraites:

Deux actes de naissances.
Les actes de décès de
Zélie Basset née Lezret
et d'Auguste Faste.

Communiqué : à l'Etat-civil
de Corcelles-sur-Chasornay
à Chasornay

Signatures des époux :

Alfred Basset
Adèle Basset

Signatures des témoins :

Jean Lo
H. Jordan

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 22.
Littel, Littel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux novembre mil neuf cent dix, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Littel, Joseph Sébastien, agriculteur, _____

de Villard-le-Terroir, domicilié à Villard-le-Terroir,

célibataire. _____

né à Villard-le-Terroir, le dix sept juillet mil huit cent quatre vingt-

fils de défunt Bernard Sébastien Littel, _____

et de la sœur Honorine Elide née Littel, ménagère, à Villard-le-Terroir,

2° Littel, Marie Joséphine Agathe, pierriste,

de Villard-le-Terroir, domiciliée à Villard-le-Terroir,

célibataire. _____

née à Villard-le-Terroir, le 24 août mil huit cent quatre vingt-deux.

filles de Charles François Etienne Littel, _____

et de Marie Julie Agathe née Littel, la femme, agriculteur, à Villard-le-

terroir. Les publications ont eu lieu à Villard-le-Terroir, le cinq novembre mil neuf cent dix. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées ou non extraites.

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Joseph Littel de Sébastien
Agathe Littel de Charles

Signatures des témoins :

Constant Littel
Pierre Juven

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

Juques

N° 23.
L'encod: Troyon.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux décembre

mil neuf cent dix,
mil-huit-cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° L'encod, Edouard, mécanicien,

de Sullens, domicilié à Schallens,

célibataire.

né à Schallens le vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-quatre,

fils de L'encod, François L'encod, constructeur-mécanicien,

et de Louise L'encod née Faillietta, à Sandanne.

2° Troyon Berthe Adèle, ménagère,

de Chedeaux, domiciliée à Chedeaux,

célibataire.

née à Chedeaux, le seize décembre mil huit cent quatre-vingt-dix,

fille de Charles Louis Troyon,

et de Fanny née Gaudard, agriculteurs, à Chedeaux.

Les publications ont eu lieu à Schallens, le douze novembre
mil neuf cent dix, à Sullens & à Chedeaux.
le seize dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Edouard L'encod

Berthe L'encod

Signatures des témoins :

Eugène L'encod

L'encod

L'officier de l'état civil :

L'encod

Communiqué : aux Etats Civils
de Sullens & Romanel.

du 6.7.1911

L. F. J. J. J.

N° 24.
Martin-Benthorey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Le N° 24, à la page 111 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1910.

Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions.

Le 31 décembre 1910.

L'Officier de l'Etat-Civil de l'arrondissement d' Echallens.

J. Jacques

Un double a été remis le 10 janvier 1911, à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.

L'Officier de l'Etat-Civil.

J. Jacques



Form. 5.

Aujourd'hui *Quinze décembre*

mil neuf cent dix,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin, Alexis, agriculteur,
de Froidesille, domicilié à Stagnières.
célibataire.

né à Stagnières, le premier janvier mil huit cent dix-neuf,
fils de désunt Louis, Samuel Martin,
et de la sene Julie Faste, ménagère, à Stagnières.
2° Benthorey, Cécile-Elise, ménagère,
de Dompierre, domiciliée à Stagnières.
célibataire.

née à Dullens, le neuf avril mil huit cent quatre-vingt-trois,
fille de Francois-Emile Benthorey,
et de Elise Rodine née Dard, de femme, agriculteur, à Stagnières.
Les publications ont eu lieu à Stagnières, le quinze, à Froidesille,
le dix-sept et à Dompierre, le dix-huit novembre
mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances

Signatures des époux :

Alexis Martin

Cécile Martin

Signatures des témoins :

Jules Martin

Ernest Guggen

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° I
Vionnet, Sersio.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix jansier mil neuf cent onze,
mil huit-cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vionnet, Jean-Auguste, agriculteur,

de Attalens, domicilié à Villars-le-Terroir.

célibataire.

né à Attalens, le deux jansier mil huit cent soixante-huit,

fils de défunt Joseph Vionnet,

et de Catherine née Vionnet, ménagère, à Attalens.

2° Sersio, Marie-Louise-Antoinette, ménagère,

de Villars-le-Terroir, domiciliée à Echallens.

célibataire.

née à Echallens, le quatre août mil huit cent soixante-dix,

fille de défunt Jean-Baptiste Sersio,

et de Adélaïde-Mélanie née Mettraux.

Les publications ont eu lieu à Echallens & Villars-le-Terroir
le vingt-un décembre mil neuf cent dix & à
Attalens, le lendemain.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Jean Vionnet

Marie Vionnet

Signatures des témoins :

Alois Barby

Casimir Sersio

Communiqué : à l'Etat Civil
d'Attalens.

L'officier de l'état civil :

Jacques

N° 2.
Conti-Meda

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt-un janvier

mil neuf cent dix,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Conti, Auguste Secondo Joseph, maçon,
de San-Salvatore Monferrato, Italia, domicilié à Schallens.
célibataire.

né à San-Salvatore Monferrato, le 15 août-mil huit cent quatre-vingt-trois,
fils de Siro Conti,
et de Caroline Ferraris, décédée.

2° Meda, Catherine Roda, couturière.
de Santino, (Nosare), domiciliée à Schallens.
célibataire.

née à Santino, le vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre,
fille de Jaques dit Jean Meda, maçon,
et de Christine Meazza, à Schallens.

Les publications ont eu lieu à Schallens, le vingt-cinq octobre
mil neuf cent dix, à San-Salvatore Monferrato & à
Santino, les dimanches vingt-sept novembre & quatre décembre suivant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.
Un permis de mariage
accordé par le Département
de Justice & Police.

Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat, à Landanne.

Signatures des époux :

Conti Auguste

Conti Catherine

Signatures des témoins :

Jaques Meda

Scalabrini Jean

L'officier de l'état civil :

Jaques

N° 3
Dutoit-Aebischer.

Aujourd'hui dix février mil neuf cent onze, mil-huit-cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Dutoit, Charles-Auguste, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Terroir, domicilié à Villars-le-Terroir.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Addens, le vingt-trois août mil huit cent quatre-vingt-sept,

Noms, profession et

fil de Désiré Victor-Élément Dutoit,

domicile des parents :

et de Cyrille-Nicolette née Mathy, ménagère, à Villars-le-Terroir.

Nom et profession de l'épouse :

2° Aebischer, Christina-Rosalie, cuisinière.

Lieu d'origine et de domicile :

de Heitenried et St. Antoni, domiciliée à Heitenried.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Heitenried, le vingt-deux avril mil huit cent huitante-dix.

Noms, profession et

fille de Jean-Joseph-Laurent Aebischer, agriculteur, à Heitenried.

domicile des parents :

et de Catherine née Spicher, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, le vingt-neuf à Heitenried et à St. Antoni, le vingt-trois janvier mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Auguste Dutoit
Christine Dutoit

Signatures des témoins :

Emil Aebischer
Philippe Aebischer

Communiqué : aux Etats Civils de Heitenried + St. Antoni.

L'officier de l'état civil :

Jaynes

N° 4.
Cherpit-Gardaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Singl-Sept-festier mil neuf cent onze,
mil huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cherpit Louis-Auguste, agriculteur,
de Stagnières, domicilié à Stagnières,
célibataire.

né à Stagnières, le trois novembre mil huit cent quatre Singl-Sept,
fils de défunt Joseph Théodore Cherpit,
et de Marie Philomène née Mettraux.

2° Gardaz Marie-Alexandrine, couturière,
de Villars-le-Terroir, domiciliée à Villars-le-Terroir,
célibataire.

née à Villars-le-Terroir, le deux mai mil huit cent quatre Singl-Huit,
fille de défunt Joseph Alexandre Gardaz
et de Adeline Marie Valentine née Allaz, ménagère, à Villars-le-Terroir.

Les publications ont eu lieu à Stagnières & Villars-le-Terroir,
le onze festier mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Cherpit Louis.

Cherpit Marie

Signatures des témoins :

Alfesse Jordan

Cherit Julien

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 5.
Chapuis-Stämpfli.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Avril _____ mil neuf cent onze,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chapuis, Alfred du Paul agriculteur, _____

de Oulens et d'Éclagnens, _____ domicilié à Oulens, _____

célibataire, _____

né à Oulens, le vingt-deux mars mil huit cent quatre-vingt-trois,

fil de défunts Jules Auguste Chapuis, _____

et de Marie née Chabot, _____

2° Stämpfli, Lina blanchisseuse, _____

de Wöhlen (Berne), _____ domiciliée à And, _____

célibataire, _____

née à Dettligen, Commune de Radelfingen,

née le dix-neuf décembre mil huit cent huitante-cinq,

filles de Jean Stämpfli, décédé, _____

et de Rodine Buhlmann née Stauffer, _____

Les publications ont eu lieu à Oulens et Éclagnens, le quatorze mars mil neuf cent onze, à Wöhlen et à And, le lendemain, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

2 actes de naissances.

Signatures des époux :

Chapuis Paul

Lina Chapuis

Signatures des témoins :

Chapuis Jules

Marie Chapuis

Communiqué : aux États civils
de And et de Wöhlen.

L'officier de l'état civil :

Jacques

N° 6.
Baraud-Littel.

Aujourd'hui Quinze Aout

mil neuf cent onze.
mit huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^{er} Baraud, Constant-Ernest, caissetier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Echallens & de Bottens, domicilié à Echallens.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Echallens, le dix-sept mars mil huit cent quatre vingt-trois,

Noms, profession et

fils de défunt François Auguste Baraud,

domicile des parents :

et de Julie-Lina Allaz, sa veuve, ménagère, à Echallens.

Nom et profession de l'épouse :

2^e Littel, Julia-Agnès-Marguerite, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Terroir, domiciliée à Villars-le-Terroir.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Villars-le-Terroir, le treize septembre mil huit cent quatre-vingt-sept,

Noms, profession et

fille de défunts Thadée-Nicolas-Nazier Littel,

domicile :

et de Thérèse-Félicité née Littel.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Echallens & Villars-le-Terroir

le trente mars mil neuf cent onze & à Bottens
le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées : non extraites.

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Ernest Baraud

Agnès Baraud.

Signatures des témoins :

Auguste Baraud

H. Cottet

Communiqué : à l'Etat-civil

de Bottens,

à Poliez-le-Grand

l'officier de l'état civil :

Jacques

N° 7.
Favre-Favre.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai mil neuf cent onze,
mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favre, Gustave Alexandre, agriculteur,
de Bretigny-Saint-Barthélemy, domicilié à Bretigny-S. Barthélemy,
célibataire.

né à Bretigny-S. Barthélemy, le quinze juin mil huit cent quatre-vingt-cinq,
fils de Victor Alexis Favre,
et de Antoinette née Jaquet, sa femme, agriculteurs, à Bretigny-S. Barthélemy.
2° Favre, Marie Louise, modiste,
de Bretigny-S. Barthélemy, domiciliée à Echallens,
célibataire.

née à Rue, le trente juillet mil huit cent huitante-trois,
fille de Léonard Maurice Favre, à Vesey,
et de défunte Marie née Littel.

Les publications ont eu lieu à Echallens & à Bretigny-Saint-Barthélemy, le douze avril mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Gustave Favre
Louise Favre

Signatures des témoins :

Emet Davaud
Pierre Favre

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

J. Favre

N° 8.
Littel - Juriens.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf mai

mil neuf cent ~~vingt~~ ^{vingt},
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Littel, Auguste-Emile, agriculteur,

de Villars-le-Terroir, domicilié à Villars-le-Terroir.

célibataire.

né à Villars-le-Terroir, le vingt-trois février mil huit cent soixante-dix-huit,

fils de défunt Jacques Nicolas Littel

et de Françoise Adélaïde née Allaz, sa sœur, à Villars-le-Terroir.

2° Juriens, Marie-Agnès, ménagère,

de Villars-le-Terroir, domiciliée à Villars-le-Terroir.

célibataire.

née à Villars-le-Terroir, le dix-sept mars mil huit cent quatre-vingt-dix,

fille de François-Emile Juriens,

et de Anna née Carrard, sa femme, agriculteurs, à Villars-le-Terroir.

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, le vingt-quatre avril mil neuf cent vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Littel-Emile

Littel-Agnès

Signatures des témoins :

Ernest Javard

Les Faux

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

J. Juriens

N° 9.
Faste = Faste.Aujourd'hui deize mai mil neuf cent ouze
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Faste, François-Marier, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Bretigny-Saint-Barthélemy domicilié à Bretigny-S. Barthélemy

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Bretigny-S. Barthélemy, le trente avril mil huit cent quatre-vingt-

Noms, profession et

fils de François-Marier Ferréol Faste,

domicile des parents :

et de Sabine-Séraphie Martin, sa femme, à Bretigny-S. Barthélemy.

Nom et profession de l'épouse :

2° Faste, Augustine-Maria, couturière.

Lieu d'origine et de domicile :

de Bretigny-S. Barthélemy domiciliée à Bretigny-S. Barthélemy

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Montmel rière Gommocens-la-Ville,

Noms, profession et

le vingt-dix février mil huit cent quatre-vingt-quatre,

domicile des parents :

fille de Jésus-Louis-Emile Faste,

Date des publications :

et de Marie-Honorine née Allaz, sa veuve, à Bretigny-S. Barthélemy.Les publications ont eu lieu à Bretigny-Saint-Barthélemy.le vingt-deux avril mil neuf cent ouze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances

Signatures des époux :

Faste FrançoisFaste Maria

Signatures des témoins :

Vincent FasteOlivier Juriens

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N^o 10.
Basset-Jaquier.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mai mil neuf cent onze, mil huit-cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Basset, Constant, agriculteur,

de Goumoëns-la-Ville, domicilié à Goumoëns-la-Ville.

célibataire.

né à Goumoëns-la-Ville, le sept-juin mil huit cent dixante-treize,

fil de défunt Jacob Basset,

et de Marie-Rodine née Thuillard.

2^o Jacquier, Lina, ménagère,

de Goumoëns-la-Ville, domiciliée à Goumoëns-la-Ville.

célibataire.

née à Goumoëns-la-Ville, le dix novembre mil huit cent quatre-vingt-onze,

fille de Louis-Benjamin Jacquier,

et de Marguerite-Charlotte née Lamy, sa femme, à Goumoëns-la-Ville.

Les publications ont eu lieu à Goumoëns-la-Ville, le trois mai mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.
L'autorisation du père de l'épouse mineure.

Communiqué :

Signatures des époux :

Constant Basset.

Lina Basset.

Signatures des témoins :

Gustave Lina

Les faux

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N^o 11.
Dind: Jaquier.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mai mil huit cent onze, mil-huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o DIND, Gustave. Alfred, agriculteur, _____
de Saint-Eierges, _____ domicilié à St-Eierges, _____
célibataire. _____

né à St-Eierges le vingt-sept juin mil huit cent huitante-quatre.
fils de Louis Dind, négociant, _____
et de Nancy-Emma Dind née Freymond, à St-Eierges.
2^o Jaquier, Jenny, ménagère, _____
de Gommocens-la-Ville, _____ domiciliée à Gommocens-la-Ville.
célibataire. _____

née à Gommocens-la-Ville le vingt-trois juin mil huit cent huitante-dix.
fille de Louis Jaquier, agriculteur, _____
et de Jeannette née Thuillard, à Gommocens-la-Ville.
Les publications ont eu lieu à Saint-Eierges le deux mai
mil neuf-cent-onze & à Gommocens-la-Ville, le
lendemain. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Une autorisation de
l'Officier de l'Etat-Civil
de Saint-Eierges.

Communiqué : à l'Etat-Civil
de Saint-Eierges.

Signatures des époux :

Gustave Dind
Jenny Dind

Signatures des témoins :

Constant Bassot.
Ls Paul

L'officier de l'état civil :

Jacques

N^o 12.
Littel - Juriens.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vingt-deux mai*

mil neuf cent onze.
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Littel Auguste François, agriculteur,*

de *Villars-le-Terroir,* domicilié à *Villars-le-Terroir.*

célibataire.

né à *Villars-le-Terroir, le dix-huit-avril* mil huit cent *quatre-vingt-deux,*

fil de *Charles Célestin Littel,*

et de *Marie-Cyrille-Augustine née Allaz, sa femme, à Villars-le-Terroir.*

2^o *Juriens Louise, ménagère,*

de *Villars-le-Terroir,* domiciliée à *Villars-le-Terroir.*

célibataire.

née à *Biolley-Orjulaz, le quatorze-avril* mil huit cent *quatre-vingt-deux,*

filles de *Jésus-Marcel-Joseph Juriens,*

et de *Françoise-Mélanie née Martin, sa veuve, à Villars-le-Terroir.*

Les publications ont eu lieu à *Villars-le-Terroir, le vingt-*
huit-avril mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Littel Auguste

Littel Louise

Signatures des témoins :

L. Faur

L. Javard

Officier de l'état civil :

J. Jacques

Communiqué :

N° 13.
Vittoz Gachet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt-dix mai

mil huit cent onze
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vittoz Armand Jules, agriculteur,

de Froideville, domicilié à Bioley. Ojulaz.

célibataire.

né à Bietigny-Morrens, le neuf mai mil huit cent quatre-vingt-un,

fils de défunt Jules Vittoz,

et de Elise née Mathy, sa sœur, à Froideville.

2° Gachet Elida ménagère,

de Bioley. Ojulaz & Boudens, domiciliée à Bioley. Ojulaz.

célibataire.

née à Bioley. Ojulaz, le cinq mai mil huit cent quatre-vingt-sept,

fille de défunt Georges Gachet

et de Anna Elida née Domy.

Les publications ont eu lieu à Bioley. Ojulaz, le dix-sept-avril
mil neuf cent onze, à Froideville & Boudens,
le lendemain.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Armand Vittoz

Elisa Vittoz

Signatures des témoins :

Mary Cottas

Olivier Jurion

Communiqué : aux États civils
de Bottenens & Sullens.

Officier de l'état civil :

Jacques

N° 14.
Martin-Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un mai

mil neuf cent onze.
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin, Joseph. Ebnicolas, agriculteur, _____

de Stagnières, _____ domicilié à Echallens. _____

célibataire. _____

né à Villard-le-Terroir, le neuf mars mil huit cent quatre-vingt-deux,

fils de Léon Clair-Joseph Martin, _____

et de Marie-Julie-Augustine Lettraux, da souse, à Villard-le-Terroir.

2° Dutoit, Marie-Anna-Julie, blanchisseuse, _____

de Villard-le-Terroir, _____ domiciliée à Echallens. _____

célibataire. _____

née à Echallens, le vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-sept,

filie de Hypolite Cadimir Dutoit, _____

et de Léontine Françoise Marie née Joste, agriculteur, à Echallens.

Les publications ont eu lieu à Echallens, Stagnières et Villard-le-Terroir, le douze mai mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Martin Joseph

Anna Martin

Signatures des témoins :

Pierre Rime

Oliver Jurion

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 15.
Bolomey-Baillif.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juin _____ mil neuf cent onze,
mil-huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bolomey, Auguste-Arthur, facteur-postal, _____
de Lutry et-Villette, _____ domicilié à Echallens. _____
célibataire. _____

né à Echallens, le vingt-cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-
sept, fils de défunt Louis-Henri Bolomey, _____
et de Régine née Stoudmann, d. s. s. ménagère, à Echallens. _____
2° Baillif, Alice-Marguerite, ménagère, _____
de Ormont-Dessus _____ domiciliée à Echallens _____
célibataire. _____

née à Laudanne, le cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-huit,
fille de Lucien Baillif, marchand ambulant, à Laudanne. _____
et de Julie née Broly, d. s. s. femme. _____
Les publications ont eu lieu à Echallens, le vingt-deux,
à Ormont-Dessus, le vingt-dix, à Lutry et-Villette
le vingt-sept mai mil neuf cent onze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Auguste Bolomey
Marguerite Bolomey.

Signatures des témoins :

J. Stoudmann
R. Stoudmann

Communiqué : aux États civils
de Lutry, Cully & Ormont-
Dessus. _____

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 16.
Littel-Littel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juin

mil neuf cent onze,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Littel Marie-Camille-Alexandre, agriculteur,
de Villars-le-Terroir, _____ domicilié à Villars-le-Terroir.
veuf de Henriette-Eulalie-Marie née Littel, née le
quatorze avril mil neuf cent trois. _____

né à Montagny-la-Ville, le treize octobre mil huit cent dixante-dix,
fils de défunts François-Martin Littel. _____

et de Agnès-Françoise-Hélène Littel. _____

2^o Littel Cécile-Françoise, ménagère,
de Villars-le-Terroir, _____ domiciliée à Villars-le-Terroir.
célibataire. _____

née à Villars-le-Terroir, le cinq novembre mil huit cent dixante-dix,
fille de défunts Nicolas-Charles-Valentin Littel. _____

et de Julie-Rodine née Littel. _____

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, le trente mai
mil neuf cent onze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.
L'acte de décès de Henriette-
Eulalie-Marie née Littel.

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Camille Littel

François Pottet

Signatures des témoins :

Littel F. v. d.

H. Pottet

Officier de l'état civil :

J. Jacques

N^o 17.
Moratel-Clasel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt-huit juillet ^{mil neuf cent onze,} _{mil huit cent quatre-vingt-}

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Moratel, Fernand-Jean, agriculteur,de Layrne, domicilié à Layrne.célibataire.né à Layrne, le trente décembre mil huit cent quatre-vingt-dix.fils de Henri-Louis Moratel, agriculteur,et de Lydia Weber, à Layrne.2^o Clasel, Marguerite-Louise, couturière.de Oulens, domiciliée à Oulens.célibataire.née à Oulens, le vingt-dix juin mil huit cent quatre-vingt-huit.fille de Marc-Georges Clasel,et de Jenny-Félicie née Clasel, agriculteurs, à Oulens.

Les publications ont eu lieu à Oulens, le quatre à Layrne
le huit juillet mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Une autorisation de l'Officier
de l'Etat-Civil de Layrne.

Communiqué : à l'Etat-Civil
de Layrne.

Signatures des époux :

Fernand MoratelMarguerite Moratel

Signatures des témoins :

H. ClaselJ. Clasel

L'officier de l'état civil :
J. Argues

N° 18.
Limal-Martin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt-huit juillet

~~mil huit cent onze.~~
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Limal Ernest-Louis, agriculteur.

de Bretigny-Saint-Barthélemy, domicilié à Schallens.

célibataire.

né à Bretigny-Saint-Barthélemy.

le quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-onze.

fil de désunt Joseph-François Limal

et de Eugénie Louise née Dajoz.

2° Martin, Emélie Eugénie ménagère.

de Bretigny-Saint-Barthélemy, domiciliée à Villars-le-Verrois.

célibataire.

née à Schallens, le seize novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

fille de désunt Julien Louis Martin.

et de Eugénie née Lotterat

Les publications ont eu lieu à Schallens, Bretigny-Saint-Barthélemy & Villars-le-Verrois, le douze juillet
mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

2 actes de naissances.

Une autorisation du tuteur
de l'épouse mineur.

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Limal Ernest

Limal Emélie.

Signatures des témoins :

Limal Arthur

Ernst Martin

l'officier de l'état civil :

J. Jacques

N^o 19.
Henriod - Vauthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente un juillet* _____ mil neuf cent *onze*
 mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *J. Henriod, Eugène-François, technicien,*

de *Sullens,* _____ domicilié à *Echallens,* _____

célibataire. _____

né à *Echallens, le vingt-sept juillet* mil huit cent *quatre-vingt-cinq,*

fil de *Henri-François J. Henriod, mécanicien,* _____

et de *Louise Henriod née Falletta, sa femme, à Lausanne.*

2^o *Vauthey Eva,* _____

de *Sugnens,* _____ domiciliée à *Echallens,* _____

célibataire. _____

née à *Echallens, le dix février* mil huit cent *quatre-vingt-huit.*

fille de *Charles Vauthey, hôtelier,* _____

et de *Elida Uline née Laurent, sa femme, à Echallens.*

Les publications ont eu lieu à *Echallens, le quatorze,*
à Sugnens, le quinze et à Sullens, le dix-sept
juillet mil neuf cent onze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux extraits de naissances.

Signatures des époux :

Henriod

Eva Henriod

Signatures des témoins :

L. Meyer

Aug. Polomey

l'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

Communiqué : *aux Etats*
Civils de Fey & Sullens.

N^o 20
Curchod-Gindroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq août

mil neuf cent ~~onze~~
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Curchod Adolphe Ernest, agriculteur,

de Dommartin, _____ domicilié à Dommartin, _____

célibataire _____

né à Dommartin, le treize juin mil huit cent quatre-vingt-quatre,

fil de Adolphe Curchod, agriculteur, à Dommartin.

et de défunte Adèle née Chopra, de femme. _____

2^o Gindroz Roda-Ida, ménagère, _____

de Policz-Fittel + Bottend, _____ domiciliée à Dommartin. _____

célibataire _____

née à Dommartin, le deux juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre,

filles de Jules Gindroz _____

et de Elide née Curchod, de femme, agriculteur, à Dommartin.

Les publications ont eu lieu à Dommartin, Policz-Fittel + Bottend

le quatorze juillet mil neuf cent onze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Une autorisation de l'Officier
de l'Etat-Civil de Bottend

Signatures des époux :

Ernest Curchod
Rosa Curchod

Signatures des témoins :

Gustave Curchod
Rosa Curchod

Communiqué : à l'Etat-Civil
de Bottend.

Officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 21.
Littel-Littel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre

mil huit cent onze.
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Littel, Isidore. Alphonse, agriculteur.

de Villars-le-Terroir, domicilié à Echallens.

célibataire.

né à Villars-le-Terroir, le cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-trois,

fils de défunt Mathieu. Cadimir Littel

et de Marie. Isabelle née Jucien, ménagère, à Echallens.

2° Littel, Mathilde. Françoise, couturière.

de Villars-le-Terroir, domiciliée à Villars-le-Terroir.

célibataire.

née à Villars-le-Terroir, le vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-trois,

fille de défunts Thadée. Nicolas. Xavier Littel

et de Henriette. Félicite née Littel

Les publications ont eu lieu à Echallens et à Villars-le-

Terroir, le vingt-neuf août mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Communiqué :

Signatures des époux :

Littel Alphonse
Mathilde Littel

Signatures des témoins :

L. Alban
Louis Despont

L'officier de l'état civil :

Jacques

N° 22
Grin-Lochon.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre

mil neuf cent onze,
mil-huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Grin, William Alois-Louis, employé de bureau,
de Gredy et Belmont, — domicilié à Echallens. —
célibataire.

né à Publoz et Luidoux, le huit janvier mil huit cent quatre-vingt-onze
fils de Alois-Louis Grin, gardien au pénitencier, —
et de Hélène Faneli Dumard, sa femme, à Lausanne.
2^o Lochon, Rodine, cuisinière, —
de Chêne et Saquiez, Charannes et Chêne Denezy domiciliée à Lausanne.
célibataire.

née à Lausanne, le quatre août — mil huit cent quatre-vingt-neuf.
fille de Aimé Lochon, magasinier —
et de Emilie Louise née Sèchard, sa femme, à Lausanne.
Les publications ont eu lieu à Echallens, le vingt-trois, à Lausanne,
le vingt-quatre, à Charannes, le Chêne et Chêne & Saquiez, le vingt-
cinq, à Denezy, Gredy & Belmont, le vingt-six août mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

W. Grin
R. Lochon

Signatures des témoins :

H. Leclercq
Pochon Aimé

Officier de l'état civil :

J. Jacques

Par arrêt du 9 octobre 1911,
le Tribunal Fédéral a déclaré
ce mariage nul et a annulé
le mariage inexist et conté.

Inscrit le 7 novembre 1911.

L'Officier de l'Etat civil :
M. Laccour.

Copie au Département de Justice et
Police, à Lausanne, aux états
civils de Belmont, Mollondin,
Yvonand, Denezy et Lausanne.

Communiqué : aux états civils
de Lausanne, Mollondin,
Yvonand, Denezy &
Belmont.

N° 23

Henneberger-Julien

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize octobre

mil neuf cent onze,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Henneberger, Victor-Louis, agriculteur,

de Guggisberg (Berne), domicilié à Echallens,

célibataire.

né à Bottens, le quinze août mil huit cent quatre-vingt-deux,

fil de défunt Matthieu-Maurice Henneberger,

et de Joséphine-Victorine née Sollier, sa femme.

2° Julien Marie-Joséphine, ménagère,

de Villars-le-Terroir, domiciliée à Bretigny-S^t Barthélemy.

célibataire.

née à Bretigny-S^t Barthélemy, le dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-un,

fille de défunt François-Charles Julien,

et de Marie-Félicité Guisler.

Les publications ont eu lieu à Echallens, Villars-le-Terroir & Bretigny-S^t Barthélemy, le douze septembre mil neuf cent onze & à Guggisberg, le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Henneberger Victor
Marie Henneberger

Signatures des témoins :

J. Tave
Joseph Julien

Communiqué : à l'Etat civil

de Guggisberg.

Officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 24.
Littel-Dupuis.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre octobre

mil neuf cent onze,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Littel, Joseph. Trénée, agriculteur,

de Villars-le-Terroir, domicilié à Villars-le-Terroir,

célibataire.

né à Villars-le-Terroir, le sept juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf.

fils de défunt Alfred. Casimir. Emmanuel Littel,

et de Marie. Françoise née Littel, du seuse, à Villars-le-Terroir,

2° Dupuis, Marie. Marguerite. Elise, ménagère,

de Villars-le-Terroir, domiciliée à Villars-le-Terroir,

célibataire.

née à Villars-le-Terroir, le premier mai mil huit cent quatre-vingt-neuf.

fille de Alfred. Théodore. Amédée Dupuis,

et de Victorine. Françoise. Alma née Littel, agriculteurs, à Villars-le-Terroir.

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, le neuf octobre
mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Littel Joseph.

Littel Marie.

Signatures des témoins :

Alf Dupuis

Albir Julien

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 25.

Vulliamy, Dufour.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois novembre

mil neuf cent onze
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vulliamy, Albert, agriculteur.

de Culens, domicilié à Culens.

célibataire.

né à Culens, le vingt-trois avril mil huit cent quatre-vingt-dix,

fils de Alfred Vulliamy,

et de Lucie Méry née Brun, agriculteurs, à Culens

2° Dufour, Cécile-Louise-Suzette, ménagère,

de Culens et Dommartin, domiciliée à Culens.

célibataire.

née à Culens, le vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de Désiré Jules Dufour,

et de Julie-Augustine-Louise née Rochat, de Vevay, à Culens.

Les publications ont eu lieu à Culens, le dix-sept octobre
mil neuf cent onze & à Dommartin, le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

2 actes de naissances.

Signatures des époux :

Albert Vulliamy.

Cécile Vulliamy

Signatures des témoins :

L. Sans

G. Berenon

Officier de l'état civil :

J. Jacques

Communiqué : à l'Etat-civil
de Bottens, à Poliez-le-Grand.

N° 26.
Littel - Littel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept novembre

mil neuf cent onze,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Littel, Emile Antoine, agriculteur,

de Villars-le-Verroir, — domicilié à Villars-le-Verroir,

célibataire.

né à Villars-le-Verroir, le dix-huit janvier mil huit cent septante-deux,

fils de défunt Nicolas Lambert Littel,

et de Marie Henriette née Littel, de femme.

2° Littel, Marie Madeleine Joséphine, ménagère,

de Villars-le-Verroir, — domiciliée à Villars-le-Verroir.

célibataire.

née à Villars-le-Verroir, le trente octobre mil huit cent quatre-vingt-huit,

fille de défunts Daniel Jean Etienne Littel,

et de Cyrine Joséphine née Martin,

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Verroir, le deux

novembre mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

2 actes de naissances.

Communiqué :

Signatures des époux :

Emile Littel

Madeleine Littel

Signatures des témoins :

François Juriens

Maurice Juriens

Officier de l'état civil :

J. J. J. J. J.

N° 27
Grasset-Chélin.

Aujourd'hui quinze décembre

mil neuf cent onze,
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Grasset, Ernest-François, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de l'Abergement, domicilié à Stagnières,

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Tency-Tuteboeuf, le dix-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq,

Noms, profession et

fils de Charles Auguste Grasset, agriculteur, à Stagnières,

domicile des parents :

et de défunte Jenny Marie née Degiez,

Nom et profession de l'épouse :

2° Chélin, Blanche Marie, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bioley-Ozulaz, domiciliée à Bioley-Ozulaz,

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née au Moulin d'Assens, le trente mars mil huit cent quatre-vingt-dix,

Noms, profession et

fille de Charles Chélin,

domicile des parents :

et de Lydie née Gachet, agriculteurs, à Bioley-Ozulaz

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Stagnières & Bioley-Ozulaz
le vingt-neuf novembre mil neuf cent onze à l'Abe-
gement le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Grasset François
Blanche Grasset

Signatures des témoins :

Edouard Grasset
Marguerite Chélin

Communiqué : à l'Etat-civil
de Lignerolle.

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 28.
Borgeaud-Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Quinze décembre

~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent onze

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Borgeaud, Constant-Gustave, agriculteur,

de St Torrens, domicilié à Stagnières,

célibataire.

né à Stagnières, le seize juillet mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de défunt Constant-Borgeaud,

et de Jenny, Anna née Appeliquet, ménagère, à Stagnières.

2° Borgeaud, Louisa-Adèle, ménagère,

de St Torrens, domiciliée à St Torrens.

célibataire.

née à St Torrens, le trois février mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de défunt Auguste Borgeaud,

et de la veuve Elide-Bertha née Borgeaud, ménagère, à St Torrens.

Les publications ont eu lieu à Stagnières, le vingt-un novembre
mil neuf cent onze et à St Torrens, le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Borgeaud Constant
Borgeaud Adèle

Signatures des témoins :

Henri Borgeaud
Mary Borgeaud

Communiqué : à l'Etat-Civil
de St Torrens, à Poliez-le-Grand.

Officier de l'état civil :

Jacques

N° 29
 Bezençon Bezençon.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze décembre

mil neuf cent onze.
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bezençon Louis, agriculteur.

de Eclagnens, domicilié à Goumoens-la-Ville.
 célibataire.

né à Eclagnens, le trente-un mars mil huit cent quatre-vingt-un.

fils de Charles Louis Bezençon,

et de Louise Françoise Poulin, agriculteurs, à Eclagnens.

2° Bezençon Blanche Amélie, ménagère,

de Eclagnens, domiciliée à Eclagnens.
 célibataire.

née à Eclagnens, le quinze juin mil huit cent quatre-vingt-dix.

fille de Jules Bezençon

et de Sidette née Lambellet, décédée.

Les publications ont eu lieu à Eclagnens et Goumoens-la-Ville, le seize novembre mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Louis Bezençon

Blanche Bezençon

Signatures des témoins :

Frédéric Bezençon

L. Fava

Communiqué :

Officier de l'état civil :

J. Jacques

N^o 30.
 Monachon: Sulliens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Le 26 30, à la page 141,
 est celui de la dernière ins-
 cription faite dans l'année 1911.
 Les deux doubles du présent
 registre sont conformes.
 Ce que nous certifions.
 Ce 31 décembre 1911.
 L'Officier de l'Etat-Civil de
 l'Arrondissement d'Eschallens.

J. Jacques

Un double a été remis le
 10 janvier 1912, à l'autorité
 cantonale, en exécution de
 l'article 2 de la loi.
 L'Officier de l'Etat-Civil.

J. Jacques



Aujourd'hui *Vingt-neuf décembre* ~~mil huit cent onze.~~ *mil neuf cent onze.*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Monachon, Louis, agriculteur,*
 de *Martherenges,* domicilié à *Martherenges.*
célibataire.

né à *Martherenges, le seize novembre* mil huit cent quatre *vingt-quatre,*
 fils de *Victor Monachon, agriculteur, à Martherenges*
 et de *Emma née Crinnet, décédée.*

2^o *Sulliens, Alice,*
 de *S^t Cierges & Boulens,* domiciliée à *Chapelle.*
célibataire.

née à *Chapelle, le premier février* mil huit cent quatre *vingt-onze*
 fille de *Emile Sulliens.*
 et de *Hortense née Mingard, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Martherenges, S^t Cierges,*
Chapelle & Boulens, le onze décembre mil neuf
cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Une autorisation de l'Officier
de l'Etat-Civil de S^t Cierges.

Signatures des époux :

Louis Monachon
Alice Monachon

Signatures des témoins :

L. Monachon
Alquet.

Communiqué : à l'Officier
 de l'Etat-Civil de *S^t Cierges.*

Officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 1.
Métraux-Kollb.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Besallens. Aujourd'hui neuf février mil neuf cent onze / mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Métraux, Emilien Mathieu, ouvrier de campagne,

de Villars-le-Terroir, domicilié à Villars-le-Terroir,

célibataire.

né à Villars-le-Terroir, le seize janvier mil huit cent quatre-vingt-deux,

fil de défunts Auguste Nicolas-Démi Métraux

et de Jeanne Marie Philomène Baraud.

2° Kollb, Joséphine-Louise, ménagère,

de Charammes-des-Bois, domiciliée à Villars-le-Terroir.

célibataire.

née à Villars-le-Terroir, le vingt-sept août mil huit cent quatre-vingt-neuf,

filles de Bernard Vincent Kollb,

et de Nicolette Augustine Victorine née Allaz, à Villars-le-Terroir.

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, le quinze janvier mil neuf cent onze à Charammes-des-Bois, le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées non extraites

Deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Emilien Métraux

Louise Métraux

Signatures des témoins :

Vincent Kollb agriculteur

Gustave Métraux Villars-le-Terroir

Communiqué : à l'Etat-civil de Coppet.

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N^o 2.
Martin Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

à Echallens, Suisse
Aujourd'hui seize février

mil neuf cent douze,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Martin François, agriculteur,
de Bretigny-S^t-Barthélemy, domicilié à Bretigny-S^t-Barthélemy,
célibataire.

né à Bretigny-Saint-Barthélemy,

le quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-

fil de défunt François Xavier Martin,

et de Louise Joséphine Mettraux,

2^o Martin, Maria-Félicité, ménagère,

de Bretigny-Saint-Barthélemy, domiciliée à Bretigny-S^t-Barthélemy,

célibataire

née à Bretigny-Saint-Barthélemy,

le sept décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre,

fille de Henri-Emile Martin, cordonnier, à Bretigny-S^t-Barthélemy,

et de défunte Marie-Éléonore née Martin.

Les publications ont eu lieu à Bretigny-S^t-Barthélemy
le vingt-quatre janvier mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées ou extraites

L'acte de naissance de l'époux.
Celui de la fiancée n'a pas
été extrait.

Signatures des époux :

Martin François

Martin Maria

Signatures des témoins :

Martin Casimir Bottens

Marc Favre, agriculteur,
S^t-Barthélemy

Communiqué :

Officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 2.
Chollet-Chollet

a Schallend, mil neuf cent douze,
Aujourd'hui huit-mars ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Chollet Jules-Constant, agriculteur, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Maracon, _____ domicilié à Goumoens-la-Ville.

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Maracon, le quatorze février mil huit cent huitante-huit,

Noms, profession et

_____ fils de Jules Alexandre Chollet _____

domicile des parents :

et de Rodalie née Vernez, à Bussigny-sur-Oron. _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Chollet Clara, ménagère, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Maracon, _____ domiciliée à Maracon. _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Maracon, le dix-neuf janvier mil huit cent septante-huit,

Noms, profession et

_____ fille de Jean-Louis dit Alfred Chollet _____

domicile des parents :

et de Lydie Emma née Chollet, à Maracon. _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Goumoens-la-Ville, le trente janvier mil neuf cent douze & à Maracon, le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Constant Chollet.

Clara Chollet.

Signatures des témoins :

Louis Rogivue fermiers

Rosine Rogivue Goumoens-la-Ville

Communiqué : à l'Etat-Civil
de Lalézioux.

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 4.
Bezençon, Biddat.

a Echallens,
Aujourd'hui vingt deux mars

mil neuf cent douze.
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Bezençon, Édouard, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Gommoëns-la-Ville et d'Éclagnens domicilié à Gommoëns-le-Jux,

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Gommoëns-la-Ville, le dix mars mil huit cent quatre vingt-sept,

Noms, profession et

fil de défunt Jules Bezençon,

domicile des parents :

et de Elida née Jacquiez, sa veuve, à Gommoëns-le-Jux.

Nom et profession de l'épouse :

2° Biddat, Marie-Aline, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Gommoëns-la-Ville, domiciliée à Gommoëns-la-Ville.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Gommoëns-la-Ville, le deux mai mil huit cent quatre vingt-dix,

Noms, profession et

fille de Emile Biddat,

domicile :

et de Elide née Jacquiez, agriculteur, à Gommoëns-la-Ville.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gommoëns-la-Ville, Gommoëns-le-Jux & Éclagnens, le dix mars mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Edouard Bezençon

Marie Aline Bezençon

Signatures des témoins :

Morimond, Emile, cafetier

à Echallens,
Albanin Alfred, négociant.

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 5.
Grasset-Vignel

Aujourd'hui à Schallens, le trente mars mil neuf cent douze, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Grasset, Charles Auguste, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de l'Abbergement, domicilié à Stagnières,

Etat civil :

seul de Jenny-Marie Degiez.

Lieu et date de la naissance :

né à l'Abbergement, le trente-un mai mil huit cent cinquante,

Noms, profession et

fil de défunts Charles-François Grasset,

domicile des parents :

et de Louise-Cécile née Bezuchet,

Nom et profession de l'épouse :

2° Vignel, Adèle-Charlotte, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Tugelles, domiciliée à Tugelles,

Etat civil :

veuve de Alphonse Vignel, depuis le dix-sept juillet mil neuf cent huit

Lieu et date de la naissance :

née à La Mothe, le sept-octobre mil huit cent quarante neuf,

Noms, profession et

fille de défunts François-Louis Ador,

domicile des parents :

et de Jeanne-Julie-Françoise née Baud.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Stagnières, le quatre, à Tugelles le neuf & à l'Abbergement le dix mars mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

2 actes de naissances,
l'acte de décès de Alphonse Vignel
celui de Jenny-Marie Grasset,
décédée à Stagnières, n'est
pas extrait.

Communiqué : aux États civils
de Montagny-Liquerolle.

Signatures des époux :

Ch. Grasset
Adèle Charlotte Grasset

Signatures des témoins :

Lo Pour garde public
St Brochon Schallens
généraliste

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 6.
Despont-Littel

Aujourd'hui à Schallens,
quinze avril

~~mil huit cent~~ mil neuf cent douze,
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Nom et profession de l'époux :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Despont, Cadimir-Jules, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bioley-Ojulaz, domicilié à Bioley-Ojulaz,
célibataire.

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

né à Bioley-Ojulaz, le dix avril mil huit cent quatre-vingt-trois,

Noms, profession et

fil de défunt Emile Despont,

domicile des parents :

et de sa veuve Elida-Annanie Despont, à Bioley-Ojulaz

Nom et profession de l'épouse :

2° Littel, Victorine-Eulalie, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Terroir, domiciliée à Villars-le-Terroir,

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Villars-le-Terroir, le douze octobre mil huit cent quatre-vingt-sept,

Noms, profession et

fille de défunt Bernard Sébastian Littel,

domicile :

et de sa veuve Honorine-Elide née Littel, à Villars-le-Terroir.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bioley-Ojulaz & Villars-le-Terroir,
le trente mars mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces ~~disponibles~~ non extraites

deux actes de naissances.

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Victorine Despont
Jules Despont

Signatures des témoins :

Ernest Favre
Joséph Despont
agriculteur, à Bioley-Ojulaz

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° **7.**
Brocard-Dony.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Echallens,
Aujourd'hui **Vingt dix Avril**

mil neuf cent douze,
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Brocard, Jules Louis, instituteur,**

de **Lonay,** domicilié à **Assens.**

célibataire.

né à **Lonay, le quatorze mai** mil huit cent quatre-vingt-dix,

fil de **Jules Henri Alexandre Brocard, agriculteur, à Lonay.**

et de **défunte Jeanne Sidame née Borboën.**

2° **Dony, Martine Emma, ménagère,**

de **Assens.** domiciliée à **Assens.**

célibataire.

née à **Assens, le dix-sept octobre** mil huit cent quatre-vingt-

filles de **Constant Dony,**

et de **Jenny née Baudère, agriculteurs, à Assens.**

Les publications ont eu lieu à **Assens, le onze avril mil neuf**
cent-douze & à Lonay, le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Jules Brocard
Emma Brocard

Signatures des témoins :

Louis Pelet, agriculteur
à Biolay, cultivateur
Le Paux, garde-pêche,
à Echallens

Communiqué : à l'Etat-Civil
à **Echallens.**

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 8.
Guignard-Baudet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

a Echallens
Aujourd'hui *Vingt-sept Avril*

~~mil huit cent douze.~~
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guignard, Ernest, facteur postal,

de au Lieu, domicilié à Stagnières.

célibataire.

né à Stagnières, le vingt décembre mil huit cent quatre vingt-quatre,

fil de désun François Auguste Guignard,

et de sa veuve Anna née Segesser, à Chedoux.

2° Baudet, Berthe, ménagère,

de Stagnières, domiciliée à Stagnières.

célibataire.

née à Stagnières, le onze juillet mil huit cent quatre vingt-neuf,

fille de Jules Baudet.

et de Emma née Bourgeaud, agriculteurs, à Stagnières.

Les publications ont eu lieu à Stagnières, le dix avril mil neuf cent douze à au Lieu, le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées : non extraites.

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

E. Guignard.

Berthe Guignard.

Signatures des témoins :

Alyse Baudet
agriculteur, à Stagnières

Louis Bourgeaud, maçon
à Rommel, l.

Officier de l'état civil :

J. Jacques

Communiqué : à l'Etat-civil
au Lieu.

N° 9.
Despont - Meijer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Schallens,
Aujourd'hui vingt-quatre maimil neuf cent douze.
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Despont Paul Alfred, agriculteur,

de Assens et Biolley-Orjulaz, domicilié à Assens.

célibataire.

né à Assens, le onze mars — mil huit cent quatre-vingt-deux,

fils de Jules-Benri Despont,

et de Marie-Henriette-Joséphine née Mathey, agriculteurs, à Assens.

2° Meijer, Franziska, ménagère.

de Dürdingen, domiciliée à Heitenried.

célibataire.

née à Heitenried, le vingt-sept mars mil huit cent quatre-vingt-cinq.

fille de Joseph-Georges Meijer

et de Anna née Wohlhander, décédée.

Les publications ont eu lieu à Assens et Biolley-Orjulaz, le huit, à Heitenried, le neuf et à Dürdingen, le dix mai mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Paul Despont

Franziska Despont.

Signatures des témoins :

Pierre Favre, agriculteur

Olivier Jurins, cafetier, au dit lieu.

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

Communiqué : aux États civils
de Dürdingen et Heitenried.

N° 10.
Faire = Faire.

a Schallens,
Aujourd'hui trois juin

mil neuf cent onze,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Faire, Marc-Gustave, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bretigny-Saint-Barthélemy, domicilié à Bretigny-S^t Barthélemy.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Loliez-Littel, le vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-un,

Noms, profession et

fil de défunt Barthélemy-Théodore Faire,

domicile des parents :

et de Julie-Félicité née Lahud, ménagère, à Bretigny-S^t Barthélemy.

Nom et profession de l'épouse :

2° Faire, Julie-Marceline, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bretigny-Saint-Barthélemy, domiciliée à Bretigny-S^t Barthélemy.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Bretigny-S^t Barthélemy, le quinze septembre mil huit cent quatre-vingt-deux,

Noms, profession et

filles de François-Michel Faire,

domicile :

et de Marie-Librene née Martin, agriculteurs, à Bretigny-S^t Barthélemy.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bretigny-Saint-Barthélemy,
le quinze mai mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux extraits de naissances

Signatures des époux :

Marc Faire

Julie Faire

Signatures des témoins :

Faire Fernand
agriculteur, à Bretigny
E. Faire, agriculteur, Schallens.

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 11.
Littel = Allaz.

a Schallens, Aujourd'hui vingt-quatre juillet mil neuf cent ~~quatre-vingt-~~ douze.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Littel, Alphonse Ernest, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Terroir, domicilié à Villars-le-Terroir,

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Bottens, le seize février mil huit cent quatre-vingt-dix,

Noms, profession et

fil de Alphonse-Casimir-Zacharie Littel,

domicile des parents :

et de Marie-Anastasia née Littel, agriculteur, à Villars-le-Terroir.

Nom et profession de l'épouse :

2° Allaz, Rodine-Marie, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Terroir, domiciliée à Villars-le-Terroir.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Villars-le-Terroir, le quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf,

Noms, profession et

fille de défunt Vincent-Henri Allaz,

domicile des parents :

et de Marie-Françoise-Véronique née Juviens, ménagère, à Villars-le-Terroir.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, le neuf juillet mil neuf cent-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

De la part de l'époux, un acte de naissance. Celui de la fiancée est inscrit Vol: A. 3. f. 191. N. 91.

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Ernest Littel
Rodine Littel

Signatures des témoins :

C. Pitter notaire
Rodine Juviens subrogée

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 12.
Tallichet, Yulliens

à Echallens.
Aujourd'hui vingt-trois septembre mil neuf cent douze,
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Tallichet, Henri, postillon,

Lieu d'origine et de domicile :

de Orbe domicilié à Echallens.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Laudanne, le vingt-dix juillet mil huit cent quatre-vingt-onze,

Noms, profession et

fil de Albert Tallichet, entrepreneur postal,

domicile des parents :

et de Adèle Emilie née Grodjean, à Moudon,

Nom et profession de l'épouse :

2° Yulliens, Jeanne-Marguerite, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint-Eierges & Boulens, domiciliée à Boulens.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Saint-Lisles, le quinze mars mil huit cent quatre-vingt-sept-

Noms, profession et

fille de défunt Jean-Etienne-Marie Yulliens.

domicile :

et de Marie Emilie née Scoffey.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Echallens, le vingt-trois, à Orbe
le vingt-quatre et à Saint-Eierges & Boulens, le vingt-
dix Août mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances.

Signatures des époux :

H. Tallichet
Jeanne Tallichet

Signatures des témoins :

Auguste Dolomez
Gillieron Ernest fructueux
Echallens

Communiqué : aux Etats civils
à Orbe et de St-Eierges.

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J. J.

N° 13
Schmid-Delessert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Echallens
Aujourd'hui Vingt-dix octobre

mil neuf cent-douze,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schmid, Samuel, maréchal,

de Mühleberg (Berne), domicilié à Echallens,
célibataire.

né à Sürthel, le trois août mil huit cent huitante-trois,

fils de défunt Samuel Schmid,

et de Elisabeth née Freiburghaus, à Lampen.

2° Delessert, Amélie-Louise, ménagère,

de Lency, le Jorat, domiciliée à Villars-Tiercelin,
célibataire.

née à Hermenches, aux Galates, le trois octobre mil huit cent quatre-vingt-treize,

fille de Charles-Constant Delessert,

et de Nancy née Gavillet, sa femme, à Villars-Tiercelin.

Les publications ont eu lieu à Echallens, le vingt-cinq, à
Mühleberg, le vingt-sept, à Lency-le-Jorat-et-Villars-
Tiercelin, le vingt-huit septembre mil neuf cent-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances,

une autorisation des père & mère de l'épouse.

Signatures des époux :

Schmid Samuel

Louise Schmid.

Signatures des témoins :

Le Paul garde police
Echallens.
Henri Guany, cafetier.

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

Communiqué : aux Etats civils
de Mühleberg, Corcelles, le
Jorat & Bottens.

N° 14
Gachet-Chibaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

à Echallens,
Aujourd'hui quinze novembre

mil neuf cent douze,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gachet, Gustave, agriculteur,
de Bioley-Orjulaz & Boudsens, domicilié à Echallens.
célibataire.

né à Bioley-Orjulaz, le dix-huit juin mil huit cent quatre-vingt-cinq,
fils de Edouard Gachet, agriculteur,
et de Thérèse Méry née Pellet, à Echallens.

2° Chibaud, Hélène-Marie, ménagère,
de Concise, domiciliée à Echallens.
célibataire.

née à Echallens, le trente octobre mil huit cent quatre-vingt-onze,
fille de Jean-Élémer Chibaud, agriculteur,
et de Louise-Françoise-Lina née Jaton, à Echallens.

Les publications ont eu lieu à Echallens et à Bioley-Orjulaz
le vingt-cinq octobre mil neuf cent douze, à Boudsens
et à Concise, le vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances

Signatures des époux :

Gustave Gachet
Hélène Gachet

Signatures des témoins :

Ch. Chibaud, employé postal
E. Chibaud, agriculteur,
à Echallens.

Communiqué : aux Etats civils
de Echallens & Concise.

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J. J.

N° 15.
Bezencou-Lesmann

a Schallens.
Aujourd'hui quinze novembre

mil neuf cent douze.
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Bezencou Constant, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Éclagnens, domicilié à Gommœns-la-Ville.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Gommœns-la-Ville, le treize avril mil huit cent septante-huit.

Noms, profession et

fils de défunt Jean-Louis Bezencou

domicile des parents :

et de M^{lle} Henriette-Jeanette née Logez.

Nom et profession de l'épouse :

2° Lesmann Bertha, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de M^{lle} Lindelbank (Beune), domiciliée à Chasornay.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Bussy (Fiboung), le trois novembre mil huit cent huitante-trois.

Noms, profession et

fille de Jacob Lesmann, hôtelier,

domicile des parents :

et de Élide née Grouzet, à Chasornay.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Éclagnens & Gommœns-la-Ville
le vingt-neuf, à M^{lle} Lindelbank, le trente et à Chasornay
le trente-un octobre mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux actes de naissances

Signatures des époux :

Bezencou
Bertha Bezencou

Signatures des témoins :

Alfred Bezencou agriculteur
Robert Bezencou
Gommœns-la-Ville

Officier de l'état civil :

J. Jacques

Par jugement du tribunal du district d'Yverdon, rendu le 4 Juin 1929, déclaré définitif et exécutoire le 28 septembre 1929, le mariage inscrit ci-dessus est déclaré dissous par le divorce.

Le tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Divorce prononcé en application de l'article 142 du C.C.S.

Inscrit le 13 novembre 1929.
L'Officier de l'Etat civil:
Selleraud

Communiqué au St. de Justice et Police et aux Etats civils de Chasornay et Lindelbank.

Communiqué : aux Etats civils de Chasornay & Lindelbank.

N° 16.
Galand-Longchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

à Echallens,
Aujourd'hui vingt-cinq novembre

mil neuf cent douze,
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Galand, Julien-Adrien, menuisier, _____
de Cadix, Canton de Valence (Var) domicilié à Echallens. _____
célibataire. _____

né à Cadix, _____ le onze mai mil huit cent quatre-vingt-huit
fils de Joseph-Louis Galland, _____
et de Bélonie Danis, agriculteurs, à Lesquière, Commune de Cadix.
2° Longchamp, Marie-Augustine, repasseuse,
de Malapalud, _____ domiciliée à Echallens. _____
célibataire. _____

née à Echallens, le deux décembre mil huit cent quatre-vingt-sept,
fille de Paul-Martin-Auguste Longchamp, _____
et de Marie-Adèle née Bavand, agriculteurs, à Echallens.

Les publications ont eu lieu à Echallens, le onze octobre mil
neuf cent douze, à Malapalud, le lendemain &
à Cadix, les vingt-quatre octobre, vingt-sept et trois novembre 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

l'acte de naissance du fiancé,
celui de la fiancée non extrait.
Consentement-écrit des père &
mère du fiancé. _____
Certificat de capacité matrimoniale.
Permis de célébration de mariage.
Communiqué : à l'Etat-civil
de Bottend &
à la Chancellerie d'Etat,
à Landanne.

Signatures des époux :

Galand Julien
Marie Galand

Signatures des témoins :

A. Longchamp, coiffeur,
Olivier Juriens, hôtelier,
à Echallens

l'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 17.
Allaz: Dutoit.

a Echallens.
Aujourd'hui vingt-dix novembre

mil neuf cent douze,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Allaz, Ernest-Charles, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Terroir, domicilié à Villars-le-Terroir.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Villars-le-Terroir, le vingt-deux septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre,

Noms, profession et

fil de Marc-Léonard Allaz, agriculteur, à Villars-le-Terroir,

domicile des parents :

et de défunte Marie-Angélique-Hélène née Littel,

Nom et profession de l'épouse :

2° Dutoit, Marie-Augustine, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Terroir, domiciliée à Villars-le-Terroir.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Villars-le-Terroir, le onze juin mil huit cent quatre-vingt-cinq,

Noms, profession et

filles de Félix-Victor Dutoit, cordonnier,

domicile des parents :

et de Victorine-Joséphine née Allaz, à Villars-le-Terroir.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, le sept-

Le 26 12, à la page 158,
est celui de la dernière
inscription faite dans
l'année 1912.

Les deux doubles du présent
registre sont conformes.
Ce que nous certifions.
Ce 31 décembre 1912.

L'Officier de l'Etat-civil de
l'arrondissement d'Echallens

J. Jacques

Un double a été remis
le 10 janvier 1913, à
l'autorité cantonale, en
exécution de l'article 2 de la loi.
L'Officier de l'Etat-civil.

J. Jacques



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées : rien

Les actes de naissances des fiancés, n'ont pas été extraits.

Signatures des époux :

Ernest Allaz

Marie Allaz

Signatures des témoins :

Dutoit Emile

Allaz Henri agriculteur Villars-le-Terroir

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N^o 1.
Allaz-Littel

à Echallens
Aujourd'hui douze Février

mil neuf cent treize.
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Nom et profession de l'époux :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o Allaz, Henri-Louis-Denys, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Terroir, domicilié à Villars-le-Terroir.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Echallens, le neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-trois,

Noms, profession et

fils de Henri-Nicolas Allaz, agriculteur, à Villars-le-Terroir.

domicile des parents :

et de défunte Marie-Madeleine-Adélaïde née Littel.

Nom et profession de l'épouse :

2^o Littel, Marie-Alphondine, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Terroir, domiciliée à Villars-le-Terroir.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Villars-le-Terroir, le sept-décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf,

Noms, profession et

fille de Nicolas-Erasmus-Adolphe Littel, agriculteur,

domicile :

et de Marie-Adeline-Valentine née Wully, à Villars-le-Terroir.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, le vingt-huit
janvier mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces (déposées) non ex
 deux actes de naissances

Signatures des époux :

Henri Allaz
Marie Allaz

Signatures des témoins :

J. Allaz
Joseph Littel agriculteur
à Villars-le-Terroir.

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

N° 2.
Littel-Gardaz

à Echallens.
Aujourd'hui premier Avril _____ mil neuf cent treize,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Littel, Jules-Joseph, agriculteur, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Terroir, _____ domicilié à Villars-le-Terroir.

Etat civil :

célibataire. _____

Lieu et date de la naissance :

né à Villars-le-Terroir, le vingt-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-trois.

Noms, profession et

_____ fils de défunt Marc-Jacques André Littel _____

domicile des parents :

et de sa sœur Marie-Clair née Dutoit, à Villars-le-Terroir.

Nom et profession de l'épouse :

2° Gardaz, Mathilde-Caroline, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Terroir, _____ domiciliée à Villars-le-Terroir.

Etat civil :

célibataire. _____

ménagère. _____

Lieu et date de la naissance :

née à Villars-le-Terroir, le onze décembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Noms, profession et

_____ fille de défunt Joseph-Alexandre Gardaz _____

domicile des parents :

et de sa sœur Adeline-Marie-Victoire née Allaz, à Villars-le-Terroir.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, le quatorze
mars mil neuf cent treize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées ou non extraites.

Deux extraits d'actes de naissances.

Signatures des époux :

Jules Littel
Mathilde Littel

Signatures des témoins :

Jurien Auguste Villars-le-Terroir
agriculteur
Dutoit Henri Villars-le-Terroir

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 3
Dutoit-Mettraux.

à Schallens, ^{mil neuf cent treize,}
Aujourd'hui leuit-Asril ^{mil huit cent quatre-vingt-}

Nom et profession de l'époux :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Dutoit, Emile-Gustave, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Terroir, domicilié à Villars-le-Terroir.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Villars-le-Terroir, le vingt-sept septembre ^{mil huit cent quatre-vingt-dix,}

Noms, profession et

fils de Louis-Casimir-Maurice Dutoit, décédé,

domicile des parents :

et de la femme Henriette-Louise-Adélaïde née Mettraux.

Nom et profession de l'épouse :

2° Mettraux, Marie-Rodine, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Terroir, domiciliée à Villars-le-Terroir.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Villars-le-Terroir, le dix-neuf janvier ^{mil huit cent quatre-vingt-huit,}

Noms, profession et

fille de Auguste-Alfred Mettraux, charron,

domicile :

et de la femme Marie-Louise née Allaz, à Villars-le-Terroir.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, le dix-neuf
mars mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées ou enregistrées
non extraites.

2 actes de naissances.

Signatures des époux :

Gustave Dutoit
Rodine Dutoit

Signatures des témoins :

Edouard Mettraux
Fernand Dutoit } agriculteurs
Villars-le-Terroir.

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 4.
Dutoit-Littel

à Schallens.
Aujourd'hui Singl-cinq avril

mil neuf cent treize.
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Dutoit, Joseph. Aimé, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Terroir. domicilié à Villars-le-Terroir.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Schallens le dix-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-neuf?

Noms, profession et

fils de défunt Ernest-Louis Dutoit

domicile des parents :

et de Marie. Anne. Angélique née Allaz, à Villars-le-Terroir.

Nom et profession de l'épouse :

2° Littel, Léa. Clémence, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Terroir. domiciliée à Villars-le-Terroir.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Villars-le-Terroir le neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fille de défunt Charles. Célestin Littel,

domicile des parents :

et de Marie. Cyrille. Augustine née Allaz, à Villars-le-Terroir.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, le premier
avril mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées ou non extraites.

deux extraits d'actes de naissances.

Signatures des époux :

J. Dutoit,

Clémence Dutoit

Signatures des témoins :

Christ. Juriens, hôtelier.

Le faux agent de police
à Schallens.

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 5
 Bezençon - Basset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

à Echallens.
 Aujourd'hui Singt-cinq avril

mil neuf cent treize.
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1° Bezençon, Ernest, agriculteur,

de Echallens, domicilié à Gommoëns-la-Ville,

célibataire.

né à Gommoëns-la-Ville le neuf septembre mil huit cent quatre singt-huit

fils de Aimé Bezençon, agriculteur, à Gommoëns-la-Ville,

et de défunte Jenny née Borgeaud dit-Avocat

2° Basset, Susanne, ménagère,

de Gommoëns-la-Ville, domiciliée à Gommoëns-la-Ville,

célibataire.

née à Gommoëns-la-Ville le singt-trois mai mil huit cent quatre singt-onze

fille de Edouard Basset, agriculteur, à Gommoëns-la-Ville,

et de défunte Adèle et Cécillette née Favre.

Les publications ont eu lieu à Echallens & Gommoëns-la-Ville,
 le premier avril mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux extraits d'actes de naissances

Signatures des époux :

Ernest Bezençon

Susanne Bezençon

Signatures des témoins :

B. Bezençon, à Echallens,
 agriculteur
Aug. Favre, à Gommoëns-la-Ville.

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 6.
Cherpit-Martin.à Echallens.
Aujourd'hui Vingt-neuf avrilmil neuf treize.
mil-huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Cherpit, Louis-Marius, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Etagnières, domicilié à Etagnières.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Etagnières, le Vingt-mai mil huit cent quatre Vingt-quatre,

Noms, profession et

fils de défunt Jean-Pierre Cherpit.

domicile des parents :

et de sa sœur Marie-Lucie née Despont, à Etagnières.

Nom et profession de l'épouse :

2° Martin, Félicite-Augustine, ménagère.

Lieu d'origine et de domicile :

de Etagnières, domiciliée à Etagnières.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Etagnières, le onze mars mil huit cent quatre Vingt-deux,

Noms, profession et

fille de Wilhem-Marier Martin, agriculteur.

domicile des parents :

et de Marie-Mélanie née Chambetta, à Etagnières.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Etagnières, le six avril mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Louis Cherpit.

Félicite Cherpit

Signatures des témoins :

Marie Juriens, hôtelière

de Martin, agriculteur
Etagnières

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :



N° 7
Juziens Dutoit

a Schallens.
Aujourd'hui dix-neuf mai mil neuf cent treize,
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Juziens, Casimir-Auguste, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Terroir, domicilié à Bretigny-S^t. Barthélemy.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Bretigny-S^t. Barthélemy, le onze janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Noms, profession et

fils de Auguste-Marcel Juziens, agriculteur, à Bretigny-S^t. Barthélemy.

domicile des parents :

et de Sainte-Marie-Genesviève née Tully.

Nom et profession de l'épouse :

2° Dutoit, Louise-Maria, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Terroir, domiciliée à Villars-le-Terroir.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Villars-le-Terroir, le vingt-mai mil huit cent quatre-vingt-dix,

Noms, profession et

fille de Félix-Victor Dutoit, cordonnier,

domicile :

et de Victorine-Joséphine née Allaz, à Villars-le-Terroir.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bretigny-Saint-Barthélemy
et à Villars-le-Terroir, le trois mai mil neuf
cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux extraits d'actes de naissances

Signatures des époux :

Casimir Juziens
Louise Juziens.

Signatures des témoins :

Pierre Juziens hôtelier
Schallens
L. Fauré gendarme

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 9.
Jurien Littel

à Echallens.
Aujourd'hui trente mai

mil neuf cent treize.
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Jurien, Joseph Idore, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Terroir, domicilié à Villars-le-Terroir.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Villars-le-Terroir, le treize avril mil huit cent quatre-vingt-dix,

Noms, profession et

fils de François Emile Jurien,

domicile des parents :

et de Anna née Carrard, agriculteur, à Villars-le-Terroir.

Nom et profession de l'épouse :

2° Littel, Marie Madeleine, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Terroir, domiciliée à Villars-le-Terroir.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Villars-le-Terroir, le vingt-deux juillet mil huit cent quatre-vingt-douze.

Noms, profession et

fille de Vincent Emile Littel,

domicile :

et de Marie Marthe née Martin, agriculteur, à Villars-le-Terroir.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, le quatorze mai mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces (déposées) non extraites.

deux extraits d'actes de naissances.

Signatures des époux :

Joseph Jurien
Madame Jurien

Signatures des témoins :

Olivier Jurien, notaire
L. Faur, gendarme
Echallens

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

J. Riquès

N^o 10.
Burgat-Fasrat.

à Echallens, ~~mil neuf cent treize,~~
Aujourd'hui cinq juin ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

1^o Burgat, Paul Armand, jardinier,
de Montalchez, (Neuchâtel) domicilié à Bretigny-S^t. Barthélemy.
célibataire.

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Troisence, le vingt-un juin mil huit cent quatre-vingt-douze,
fils de Louis Arthur Burgat, journalier,
et de Sophie Elise née Dupuis, à Sanges, près S^t. Aubin.

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2^o Fasrat, Jeanne Adèle, couturière,
de Lausanne, domiciliée à Lausanne,
célibataire.

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Romand Lausanne, le vingt-cinq septembre mil huit cent huitante.
fille de Paul Fasrat, décédé,
et de Marie Fanny née Lavanchy, à Genève.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bretigny-Saint-Barthélemy,
le quatorze mai mil neuf cent treize, à Montalchez
et à Lausanne, le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
deux extraits d'actes de naissances.

Signatures des époux :
Paul Burgat.
Jeanne Burgat

Signatures des témoins :
A. Basse, agriculteur.
Chapuis Oimé, jardinier
= S^t. Barthélemy, Bretigny.

Communiqué : aux Etats civils
de S^t. Aubin & Lausanne.

L'officier de l'état civil :
J. Jacques

N° 11.
Recordon-Beer.

~~à Echallens.~~
Aujourd'hui six juin ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent treize.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Recordon, Victor-Jean, mécanicien,
de Bercher, domicilié à Echallens,
célibataire.

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Bercher, le quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-six,
fils de Jean-Béni Recordon,
et de Emilie-Albertine née Thomas, agriculteurs, à Bercher.

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Beer, Marie, ménagère,
de Trüb (Berne) domiciliée à Bercher,
célibataire.

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile :

née à Pueggisberg, le douze septembre mil huit cent quatre-vingt-huit,
fille de désigné Daniel Beer,
et de sa veuve Marianne née Kohler, à Pueggisberg.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Echallens, le quinze ~~mil~~ neuf cent treize, à Trüb, le seize & à Bercher le
six-sept du même mois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
deux extraits d'actes de naissances

Signatures des époux :
Victor Recordon,
Marie Recordon

Signatures des témoins :
L. Engel libraire,
à Echallens,
Paul Recordon, agriculteur,
à Bercher,

Communiqué : aux Etats Civils
de St-Cierges & Trüb.

L'officier de l'état civil :
J. Jacques

N° 12.
Meyer-Mayer.

à Echallens,
Aujourd'hui, vingt-trois juin

mil neuf cent treize.
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Meyer, Edouard, négociant.

Lieu d'origine et de domicile :

de Triengen, Canton de Lucerne, domicilié à Zofingen.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Zofingen, le treize mai — mil huit cent quatre-vingt-dix,

Noms, profession et

de fils de Edouard Meyer, décédé,

domicile des parents :

et de Maria née Braun, à Zofingen.

Nom et profession de l'épouse :

2° Mayer, Rosalie-Madeleine,

Lieu d'origine et de domicile :

de Echallens, domiciliée à Cully.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Montpreveyres, le huit-avril — mil huit cent quatre-vingt-dix.

Noms, profession et

de fille de Paul-Louis Mayer, Pasteur, à Cully.

domicile des parents :

et de Jeanne-Henriette Eugénie née Simond.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Zofingen, le vingt-huit, à Echallens le vingt-neuf, à Cully, le trente et à Triengen, le trente-un mai mil neuf cent-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Un certificat de publication de la promesse de mariage délivré par l'Officier de l'Etat-Civil de Zofingen.

Signatures des époux :

Rosalie Meyer
Ed Mayer

Signatures des témoins :

Maurice Terrien
P. Louis Mayer pr

Communiqué : aux Etats civils de Zofingen, Triengen & Cully.

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

N° 13.
Lescaze-Grandel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

A Echallens, ~~mil neuf cent treize,~~
Aujourd'hui cinq juillet ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lescaze Louis-Alexis, employé au téléphone,
de Arudy (Genève) domicilié à Echallens,
divorcé de Aline-Marie née Bey,

né à Chancy (H^{te} Savoie) le quatre août mil huit cent soixante-seize,
fils de défunts Nicolas Lescaze,
et de Marie Dufrene.

2° Grandel Flora-Marie, ménagère,
de Meillerie (Haute-Savoie), domiciliée à Echallens,
célibataire,

née à Meillerie, le cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-treize
fille de Jules Grandel, carrier,
et de Judith Bussia, son épouse, à Meillerie.

Les publications ont eu lieu à Echallens, le trente-un mai, à
Arudy, & à Meillerie le trois juin mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux extraits d'actes de naissances
un extrait de jugement en divorce.

Signatures des époux :

Lescaze
Flora Lescap

Signatures des témoins :

Le Paur garde police
Jurien cafetier
à Echallens

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

Communiqué : au Bureau
cantonal de l'Etat Civil, à Genève
et à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

N° 14.
Mercier-Jan.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Echallens, le neuf juillet mil neuf cent treize,
Aujourd'hui neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mercier Denis, agriculteur,
de Penthériaz, domicilié à Echallens,
celibataire,

né à Penthériaz, le quatorze mai mil huit cent quatre-vingt-deux
fils de défunts Jean Mercier,
et de Adèle née Dementes.

2° Jan Sophie, couturière,
de Châtillens, domiciliée à Charvornay,
celibataire,

née à Echallens/Oron, le vingt-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-huit
fille de Daniel Jan, agriculteur, à Charvornay,
et de défunte Rosine-Henriette née Destraz.

Les publications ont eu lieu à Echallens, le dix juin, à Penthériaz
et Châtillens, le onze juin et à Charvornay, le quatorze
juin mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux extraits d'actes de naissances

Signatures des époux :

Denis Mercier

Sophie Mercier

Signatures des témoins :

Guimond Auguste huguenot
E. Gel Echallens
libraire

L'officier de l'état civil :

Aug. Lambert

Communiqué : aux Etats Civils
de Penthériaz, Oron-la-Ville
et Charvornay.

N° 15
Tatti-Cloux.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

à Echallens.
Aujourd'hui dix huit juillet

mil neuf cent treize,
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tatti Daniel-Joseph, maçon,
de Bridino, Toscane, Italie, domicilié à Echallens.
célibataire.

né à Bridino, le vingt-cinq — mil huit cent quatre-vingt-sept
fils de Ignace Tatti, maçon,
et de Maria Berilacqua, à Bridino.

2° Cloux Elise-Lina-Sophie, couturière.
de L'Isle, domiciliée à Echallens.
célibataire.

née à Echallens, le premier décembre mil huit cent quatre-vingt-onze,
fille de Jules Louis Cloux, journalier,
et de Léa-Lucie née Basset, à Echallens.

Les publications ont eu lieu à Echallens, à L'Isle et à
Bridino, le quatorze juin mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Une autorisation du Département de Justice & Police

Signatures des époux :

Tatti Giuseppe
Cloux Elise

Signatures des témoins :

Cloux Fufio, agriculteur
L'Isle Echallens.
L'Isle gendarme

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

Communiqué : aux Etats Civils
de L'Isle et de Bridino,
par la Chancellerie d'Etat

N° 16.
Maccand-Brochon.

à Echallens, mil huit cent treize.
Aujourd'hui dix-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Maccand, Auguste, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Echallens, domicilié à Echallens.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Echallens, le vingt-deux janvier mil huit cent quatre-vingt-sept.

Noms, profession et

fil de Emile-Antoine-Louis Maccand,

domicile des parents :

et de Anna-Fanny née Tabille, agriculteurs à Echallens.

Nom et profession de l'épouse :

2° Brochon, Hélène, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sugnens & Naz, domiciliée à Sugnens.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Sugnens le treize février mil huit cent quatre-vingt-douze,

Noms, profession et

filles de Jean-Pierre Brochon, décédé,

domicile des parents :

et de Marie née Wagnière, à Sugnens.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Echallens le trente juin mil neuf cent treize, à Naz, le premier et à Sugnens, le deux juillet suivant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

2 actes de naissances.

Signatures des époux :

Auguste Maccand.
Hélène Maccand

Signatures des témoins :

J. Y. [Signature] } Echallens
P. [Signature] }
[Signature] }
[Signature] }
[Signature] }

Communiqué : à l'Etat civil
de Fey.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 17
 Idaaz = Bey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

à Echallens
 Aujourd'hui trente juillet _____ mil neuf cent treize
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Idaaz, Alfred-François, agriculteur,
 de Stagnières, domicilié à Stagnières.
célibataire.

né à Stagnières, le vingt-deux août mil huit cent quatre-vingt-deux,
 fils de défunt Joseph-Théophile Idaaz
 et de devenue Marie-Cirienne Martin, à Stagnières.

2^o Bey, Christine-Elisa, repasseuse,
 de Bayerne, domiciliée à Blainpalais.
célibataire.

née à Genève, le deux février — mil huit cent quatre-vingt-seize,
 fille de Edouard Bey, emballer, à Blainpalais.
 et de défunte Mathilde Wellig.

Les publications ont eu lieu à Stagnières et à Blainpalais
le quinze juillet mil neuf cent treize et à Bayerne,
le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

deux extraits d'actes de naissances.
L'autorisation du père de
l'épouse mineure.
L'autorisation du Conseil d'Etat
de la République & Canton de
Genève.

Communiqué : aux Etats civils
 de Bayerne et Genève
 (Bureau Cantonal.)

Signatures des époux :

Alfred Idaaz
Elisa Bey

Signatures des témoins :

Maurice Longchamp, agriculteur
à Stagnières.
J. Jovaud, cafetier, à Echallens.

L'officier de l'état civil :

J. Jacques

N° 18

Mermoud. Freitag.

Nom et profession de l'époux :

1° Mermoud Mlyse Lem, boucher

Lieu d'origine et de domicile :

de Polisy-le-Grand domicilié à Echallens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Polisy-le-Grand le vingt-un septembre mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fils de défunt Auguste Mermoud

domicile des parents :

et de Louise Julie née Chautu ménagère à Echallens

Nom et profession de l'épouse :

2° Freitag Bertha, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtres domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Misy, le huit juin mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fille de Pierre Joseph Freitag, tailleur

domicile des parents :

et de Marie Elise Victoire née Merim à Misy

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Echallens le dix septembre, à Lausanne le onze septembre, à Polisy-le-Grand et à Châtres le douze septembre mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux extraits d'actes de naissances

Signatures des époux :

Mermoud Mlyse

Mermoud Bertha

Signatures des témoins :

Ernst Mermoud capitaine

Alfred Allaire négociant Echallens

L'officier de l'état civil :

Erz. Lamon

N° 19
Crottaz-Dard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui à Echallens dix octobre ^{mil neuf cent treize} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Crottaz Gustave Edmond agriculteur _____
de Saint-Barthélemy _____ domicilié à Biley-Dijulaz _____
veuf de Marie Elise née Gachet de le vingt deux novembre mil
neuf cent dix _____

né à Saint-Barthélemy le vingt six juillet mil huit cent septante cinq
fils de défunt Emile Samuel Crottaz _____

et de défunte Elise née Witmer _____

2° Dard Beche Léa, ménagère _____

de Giez _____ domiciliée à Stagnères _____

veuve de Elie Eugène Dard depuis le seize juillet mil
neuf cent dix _____

née à Stagnères, le vingt six mars mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Jean Samuel Mèille agriculteur _____

et de Emma Gachet née Baudet à Stagnères _____

Les publications ont eu lieu à Biley-Dijulaz, Stagnères, Giez et
Saint-Barthélemy le vingt cinq septembre mil neuf cent
treize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux extraits d'actes de mariage
Deux extraits du registre des décès

Communiqué : à l'Etat Civil
de Grandson _____

Signatures des époux :

Crottaz Gustave
Crottaz Léa

Signatures des témoins :

Ernest Mermod, capitaine
Alfred Illarion négociant
Echallens

L'officier de l'état civil :

Luz Lamour
emp.

N° 20

Etzel. Droz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui à Echallens ~~vingt-cinq octobre~~ ^{mil neuf cent treize} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Etzel Frédéric Eugène, reçu

de Böllingen (Wurtemberg) domicilié à Echallens

veuf de Jeanne Adèle née Duret des le vingt-un juin mil
neuf cent douze

né à Böllingen le douze septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de défunt Christophe Frédéric Etzel

et de Marie Dorothee née Lang à Esslingen

2° Droz Charlotte Rose, ménagère

de Cham de Fonds et Locher domiciliée à la Cour de Peily

célibataire

née à Aubonne le vingt-deux janvier mil huit cent huitante-six

fille de défunt Charles Louis Droz et de Marie Adèle Vincent

et de

Les publications ont eu lieu à Echallens le vingt-deux août, à la Cham de
Fonds et au Locher le vingt-trois août, à Böllingen le vingt-cinq août
et à la Cour de Peily le quatre octobre mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Mme autorisation du Département
de justice et Police

Signatures des époux :

E. Etzel

C. Droz

Signatures des témoins :

Jules Pigeot, témoin

Louis Vincent, témoin
Echallens

L'officier de l'état civil :

Eug. Lamm

Communiqué : aux Etats-Unis de
Cham de Fonds, Locher et la Cour
de Peily et à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

N° 21
Favre - Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui à *Challens* ~~vingt sept octobre~~

~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent treize

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Favre Robert Nicolas*, agriculteur

de *Saint Barthélemy* domicilié à *Saint Barthélemy*

célibataire

né à *Saint Barthélemy* le *deux* mai mil huit cent *quatre-vingt-huit*

fils de *François Marie Félix Favre*

et de *Yvonne* née *Favre* agriculteurs à *Saint Barthélemy*

2° *Pittet Joséphine Françoise Gabrielle*, ménagère

de *Villars-le-Vernin* domiciliée à *Villars-le-Vernin*

célibataire

née à *Villars-le-Vernin* le *deux* mai mil huit cent *quatre-vingt-dix*

fille de *défunt* *Thadée Nicolas Marie Pittet*

et de *Henriette Félicité* née *Pittet*

Les publications ont eu lieu à *Villars-le-Vernin* le *neuf* octobre et à *Saint Barthélemy* le *dix* octobre *mil neuf cent treize*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux extraits de naissances

Signatures des époux :

Favre Robert

Favre Joséphine

Signatures des témoins :

Henri Favre agriculteur
St Barthélemy

Alphonse Pittet agriculteur
Villars-le-Vernin

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

Luc Lamon
comp.

N° 22.

Williamy-Binggeli.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A. Echallens.

Aujourd'hui *sept novembre*

mil huit cent treize

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Williamy Gustave-François,*

de *Oulens,* domicilié à *Goumoëns-la-Ville*

célibataire,

né à *Goumoëns-la-Ville, le onze décembre* mil huit cent *quatre vingt huit,*

fils de *Auguste Williamy, agriculteur,*

et de *Elise-Louise née Bissat, sa femme, à Goumoëns-la-Ville*

2° *Binggeli Augusta,*

de *Wahlern, Berne,* domiciliée à *Etagnières,*

célibataire,

née à *Bremblens, le dix-neuf août* mil huit cent *quatre vingt sept*

fille de *Georges-Emmanuel Binggeli, boulanger,*

et de *Julie-Maximanne-Louise née De Toffrey, à Etagnières.*

Les publications ont eu lieu à *Goumoëns-la-Ville le 16, à Oulens le 17, à Etagnières le 17 et Schwarzenbourg le 18 Octobre 1913.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Gustave Williamy
Auguste Williamy

Signatures des témoins :

Loumy Jules agriculteur
à Etagnières
Lo Faux huissier
à Echallens

Communiqué : *à l'Etat civil*
de Schwarzenbourg.

L'officier de l'état civil :

L. Marand

N° 23.

Soumy-Binggeli.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

A. Echallens

Aujourd'hui *sept novembre*

~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent *treize*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Soumy Jules-Louis, agriculteur,*

de *Gessenay,* domicilié à *Etagnières,*

célibataire,

né à *Etagnières, le vingt avril* mil huit cent *quatre vingt six,*

fil de *Emile Soumy, agriculteur,*

et de *sa femme Jeanne-Louise née Baudet, à Etagnières,*

2° *Binggeli Juliette-Louise, ménagère,*

de *Mahlen, Berne,* domiciliée à *Etagnières,*

célibataire,

née à *Echandens, le vingt-sept Juin* mil huit cent *quatre vingt-treize*

filles de *Georges-Emmanuel Binggeli, boulanger,*

et de *Julie-Marianne-Louise née De Toffrey, à Etagnières.*

Les publications ont eu lieu à *Saanen le 10 Octobre, à Etagnières le*

10 dit et à Schwarzenbourg le même jour 10 Octobre 1913.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Soumy Jules.

Soumy Juliette

Signatures des témoins :

Gustave Vulliamy, agriculteur
à G. la Pille
Le Faur Suisse,
à Echallens.

L'officier de l'état civil :

L. Harcaut

Communiqué : aux Etats Civils
de *Saanen et Schwarzenbourg.*

Par décision du 9 oct 1913,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a autorisé
la rectification de l'acte ci-
contre en ce sens que le nom
patronymique "Soumy" ou
"Soumy" soit orthographié
"Sami"

Inscrit le 26 août 1913.
L'Officier de l'état civil :

Harcaut

Communiqué aux états
civils de Gessenay et de Mahlen
et au Département de Justice
et Police à Lausanne.

N° 24.

Mayor-Chaillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Echallens,

Aujourd'hui huit novembre

mil neuf cent treize,
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mayor Frédéric François, contre-maître,

de Culens, domicilié à Culens,

célibataire,

né à Culens, le vingt-huit avril mil huit cent quatre-vingt-sept,

fils de défunt Henri Mayor, agriculteur,

et de sa femme Hélène Fanny née Clavel, à Culens,

2° Chaillet Alice, ménagère,

de Goumoëns-la-Ville, domiciliée à Eclépens,

célibataire,

née à Poliez-le-Grand, le cinq février mil huit cent quatre-vingt-treize,

fille de Auguste Chaillet, agriculteur,

et de sa femme Elise Marie née Mermoud, à Eclépens,

Les publications ont eu lieu à Culens, Goumoëns-la-Ville et La
Sarraz, le dix-neuf octobre mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux actes de naissances.

Communiqué : à l'Etat civil
de La Sarraz.

Signatures des époux :

Mayor Frédéric François

Alice Mayor

Signatures des témoins :

Mayor Henri, agriculteur,
à Culens.Olivier Juriens, cafetier,
à Echallens.

L'officier de l'état civil :

N° 25.

Gillieron-Recordon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

A. Echallens,

Aujourd'hui quatorze novembre

mil neuf cent treize, —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gillieron John-Ernest, employé postal,

de Servion, domicilié à Echallens,

célibataire,

né à Tucherens, le vingt-cinq Juillet mil huit cent quatre vingt dix,

fil de Jean-Louis Gillieron, charpentier à Pailly,

et de Clémence née Jaquier, sa femme, décédée,

2° Recordon Marguerite-Lélie, ménagère,

de Bercher, domiciliée à Bercher,

célibataire,

née à Bercher, le douze Juin mil huit cent quatre vingt deux,

filie de défunt Aimé Recordon,

et de Virginie née Morel, ménagère à Bercher,

Les publications ont eu lieu à Echallens le sept Octobre, à Servion le huit dit et à Bercher le neuf du même mois mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux actes de naissances.

Signatures des époux :

Gillieron Ernest

Gillieron Marguerite

Signatures des témoins :

Polomey Auguste, facteur à Echallens
Polomey Marguerite id. ménagère

L'officier de l'état civil :

Haissauy

Communiqué : aux états civils d'Oron-la-Ville et Saint-Cierges.

N° 26.

Martin-Cherpit.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Echallens,

Aujourd'hui *vingt-cinq novembre*

mil neuf cent treize.

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Martin Henri-François, agriculteur,*

de *Etagnières,* domicilié à *Etagnières,*

célibataire,

né à *Etagnières, le neuf mars mil huit cent quatre vingt huit,*

fil de *Urbain-Navier Martin, agriculteur,*

et de *Marie-Mélanie née Chambettaz, sa femme, à Etagnières,*

2° *Cherpit Anna-Cyrine, ménagère,*

de *Etagnières,* domiciliée à *Etagnières,*

célibataire,

née à *Etagnières, le vingt mai mil huit cent huitante-six,*

fille de *Jean-Pierre-Cherpit, agriculteur,*

et de *Marie-Fucie née Despont, sa femme, à Etagnières.*

Les publications ont eu lieu à *Etagnières le 3 novembre mil neuf cent treize.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux actes de naissances.

Communiqué : _____

Signatures des époux :

François Martin.

Anna Martin

Signatures des témoins :

Louis Cherpit, à Etagnières,
agriculteur,

De Illarion néq^e à Echallens.

L'officier de l'état civil :

L. Macraux.

N° 27.

Delay-Goumoëns.

A. Echallens,
 Aujourd'hui *six décembre,* _____ mil neuf cent *treize,*
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Nom et profession de l'époux :

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° *Delay John-Louis, mécanicien,* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Provence,* _____ domicilié à *Echallens,* _____

Etat civil :

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né à *Sainte-Croix, le trois août* mil huit cent *huitante-sept,*

Noms, profession et

_____ fils de *John Delay, menuisier,* _____

domicile des parents :

et de *Marie-Madeleine née Echer, sa femme, à Sausanne,* _____

Nom et profession de l'épouse :

2° *Goumoëns Elisa, ménagère,* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Cheabres,* _____ domiciliée à *Sausanne,* _____

Etat civil :

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née à *Cheabres, le quinze mai* _____ mil huit cent *nonante,* _____

Noms, profession et

_____ fille de *Louis Goumoëns, vigneron,* _____

domicile :

et de *Marie-Sophie née Turxian, sa femme, à Cheabres.* _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Provence le quatorze novembre, à Echallens le treize du même mois, à Cheabres le quatorze dit et à Sausanne le treize novembre mil neuf cent treize.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux actes de naissances. _____

Communiqué : *aux états civils de Provence, St-Saphorin et Sausanne.* _____

Signatures des époux :

Delay John.

Delay Elisa

Signatures des témoins :

Delay Edmond unpt.

Martin Louis id.
les deux à Sausanne.

L'officier de l'état civil :

Reaury

N° 28.

Collet-Delisle.

A Echallens,

Aujourd'hui trente-un décembre

mil neuf cent treize, —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Collet Jules, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Penthériaaz et de Suchy, — domicilié à Penthériaaz, —

Etat civil :

célibataire, —

Lieu et date de la naissance :

né à Penthériaaz, le vingt-huit mai mil huit cent septante-sept,

Noms, profession et

fils de Emile Collet, agriculteur, —

domicile des parents :

et de Julie née Mercier, à Penthériaaz, —

Nom et profession de l'épouse :

2° Delisle Jenny, ménagère, —

Lieu d'origine et de domicile :

de Vevey, — domiciliée à Froideville, —

Etat civil :

divorcée de Alfred-Emile Trinkard, dès le 14 décembre 1912,

Lieu et date de la naissance :

née à Froideville, le vingt-trois août mil huit cent septante-neuf,

Noms, profession et

fille de Frédéric Delisle, décédé, —

domicile des parents :

et de Marie née Delisle, sa veuve, à Froideville, —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Penthériaaz et à Suchy le 13, à Vevey
et à Froideville le 15 décembre 1913. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Un certificat de publication de promesse de mariage délivré par l'Officier de l'état civil de Penthériaaz le 29 décembre 1913. —

Communiqué : aux états civils

de Penthériaaz, Belmont, Vevey
et Bottens. —

Signatures des époux :

Jules Collet

Jenny Collet

Signatures des témoins :

Elais Collet, agriculteur à
Penthériaaz,
Ls Faur, huissier à
Echallens.

L'officier de l'état civil :

Le Raccour.

N° _____

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil : _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et _____

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil : _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et _____

domicile : _____

Date des publications : _____

Aujourd'hui _____ mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° _____

de _____ domicilié à _____

né à _____ mil huit cent _____

fils de _____

et de _____

2° _____

de _____ domiciliée à _____

née à _____ mil huit cent _____

fille de _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à _____

Le numéro 28 de la page 186, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1913. Les deux doubles du présent registre sont conformes ce que nous certifions ce 31 décembre 1913. -

L'Officier de l'Etat civil de l'arrondissement d'Challens,

L. Maceau,

Un double a été remis le 10 Janvier 1914, à l'Autorité Cantonale, en exécution de l'article 14 de la loi. -

L'Officier de l'Etat civil,

L. Maceau,

Suivant circulaire du Département de Justice et Police, Service de Police, le présent registre a été clôturé au 31 décembre 1913. -

L'Officier de l'Etat civil,

L. Maceau,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

L'officier de l'état civil :



N° _____

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil : _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et _____

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil : _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et _____

domicile : _____

Date des publications : _____

Aujourd'hui _____ mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° _____

de _____ domicilié à _____

né à _____ mil huit cent _____

fils de _____

et de _____

2° _____

de _____ domiciliée à _____

née à _____ mil huit cent _____

fille de _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à _____

Le numéro 28 de la page 186, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1913. Les deux doubles du présent registre sont conformes ce que nous certifions ce 31 décembre 1913. -

L'Officier de l'Etat civil de l'arrondissement d'Challens,

L. Maceau,

Un double a été remis le 10 Janvier 1914, à l'Autorité Cantonale, en exécution de l'article 14 de la loi. -

L'Officier de l'Etat civil,

L. Maceau,

Suivant circulaire du Département de Justice et Police, Service de Police, le présent registre a été clôturé au 31 décembre 1913. -

L'Officier de l'Etat civil,

L. Maceau,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

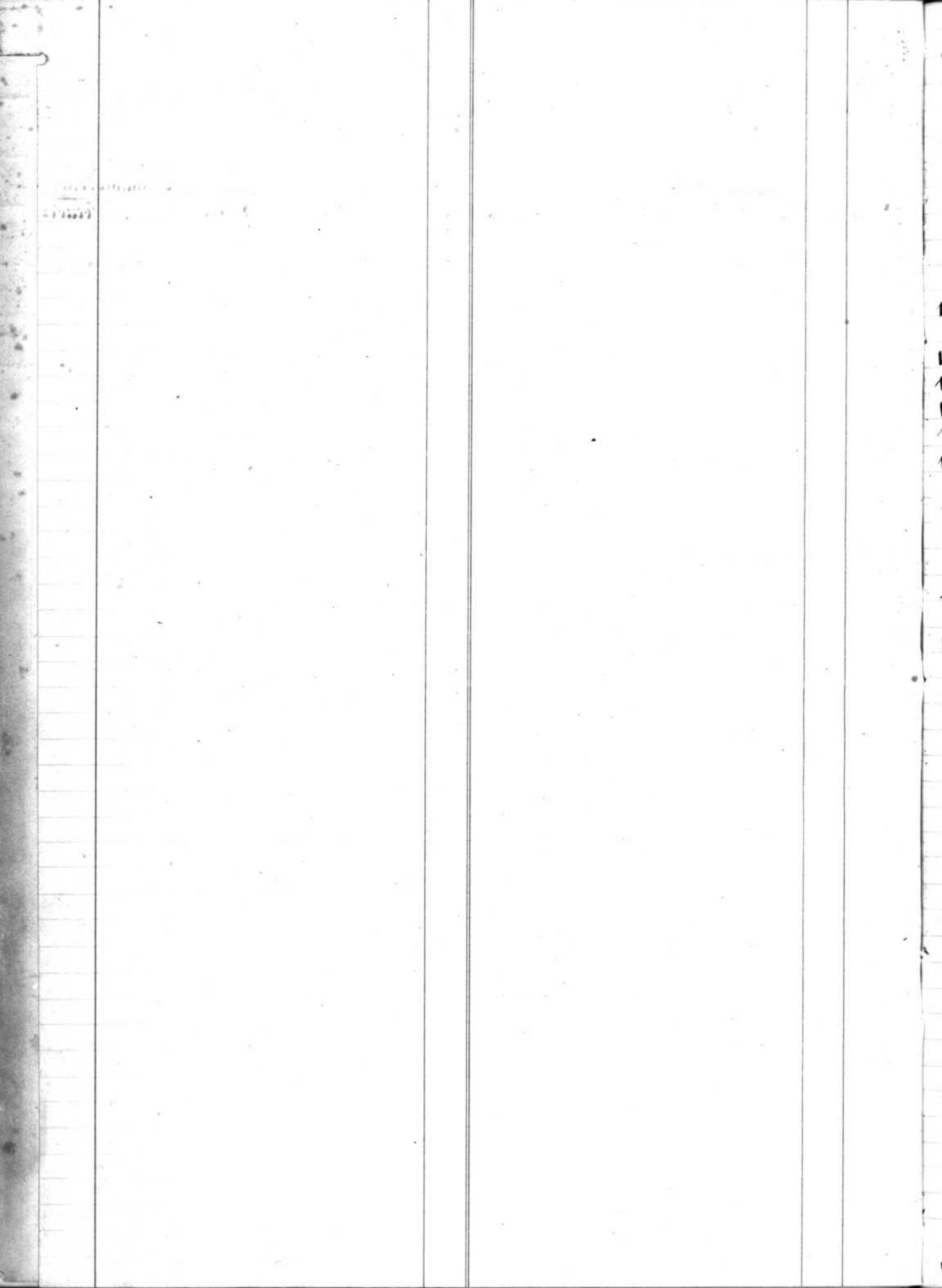
L'officier de l'état civil :



		1908.
50.	Allaz, Charles-Edouard.	
55.	Allaz, Joseph-Arvey.	
		1909.
78.	Aigro Z, Aimé-Ulysse.	
		1912.
158.	Allaz, Ernest-Charles.	
		1913.
159.	Allaz, Henri-Louis-Denis.	

		1908.	N ^{os}
	Bucher, Bertha et Rodolphe.		6.
	Martin, Cécile-Louise,		11.
		1909.	
	Chanta Z, Louise-Eugénie.		13
		1912.	Commune d'origine
17.	Dutoit, Marie-Augustine.		Villars-le-Terroir.
		1913.	
1.	Pittel, Marie-Alphondine.		Villars-le-Terroir.

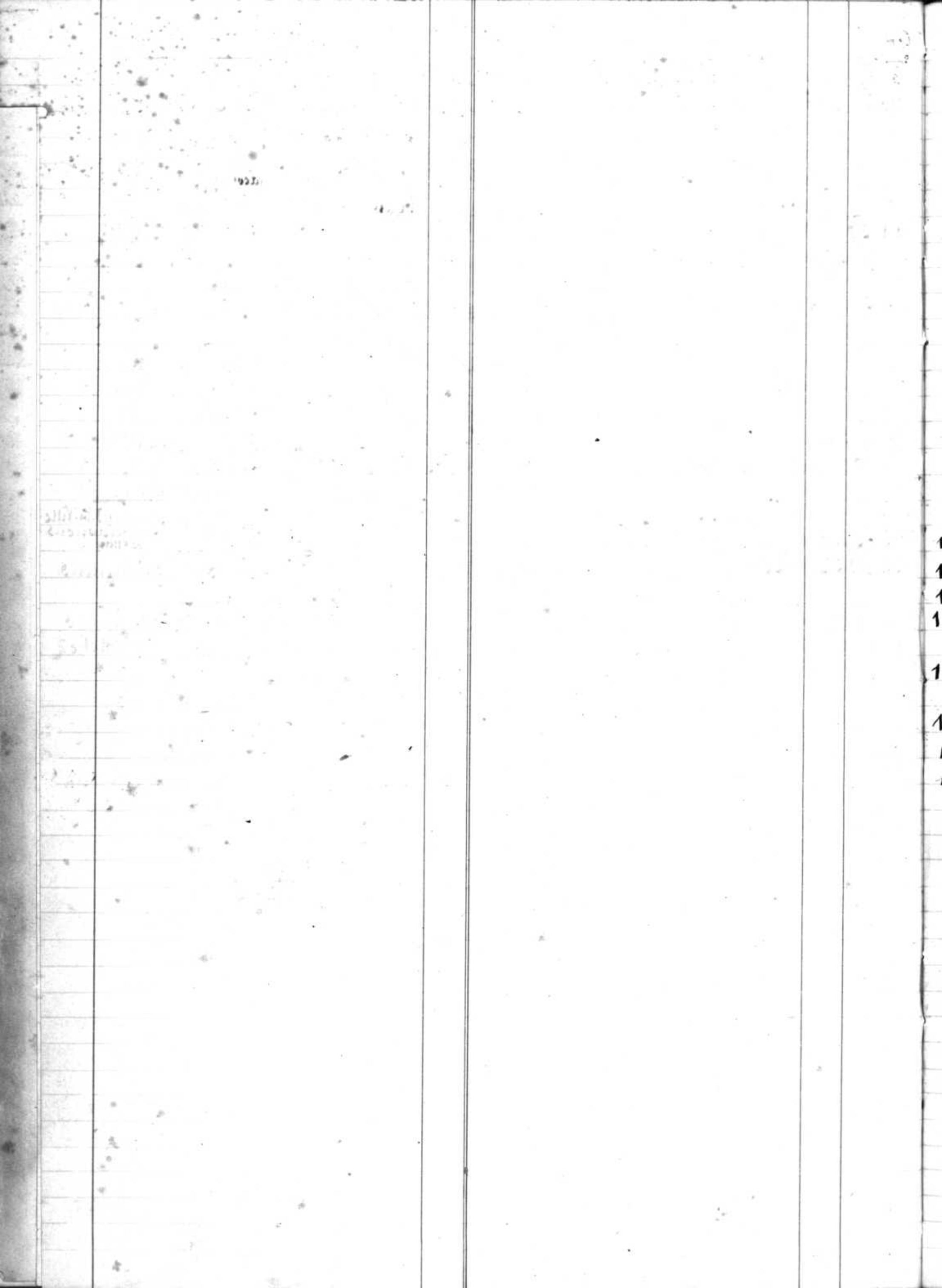
A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Fol.	1906.	1906.	1908.	1908.	1909.	1910.	1910.	1911.	1911.	1912.	1912.	1912.	1913.	1913.
6.	Baddel, Jean. Daniel-Edouard.	Ducrod, Eugénie née Imhoff.	7.	Boulin, Emma fille de Jean-Louis.	1909.	1910.	1910.	1911.	1911.	1912.	1912.	1913.	1913.	
7.	Baddel, Henri-Eugène,		51.	Grandard, Alice-Elise feu Gustave.										
			56.	Wahlenhüt, Jimmy feu Jacob-Frédéric.										
			58.	Jannin, Hélène fille de Jean-Victor.										
			64.	Rocheat-Marie-Louise d'Ami-Louis.										
			81.	Jaquier Laure fille d'Edouard.										
				1909.										
108.	Baddel, Alfred feu Daniel.	1910.		1910.										
				1911.										
117.	Basard, Constant-Ernest.			Littel, Julia-Agnès-Marguerite.										
121.	Baddel, Constant feu Jacob.			Jaquier, Emma de Louis-Benjamin.										
125.	Bolomey, Auguste-Arthur.			Baillif, Alice-Marguerite.										
139.	Borgeaud, Constant-Gustave.			Borgeaud, Louisa-Adèle.										
140.	Bezencou, Louis de Charles-Louis.			Bezencou, Blanche-Amélie.										
145.	Bezencou, Edouard feu Jules.	1912.		1912.										
148.	Bivoard, Jules-Louis.			4. Biddat, Marie-Aline,										
156.	Bezencou, Constant-de Jean-Louis.			7. Domy, Marthe-Emma.										
				15. Lesmann, Bertha fille de Jacob.										
163.	Bezencou, Ernest fils d'aimé.	1913.		1913.										
168.	Burgat, Paul-Armand.			5. Baddel, Sidame fille d'Edouard.										
				10. Farsat, Jeanne-Adèle.										

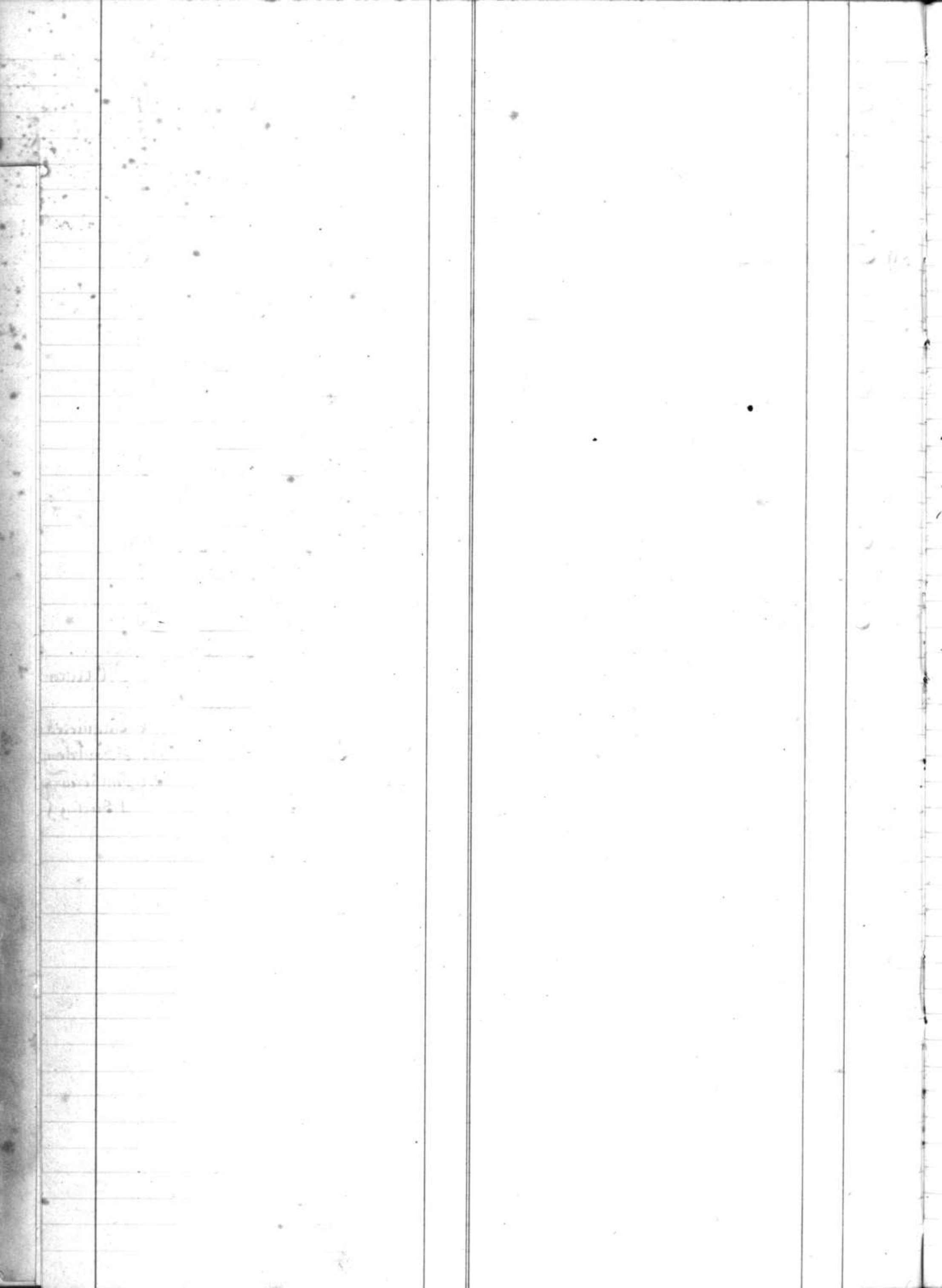
27.
6
7
7
12
14
20
16
21
6
10
15
28
29
Origine.
Gommérand-la-Ville
et Eclagnens.
Lonnay.
Eclagnens.
Eclagnens.
Montalche

B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



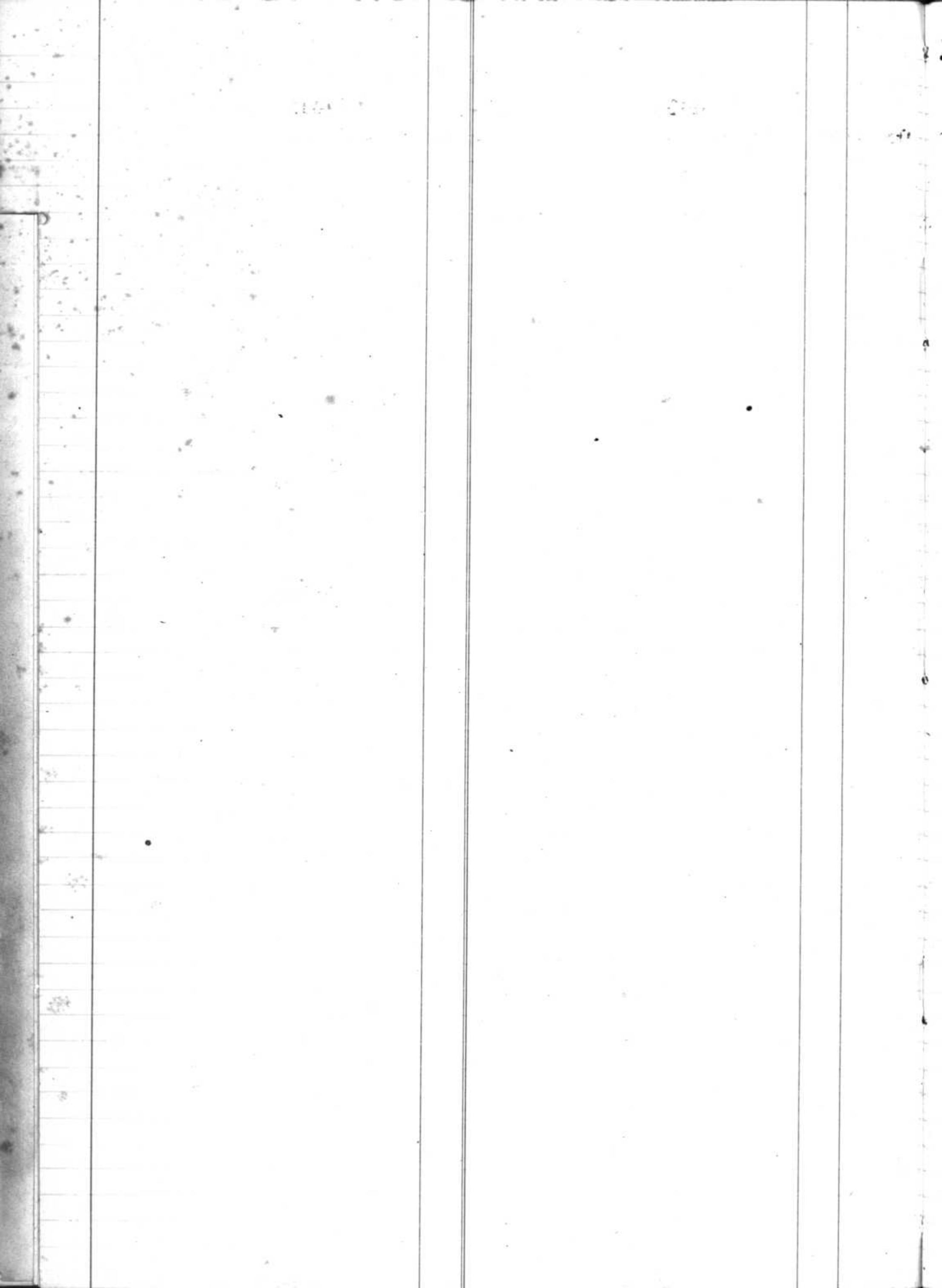
1906.		1906.		
3. Chapuis, Armand-Louis.		—	Holly, Marie-Faustine.	3.
4. Casin, Alois-Eugène,		—	Goumaz, Alice-Marie.	4.
5. Codandey, Charles, boulanger.		—	Trayoz, Céleste de Jules-Samuel.	5.
15. Chambetta Z, Marc-Francis.		—	Cherpiu, Marie-Adèle.	15.
17. Chatelanat, Emile fils d' Aimé.		—	Pelet, Louise fille de Samuel.	17.
1907.		1907.		
33. Cloux, Jules-Alexandre.		—	Maccand, Lucie-Hélène-Adèle.	13.
39. Chambetta Z, Germain-Marius.		—	Ferste, Emilie-Célestine.	19.
1908.		1908.		
45. Clavel, Edouard feu Jean-François.		—	Crotta Z, Marie feu Emile-Samuel.	1.
63. Chapuis, Jules fils de Jules-Auguste.		—	Mottel, Marie fille de Philippe.	19.
1909.		1909.		
76. Coeytaux, Alfred-Aloys-Henri.		—	Thélin, Henriette-Charlotte.	11.
84. Clément, Eugène-François, instituteur.		—	De Zencou, Hélène fille de Jean-Frédéric.	19.
1910.		1910.		
90. Coeytaux, Charles-Louis.		—	Mayer, Rodé-Lauline.	3.
95. Chotard, Ami-Fritz.		—	Chirzig, Emma de Christian.	8.
1911.		1911.		
113. Conti, Auguste-Secundo-Joseph.		—	Albeda, Catherine-Roda.	2.
115. Cherpiu, Louis-Auguste.		—	Gardaz, Marie-Alexandrine.	4.
116. Chapuis, Alfred-Mi-Laul.		—	Stampfli, Lina feu Jean.	5.
131. Curchod, Adolphe-Ernest.		—	Gindroz, Roda-Ida.	20.
1912.		1912.		
144. Chollet, Jules-Constant.		—	Chollet, Clara.	3. Marucon.
1913.		1913.		
164. Cherpiu, Louis-Marius.		—	Martin, Félicite-Augustine.	6. Saquièrez.
177. Crotta Z, Gustave-Edouard.		—	Ward Berthe-Léa.	19. St-Barthélemy
186. Collet Jules,		—	Delisle Jenny,	28. Senthériaaz et Suchay

C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1906	1906	1907	1907
19. Dutoit, Félix-Casimir feu Jean-Etienne	Jurieux, Marie-Rodine fille de Emile-Fabien.	27 ^{es}	19.
21. Desolz, Gustave-Benri-Marie.	Gottosrey, Louise-Agathe feu Baptiste.	1.	1.
28. Despont, Edouard-Emile.	Despont, Helene-Marie.	8.	8.
41. Dutoit, Benri-Louis,	Littel, Eulalie de Vincent-Emile.	21.	21.
60. Despont, Joseph-Didore feu Emile.	1908.		
91. Duperrax, Louis-Benri, gendarme.	Littel, Agathe-Alphonine-Therese.	16	16
92. Despont, Francois-Armand.	1910.		
93. Dubauloz, Gustave feu Louis.	Drauzel, Jeanne de Louis-Jean-Francois.	4.	4.
97. Dutoit, Felix-Constant.	Lanchaud, Adele-Augustine.	5.	5.
114. Dutoit, Charles-Auguste.	Badran, Emilie-Constance.	6.	6.
122. Lind, Gustave-Alfred de Louis.	Vitel, Adele-Aimée.	10.	10.
147. Despont, Casimir-Jules.	1911.		
150. Despont, Paul-Alfred.	Cebischer, Christina-Rosalie.	3.	3.
161. Dutoit, Emile-Gustave.	Jaquier, Jenny fille de Louis.	11.	11.
162. Dutoit, Joseph-Aime.	1912.		
166. Dutoit, Joseph-Alexis-Theodore.	6. Littel, Victorine-Eulalie.	Origine	Origine
185. Delay John-Louis,	9. Meijer, Franziska.	id. + addend.	id. + addend.
	1913.		
	3. Mettraux, Marie-Rodine.	Villars-le-Terron	Villars-le-Terron
	4. Littel, Lea-Elémence.	id.	id.
	8. Dutoit, Julie-Josephine.	id.	id.
	27. Goumoëns Elisa.	Provence.	Provence.

D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Ford

36.

1907
Equey, Francois-Joseph

1913
Ezel Fidem lugem

178

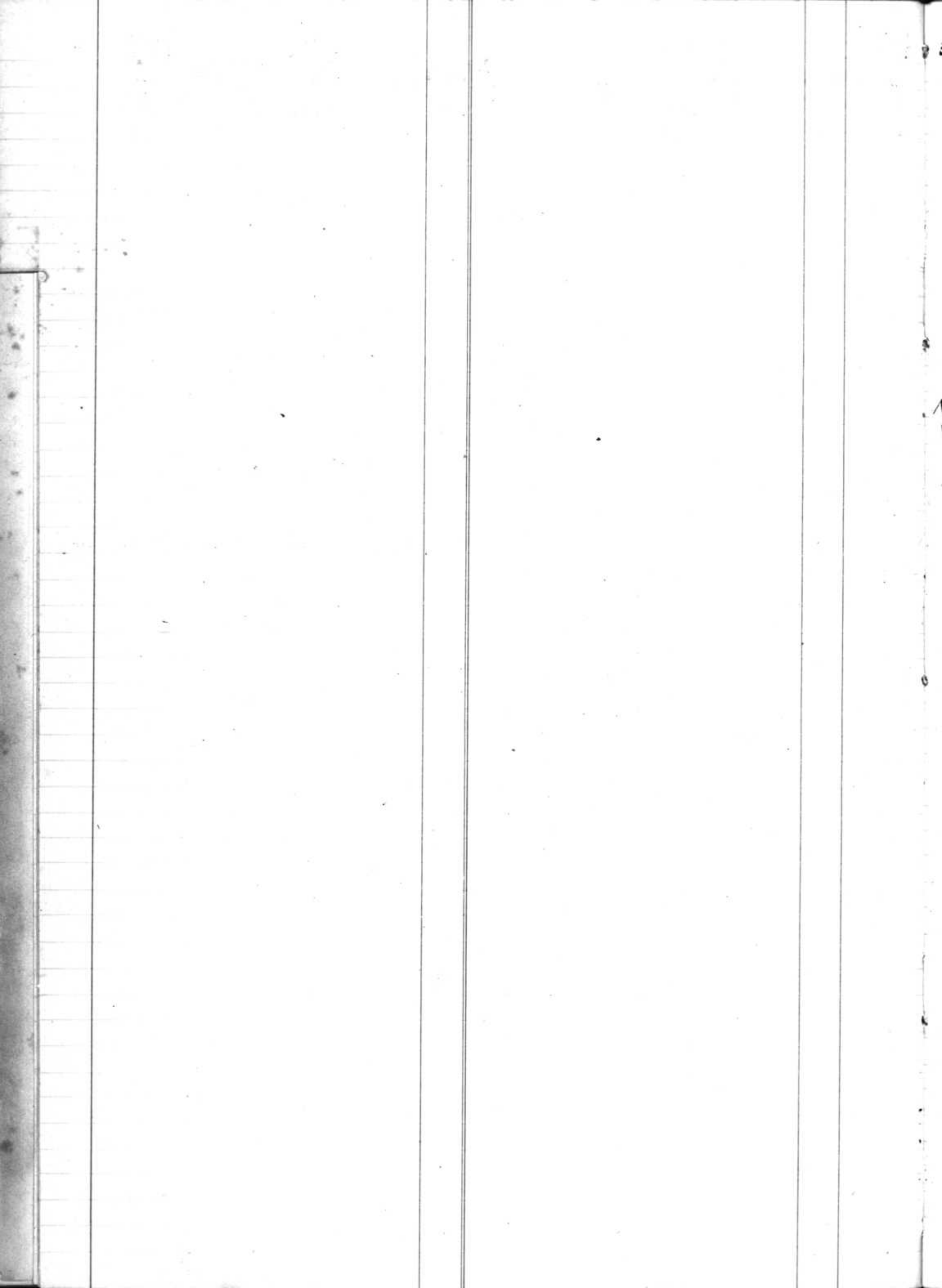
1907
Mettaux, Marie-Lucie

1913
Droz Charlotte Rose

Ford
16.

19

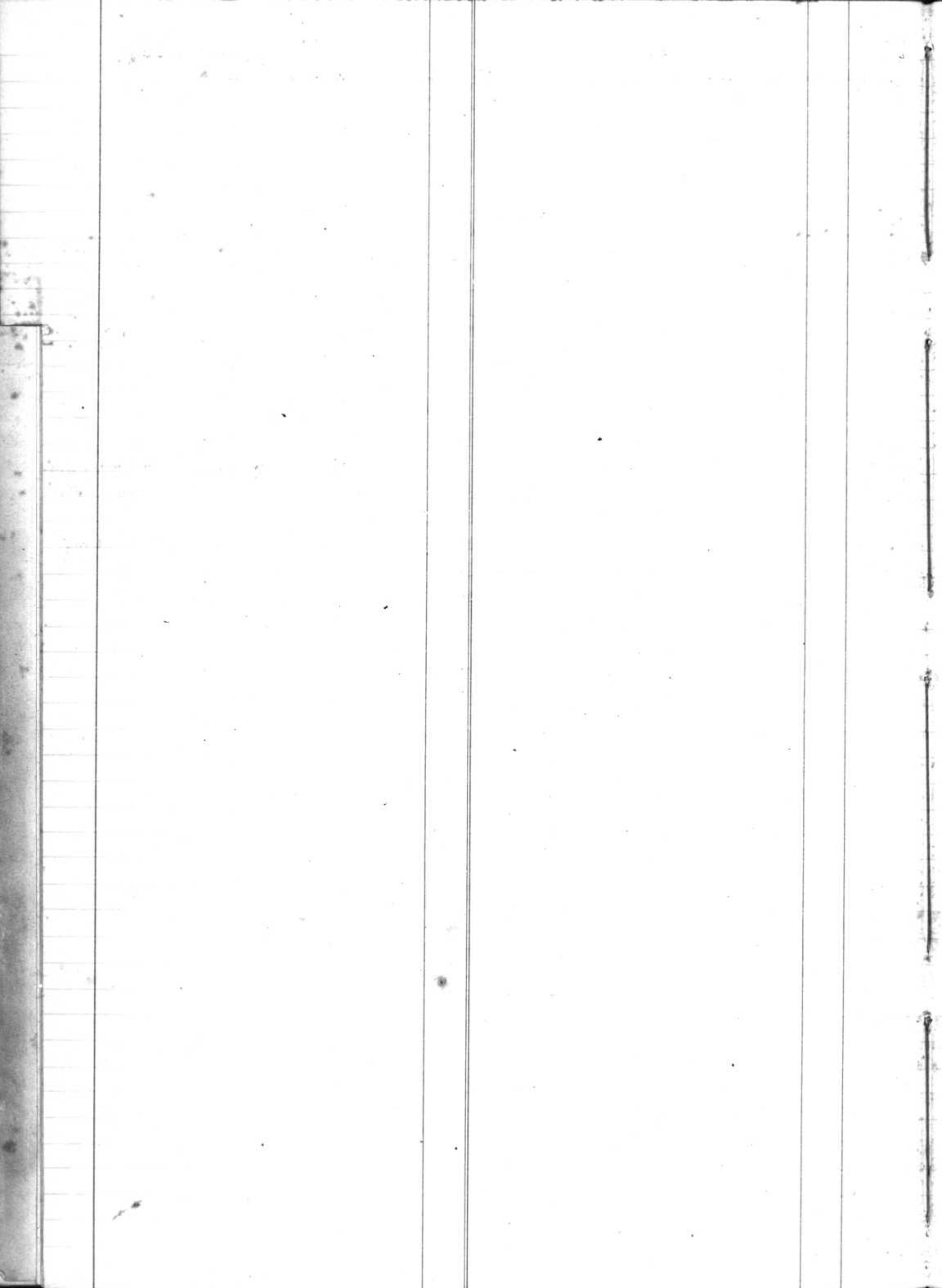
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Age	Year	Name	Age	Year	Name	Age
9.	1906.	Faste, Jules. Leon son Louis. Julien.	9.	1906.	Jurieux. Augustine. Marie.	9.
10.		Faste, Marcel. Alexandre.	10.		Dedpont, Emilie. Antoinette.	10.
12.		Faste, Joseph fils de Marie.	12.		Diton, Amelie. Franceline.	12.
14.		Faste, Jules. Auguste.	14.		Bezencon, Rodine. Elide.	14.
	1907.			1907.		
31.		Faste, Francois. Nasier.	11.		Faste, Angeline. Victorine.	11.
32.		Faste, Samuel. Ferna.	12.		Bezencon, Laure de Benjamin. Jules.	12.
	1909.			1909.		
86.		Faste, Jacques. Auguste.	21.		Dedpont, Marie. Louise.	21.
87.		Faste, Jules. Paul son Nicolas. Felix.	22.		Martin, Adele. Louise.	22.
	1910.			1910.		
94.		Fatio, Louis. Stanislas.	7.		Motel, Alice. Marie.	7.
	1911.			1911.		
118.		Faste, Gustave. Alexandre.	7.		Faste, Marie. Louise.	7.
120.		Faste, Francois. Nasier.	9.		Faste, Augustine. Maria.	9.
	1912.			1912.		
151.		Faste, Marc. Gustave.	10.		Faste, Julie. Marceline.	10.
	1913.			1913.		
179.		Faste Robert. Nicolas.	21.		Pittel neptine Françoise Gabrielle	21.

Commune d'origine.
 Dectigny St. Barthelemy.
 St. Barthelemy.

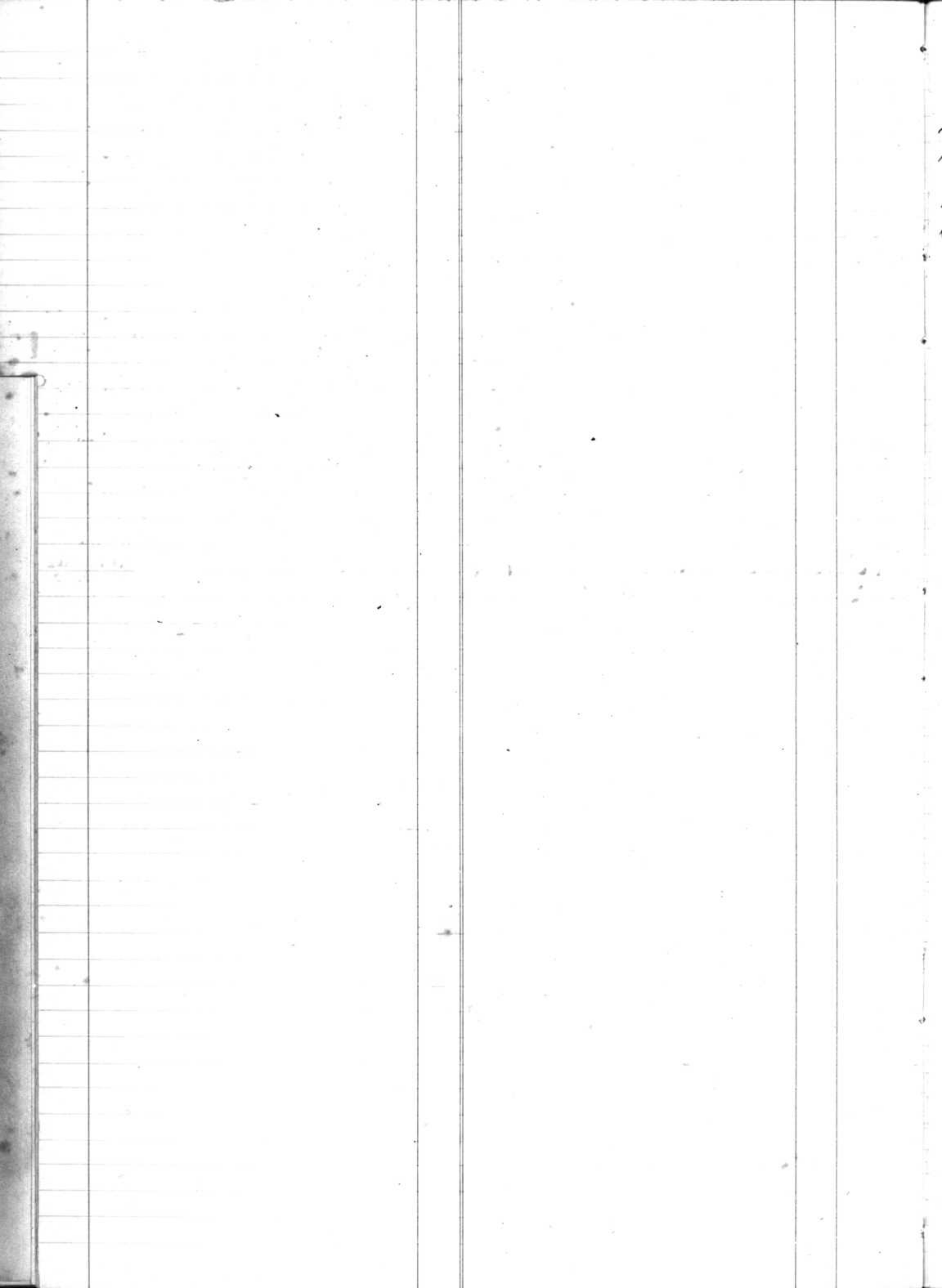
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



2. 1906.
 Gainglio, Pierre-Antoine.
1907.
 29. Grognez, Pierre-Dominique.
 35. Guckel, Gustave feu Elise.
1908.
 54. Gaillard, Emile-François.
 62. Guckel, Ulysse fils d'Edouard.
 65. Glandet, Charles-Alfred.
1909.
 72. Guibal, Juste-Arrien, instituteur.
 77. Guada, Innocent-Joseph-Emmanuel.
1910.
 100. Gussel, Ernest feu Georges.
1911.
 133. Guin, William-Alois-Louis.
 138. Guadet, Ernest-François.
1912.
 146. Guadet, Charles-Auguste.
 149. Guignard, Ernest.
 155. Guckel, Gustave d'Edouard.
 157. Galand, Julien-Arrien.
1913.
 183. Gillieron John-Ernest

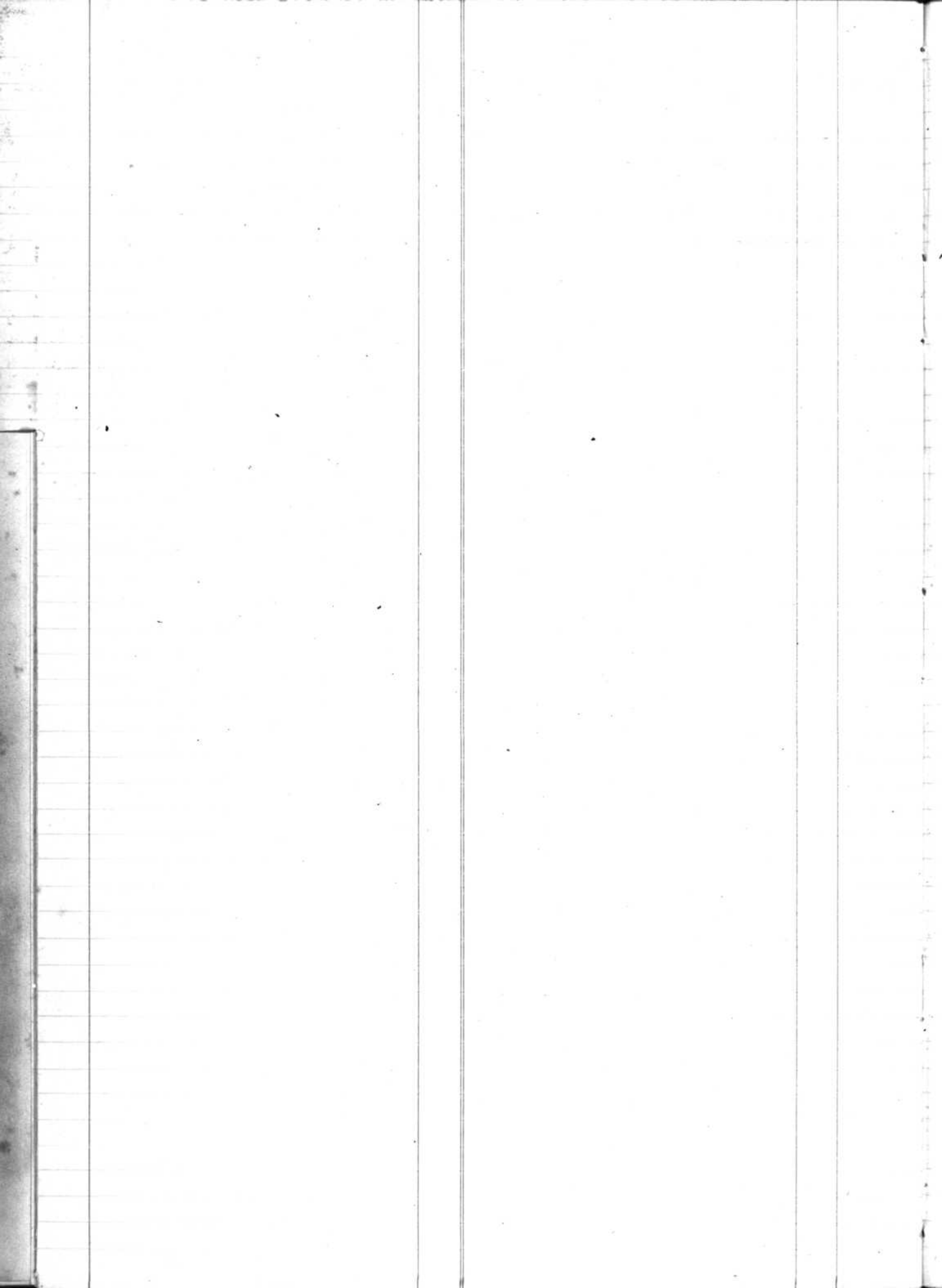
1906.
 — Despont, Adelaïde-Agnès. 2.
1907.
 — Despont, Pauline-Constance. 9.
 — Flanni, Bertha feu Frédéric. 15.
1908.
 — Guin, Françoise feu Wilhelm. 10.
 — Frapiet, Hélène fille d'Edouard. 18.
 — Baltensperger, Lina. 21.
1909.
 — Clavel, Marie-Elise. 7.
 — Alla, Marie-Agnès. 12.
1910.
 — Senn, Louisa de François-Daniel. 13.
1911.
 — Lochoy, Rodine fille d'Amé. 22.
 — Ghelin, Blanche-Marie. 27.
1912.
 5. Viquet, Adèle-Françoise. Origine.
 8. Baudet, Berthe. l'Albergement.
 14. Gibaud, Hélène-Marie. Le Lieu.
 16. Longchamp, Marie-Augustine. Bissey, Ojulaz
 et Fousseus. Cadix (Barry).
1913.
 25. Recordon Marguerite-Lélie. Servion.

G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z



F ^o	1909	1909	F ^o
69.	J. Genioud, Louis-Charles.	Maccand, Fanny & Emile-Antoine-Louis.	4.
	1910.	1910.	
106.	J. Gänny, Frédéric Jean Christian.	Gouillard, Alice de Constant.	19.
110.	J. Genioud, Edouard-Constant.	Groyon, Berthe-Adèle.	23.
	1911.	1911.	
130.	Genioud, Eugène-François.	Vauthey, Eva fille de Charles.	19.
134.	Kenneberger, Victor-Louis.	Juriens, Marie-Joséphine.	23.

H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

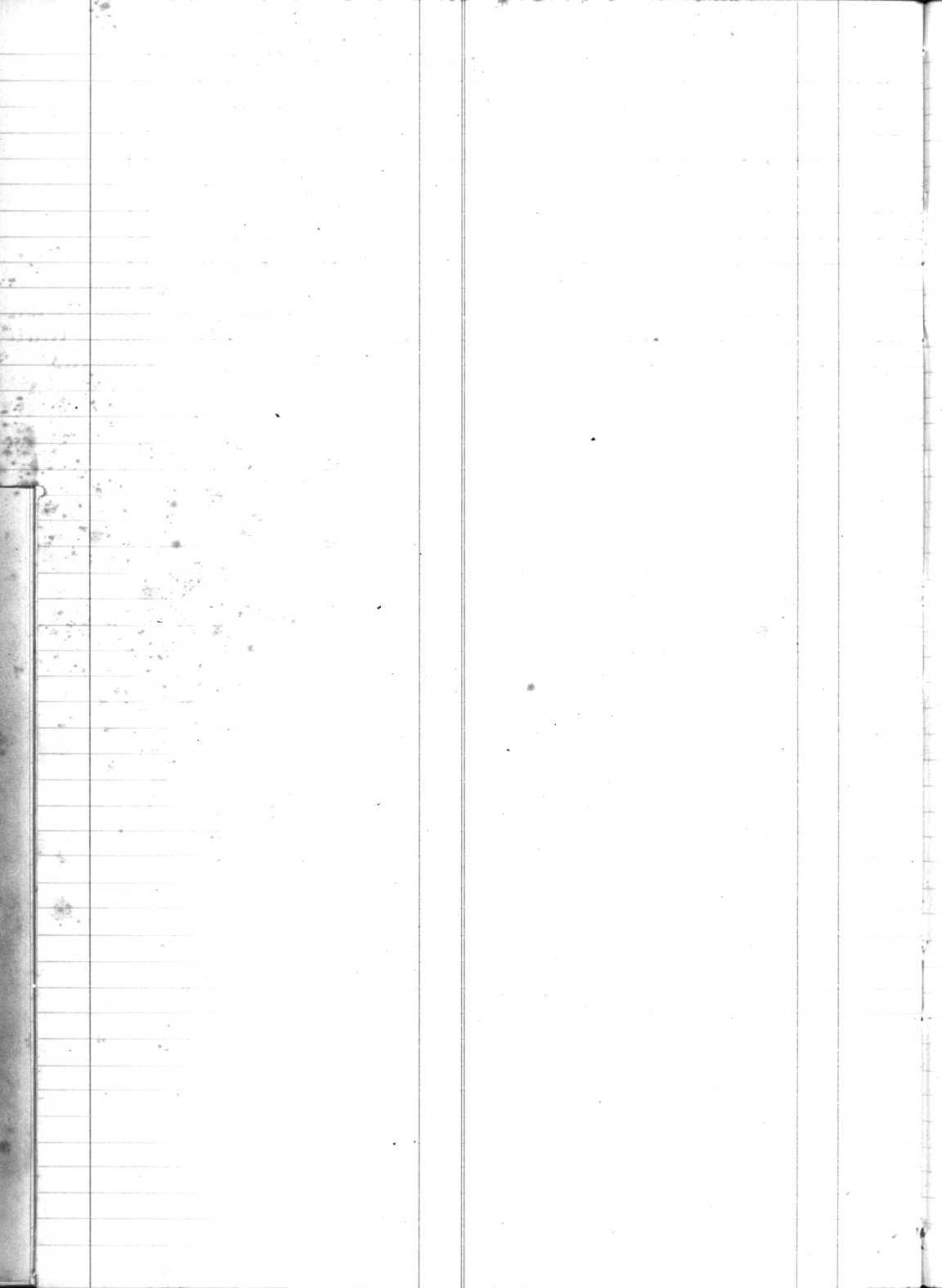


F^o
 1908.
 48. Jaccard, William Eugène.
 52. Jaquier, Marc Eugène.
 53. Jordan, Auguste fils de Gustave.
 61. Juriens, Elise Cadimir.
 1909.
 82. Juriens, Marc Ignace.
 85. Juriens, François Adrien.
 101. Jaquier, Benjamin Louis.
 1913.
 165. Juriens, Cadimir Auguste.
 167. Juriens, Joseph Isidore.
 175. Isaza, Alfred François.

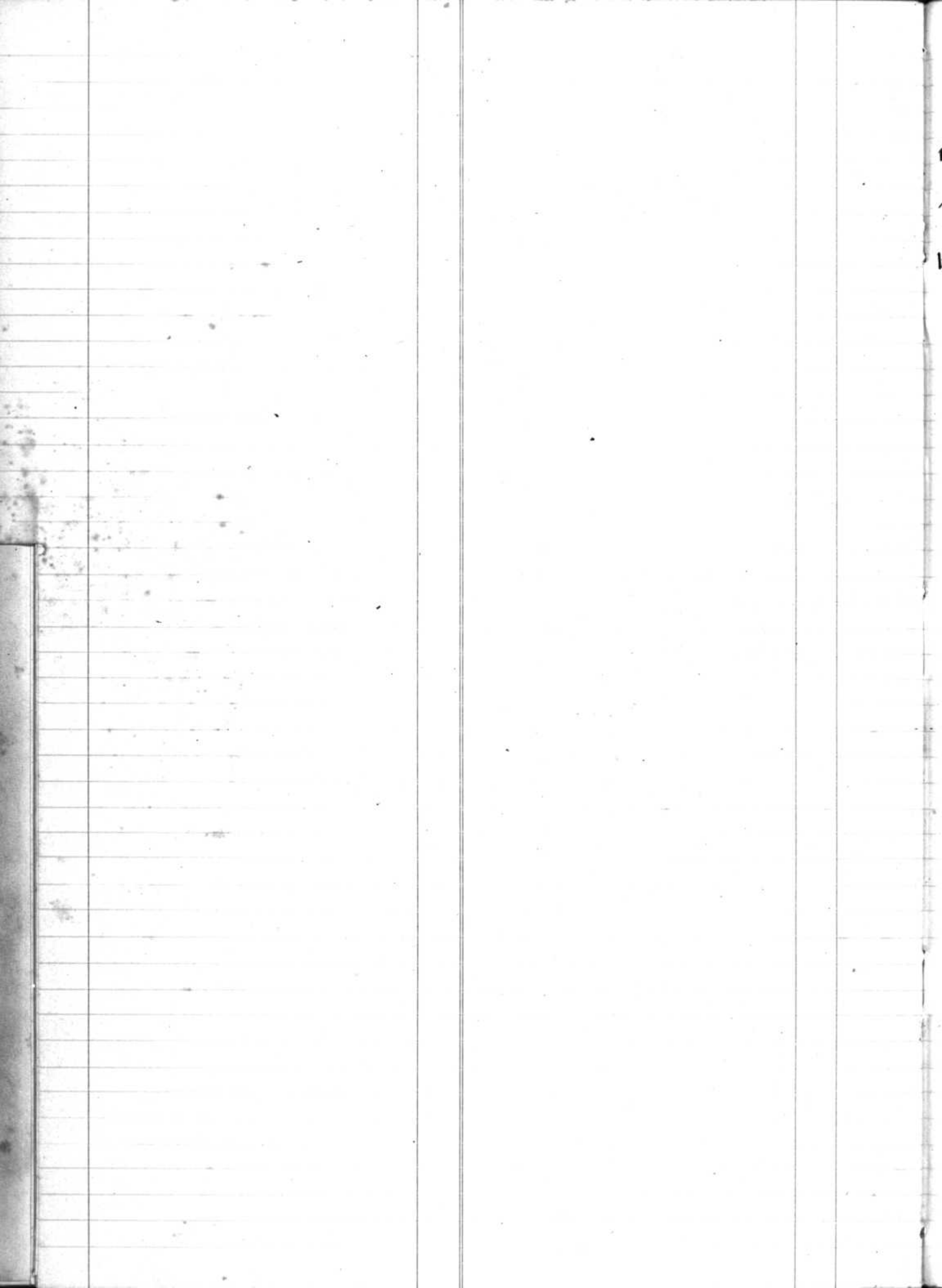
1908.
 Pelet, Anna fille de Louis.
 Jaquier, née Carrel, Marie Joséphine.
 Buttet, Adèle fille de Jules.
 Despont, Marie Honorine.
 1909.
 Dutoit, Marie Marceline.
 Dutoit, Cyrine Honorine.
 1910. Pottera, Elise feu Lucien.
 1913.
 Dutoit, Louise Maria.
 9. Littel, Marie Madeleine.
 17. D'ey, Christine Elise.

F^o
 4.
 8.
 9.
 17.
 17.
 20.
 14.
 Origine.
 Villars-le-Verroit.
 Villars-le-Verroit.
 Etagnières.

I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z



K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

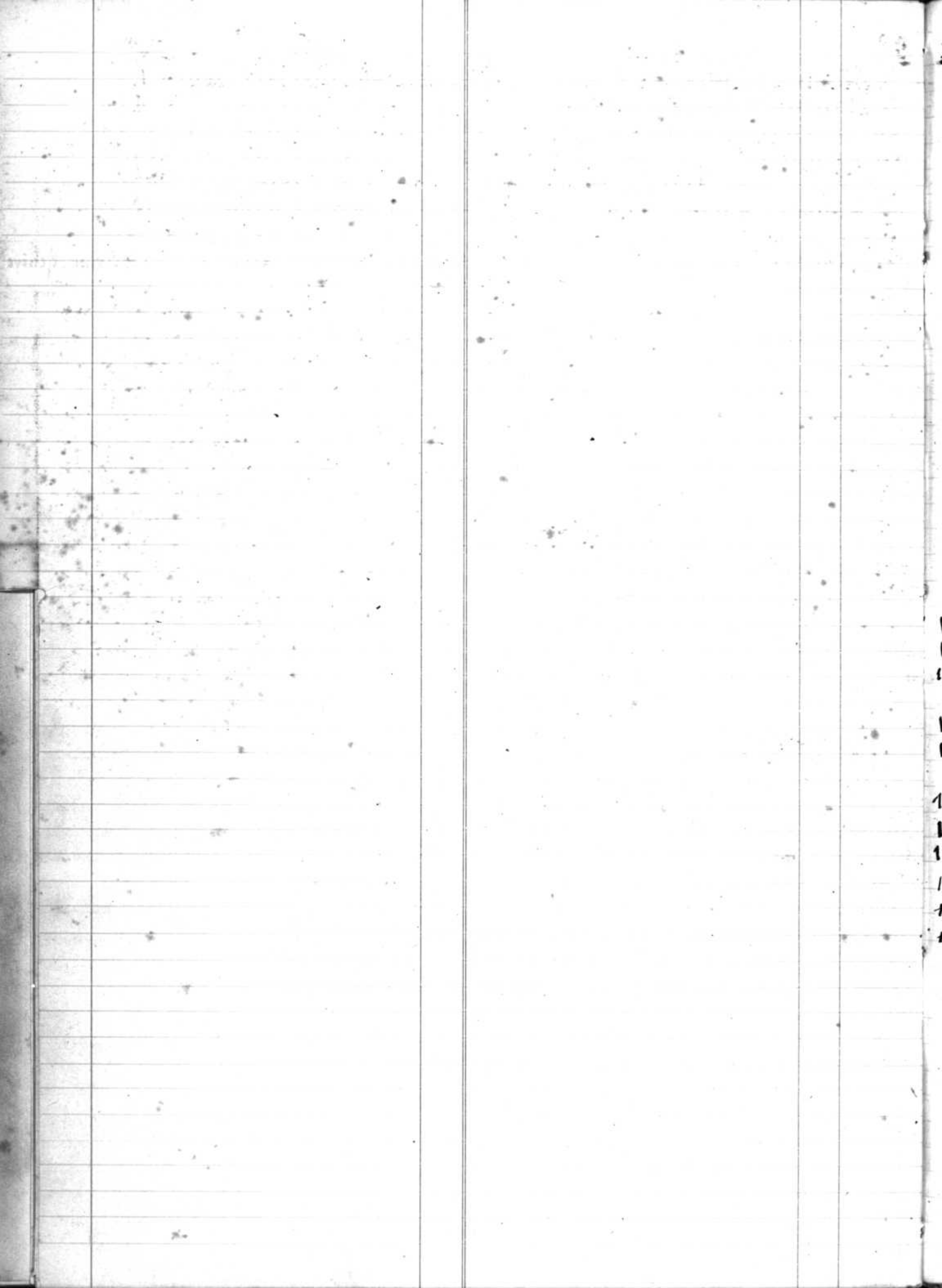


F
 88. 1910. Logoz François fils d'Eugène.
 96. Limat, Barthélémy. Joseph.
 99. Laurent, Henri François.
 104. Lequatze, Louis fils de Marie.
 129. 1911. Limat, Ernest-Louis.
 171. 1913. Pescare, Louis-Alexis.

1910.
 — Basset, Hélène fille d'Henri.
 — Faste, Berthe-Louise-Maria.
 — Thomas, Nina-Jenny.
 — Duc, Ida-Marguerite.
 1911.
 — Martin, Emilie-Eugénie.
 1913.
 — Arandel, Flora-Marie.

N
 1.
 9.
 12.
 17.
 18.
 13. Arudy (Genève)

L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z



F ^o	1906.	1906.	27 ^o
1.	Minel, Jean Pierre feu Pierre.	Rocheat, Aline-Berniette-Béline.	1.
8.	Magnenat, Jules François Gabriel	Rola Z, Ida. Béline.	8.
	1907.	1907.	
27.	Mermoud, Ernest feu Auguste.	Fazan, Lucie. Adèle.	7.
38.	Martin, Constant. parquetier,	Mayor, Sophie feu Henri.	18.
42.	Misela Z, Paul. Badile.	Fanchet, Louise. Jeanne.	22.
44.	Magnenat, Henri Louis.	Guez, Roda. Eugénie,	24.
	1908.	1908.	
47.	Mattbey, Elie. Gustave.	Faste, Victoire.	3.
	1909.	1909.	
67.	Meltraux, Joseph. Maurice.	Jorand, Josephine. Marie. Agathe.	2.
70.	Meltraux, Auguste. Victor.	Mattbey, Marie. Cyrine.	5.
71.	Mermoud, Robert fils d'Elie.	Faste, Louise Lina d'Henri. Louis	6.
73.	Mindter, Ernest, ingénieur.	Mattbey, Wilma. Adèle.	8.
75.	Mayor, Edouard. Ulrich.	Fanchette, née Boulet. Julie. Magdelaine	10.
79.	Meltraux, Hippolyte. Joseph.	Allaz, Françoise. Anna.	14.
80.	Meltraux, Gustave. Alphonse.	Mattbey, Cécile fille de François. Henri	15.
83.	Meltraux, Felix. Auguste,	Curral, Marie. Fanchette.	18.
	1910.	1910.	
111.	Martin, Alexis feu Louis. Samuel.	Venthorey, Cécile. Elise.	24.
	1911.	1911.	
125.	Martin, Joseph. Nicolad.	Dutoit, Marie. Anna. Julie.	14.
128.	Moratel, Fernand. Henri.	Clasel, Marguerite. Louise.	17.
141.	Monachon, Louis fils de Victor.	Sulliens, Alice feu Emile.	30.
	1912.	1912.	
142.	Meltraux, Emilien. Mathieu.	Lolb, Josephine. Louise.	1. Villard-le-Fer
143.	Martin, François,	Martin, Maria. Felicite.	2. Bictigny. St. Barthélemy
	1913.	1913.	
170.	Meyer, Edouard feu Edouard.	Mayor, Rosalie. Madelaine.	12. Triougen.
172.	Mercier, Denis.	Jan, Sophie.	14. Venthorey.
174.	Maccand, Auguste.	Brochon, Béline.	16. Echallens.
176.	Mermoud, Ulysse Léon	Freitag, Bertha	18. Soloz-le-Grand
182.	Mayor, Frédéric-François,	Chaillet Alice,	24. Oulens.
184.	Martin, Henri-François,	Chepiti Anna-Cyrine,	26. Etagnières.

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



F²
13. Nicod, Eugène-Joseph, 1906.

24. Neuenhossander, Louis, 1907.

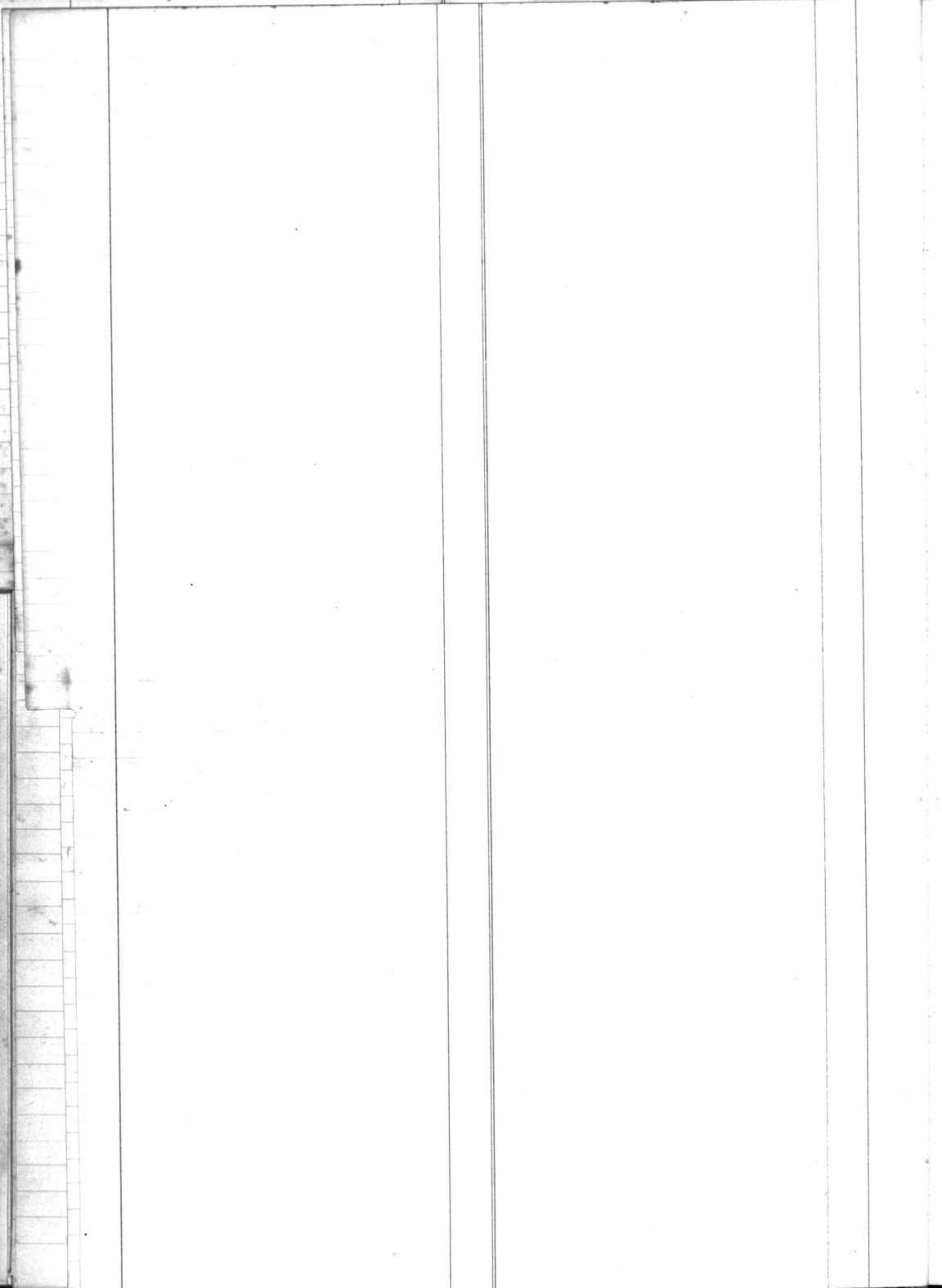
— Bodel, Marie-Cécile, 1906.

— Eutched, Julia-Clemence, 1907.

26²
13.

4.

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1906.	
11.	Littel, Jules. Jean. Etienne. Auguste.
16.	Littel, Nicolas. Adolphe.
20.	Littel, Cadimir. Henri de Marc.
1907.	
22.	Lilloud, Emed. feu Francois.
25.	Littel, Auguste. Ididore. Maurice.
26.	Littel, Marc. Etienne feu Nicolas. Auguste.
37.	Lellerin, Francois. Joseph.
40.	Lelel, Francois. Auguste.
43.	Littel, Gustase. Severin.
1908.	
46.	Littel, Joseph. Cadimir.
49.	Littel, Marc. Joseph.
59.	Littel, Felix. Auguste.
1909.	
74.	Littel, Jean. Etienne. Joseph.
98.	Littel, Victor. Constantin.
1910.	
102.	Porchel, Emed. Henri.
103.	Littel, Gustase. Francois.
105.	Littel, Marcel. Alphonse.
107.	Littel, Edouard. Ididore.
109.	Littel, Joseph. Sebastien.
1911.	
119.	Littel, Auguste. Emile.
123.	Littel, Auguste. Francois.
127.	Littel, Marie. Camille. Alexandre.
32.	Littel, Ididore. Alphonse.
35.	Littel, Joseph. Irene.
37.	Littel, Emile. Antoine.
1912.	
52.	Littel, Alphonse. Emed.
60.	Littel, Jules. Joseph feu Marc. Jacques. Andre.

1906.		27.
Littel, Sylvie. Caroline.		11.
Littel, Marie. Josephine.		16.
Allaz, Euphrodine de Jacques. Emile.		20.
1907.		
Genier, Helene feu Francois.		2.
Faste, Albertine. Augustine.		5.
Littel, Francoise. Marie. Rodalie.		6.
Mathieu, Virginie. Louise.		17.
Bozgeand, Hortense. Anna.		20.
Franchini, Helene. Maria. Eugenie.		23.
1908.		
Mettraux, Vina. Maria.		2.
Allaz, Marie. Lucie.		5.
Bayaud, Celine. Julia.		15.
1909.		
Maquin, Marie. Josephine.		9.
Littel, Albertine. Valentine. Agnes.		11.
1910.		
Lutrod, Marie, fille de Francois.		15.
Longchamp, Cecile. Albertine. Alphonse.		16.
Littel, Marguerite. Marie. Josephine.		18.
Heuendelwandet, Elise. Anna.		20.
Littel, Marie. Josephine. Agathe.		22.
1911.		
Juriens, Marie. Agnes.		8.
Juriens, Louise.		12.
Littel, Cecile. Francoise.		16.
Littel, Mathilde. Francoise.		21.
Dupuis, Marie. Marguerite. Elise.		24.
Littel, Marie. Madeleine. Josephine.		26.
1912.		
Allaz, Rodine. Marie.		11.
Gardaz, Mathilde. Caroline.		2.
Trigine.		
Villars. le. Terroir.		
Villars. le. Terroir.		

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

^{F^{os}}
 34. Roulin, Gustave. Emile. 1907.
 66. Rimo, Pierre Jean. Joseph. 1909.
 169. Recordon, Victor. Jean. 1913.

— Casin, Eugénie fille d'Emma. 1907. 114.
 — Dutoit, Emélie. Marie. Henriette. 1909. 1.
¹⁷
¹¹ Berr, Marie. 1913. Origine
Bécher.

R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z



^{1908.}
57 Schneussly Pierre fils de Philippe.
^{1912.}
154. Schmid, Samuel feu Samuel.
^{1913.}
181. Soumay Jules-Louis

^{1908.}
— Frioud, Marie-Philomène.
^{1912.}
13. Delessert, Amélie-Louise.
^{1913.}
28 Binggeli Juliette-Louise.

^{1908.}
13.
Origine.
Mühlberg.
— Gessenay.

S
T
U
V
X
Y
Z



	1907	1907	
30.	Tatti, Léoni fils d'Ignace.	Merini, Thérèse-Dominica-Maria.	10.
68.	1909.	1909.	
	Vardy, Albert, caferier.	Bini, Marguerite.	3.
153.	1912.	1912.	<i>Commune d'origine.</i>
	Tallichet, Henri, postillon.	12. Vulliens, Jeanne-Marguerite	Orbe.
173.	1913.	1913.	
	Tatti, Daniel-Joseph.	15. Eloux, Elide-Lina-Sophie.	Brindino.

T
U
V
X
Y
Z

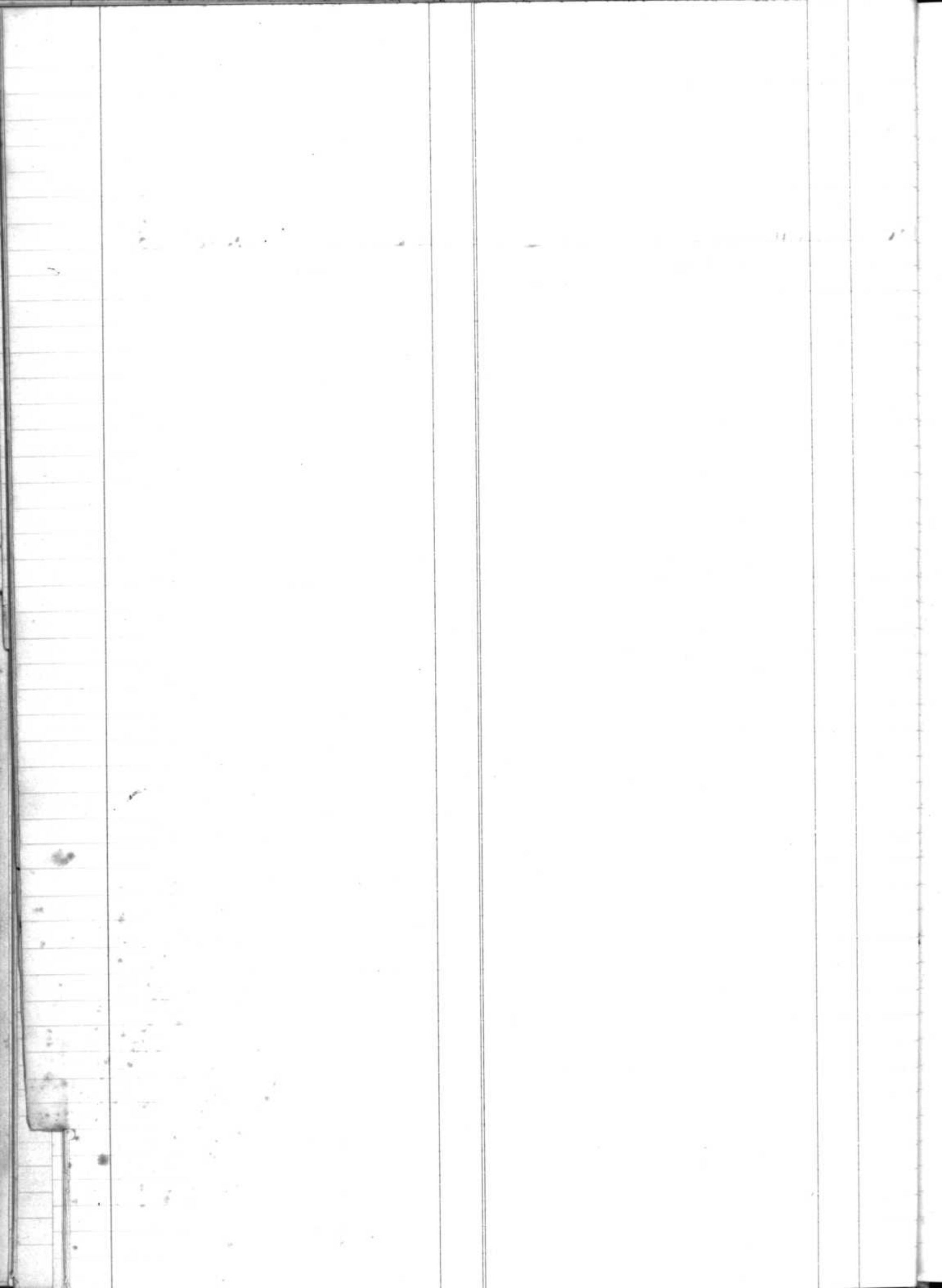


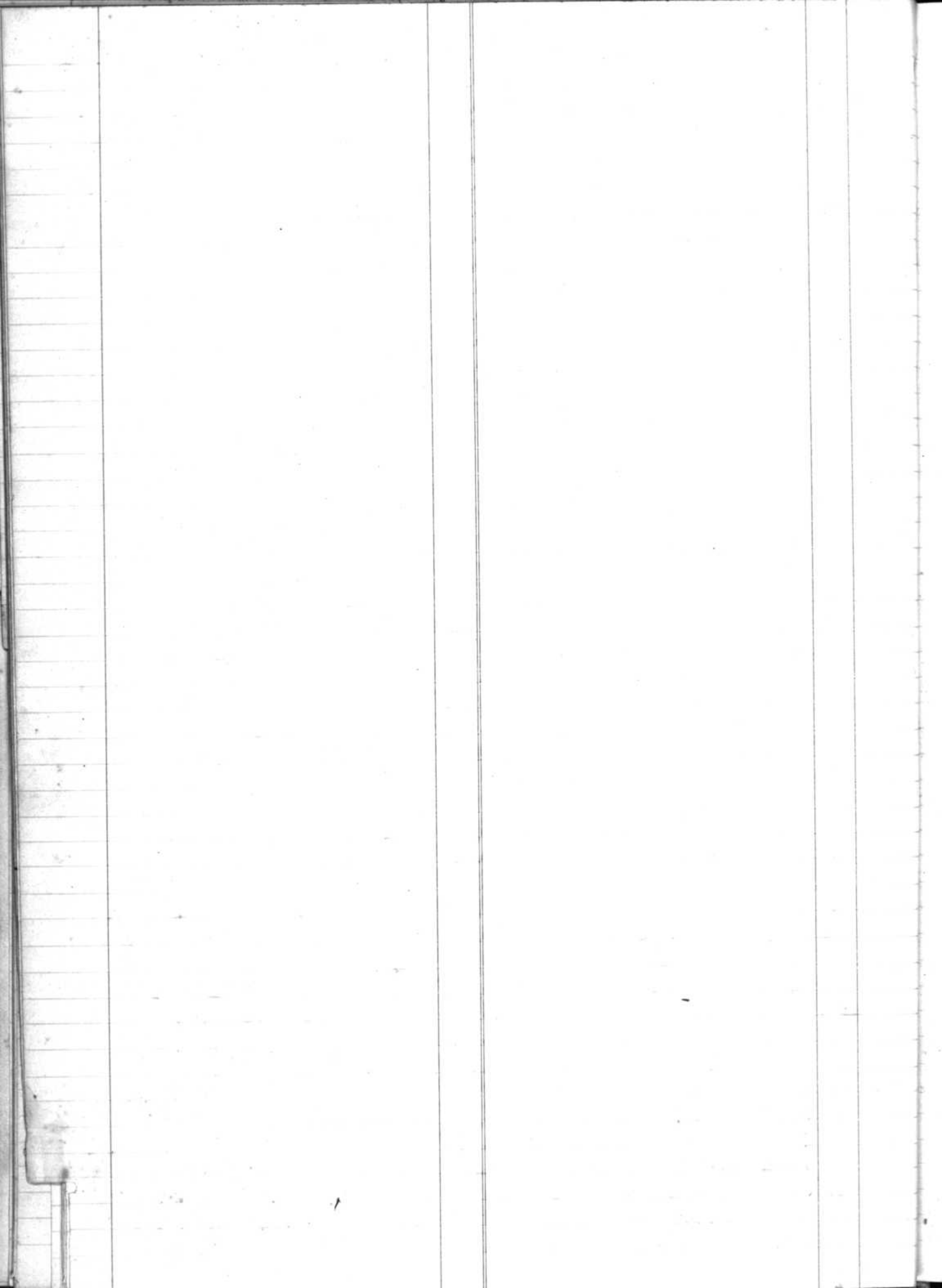
U
V
X
Y
Z

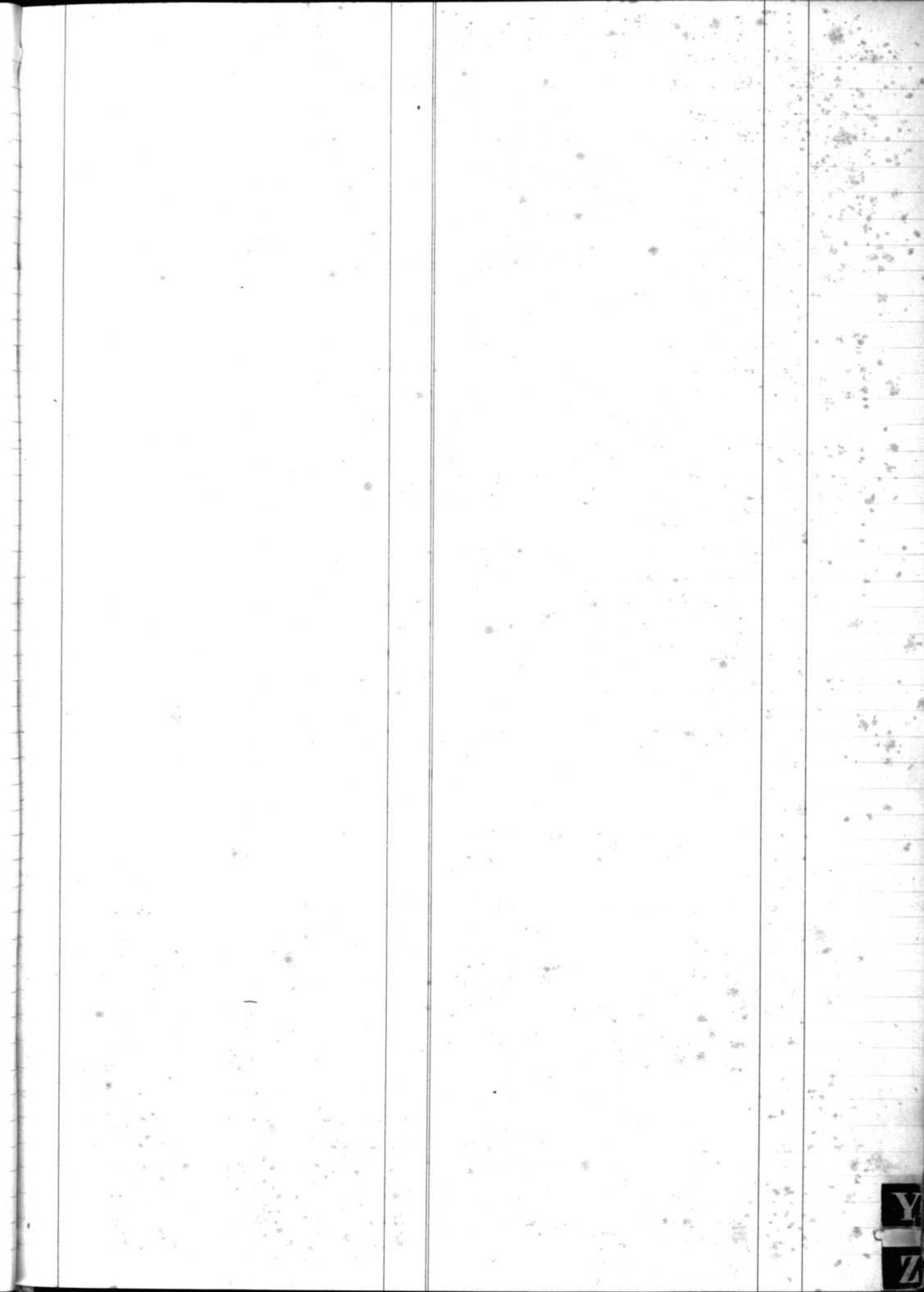


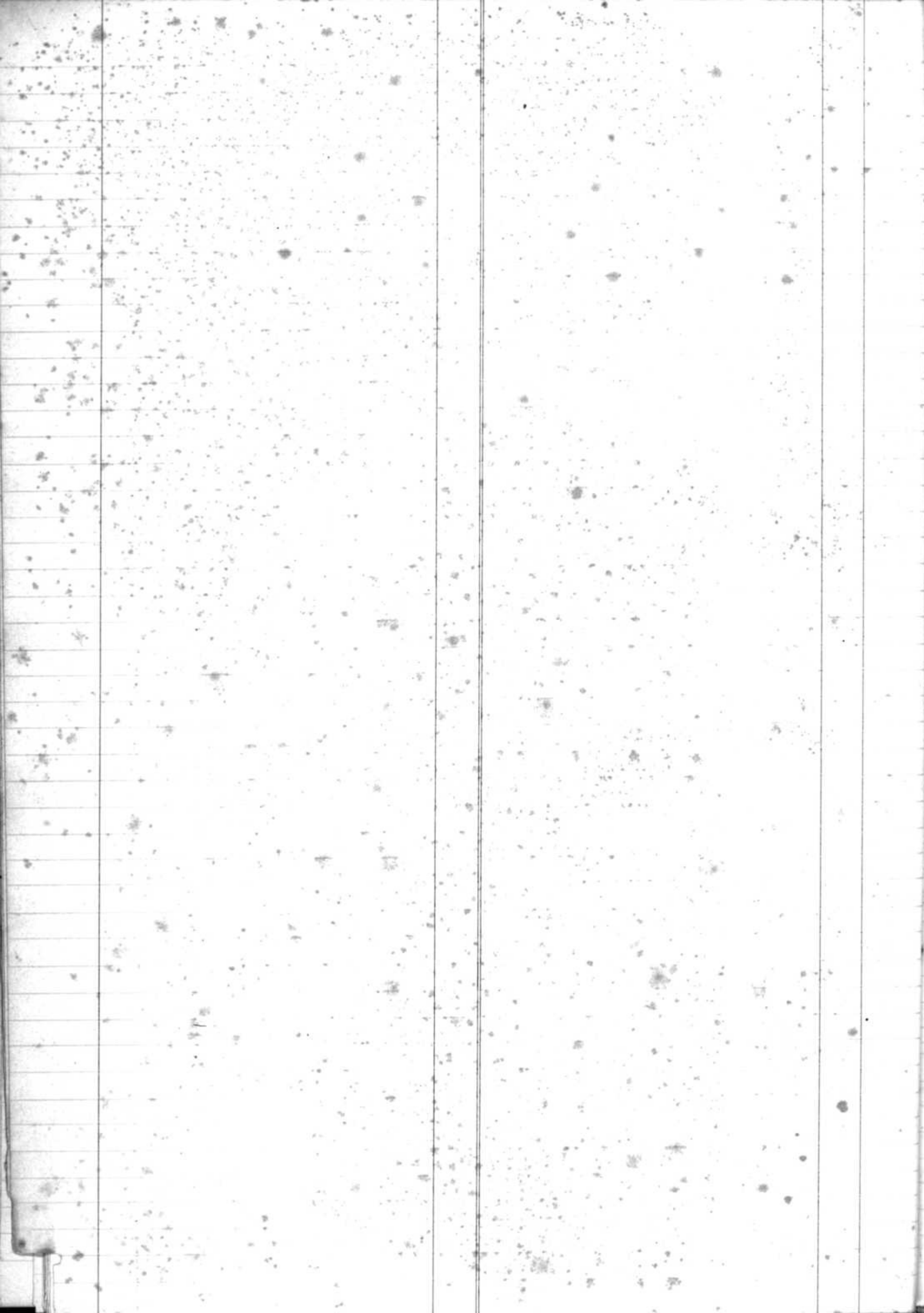
Fol.				Fol.	
23.	1907. Vittoz, Emile seu Louis-Frédéric.	—	1907. Crotta Z, Marguerite, couturière.	3.	
89.	1910. Williamy, Ami-Auguste.	—	1910. Wagnières, Elide-Lina.	2.	
112.	1911. Vionnet, Jean-Auguste.	—	1911. Sasio, Marie-Louise-Antoinette.	1.	
124.	Vittoz, Armand-Jules.	—	Gachet, Elida seu Georges.	13.	
136.	Williamy, Albert-fils; Alfred.	—	Dufour, Cécile-Louise-Suzette.	25.	
	1913.		1913.		
180.	Williamy Gustave-François	—	Binggeli Augusta	22.	Oulens.

V
X
Y
Z









F^o
18.

1906.
Zwahlen, Gottlieb Hen Christian.

=

1906.
Logoz, Berthe Janny fille d'Auguste.

F^o
18.

